This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3433 08234901 4

Digitized by Google

Digitized by Google

AN
(Molière, J.)
Boudi

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES INTRIGUES
DE MOLIÈRE
ET CELLES DE SA FEMME
OU
La Fameuse Comédienne
HISTOIRE DE LA GUÉRIN

Réimpression conforme à l'Édition sans lieu ni date
suivie des variantes des autres éditions

AVEC PRÉFACE ET NOTES

PAR CH.-L. LIVET

PARIS
Isidore LISEUX, Éditeur
Rue Bonaparte, nº 2
1876

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
167799B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

Digitized by Google

PRÉFACE

Le libelle que nous publions a eu plusieurs éditions, à quelques années de distance, et, de nos jours, trois réimpressions, dont deux sont dues au bibliophile Jacob, et la troisième à M. Jules Bonnassies. — La nôtre est la quatrième.

L'ouvrage est-il donc si rare et présente-t-il tant d'intérêt qu'il mérite un tel honneur ?

Disons-le franchement, notre but a été tout différent de celui des autres éditeurs. Comme la chanson de l'Inconnu pour le docteur Mathanasius, — mais dans une pensée plus sérieuse que celle de Saint-Hyacinthe, — le libelle que nous reprodui-

OV 42

Digitized by Google

sons n'a été pour nous qu'un prétexte à commentaires et à controverses; nos notes, qui occupent plus de pages que le texte, ont surtout pour objet de combattre les calomnies du pamphlet, jusqu'ici trop accréditées; de réfuter quelques erreurs, d'apporter quelques petites pierres, moins brillantes que solides, au monument que le temps élève chaque jour à la mémoire de Molière.

Notre tentative peut paraître téméraire. Ceux qui ne connaissent pas nos précédents travaux y verront l'amour du paradoxe plutôt que le goût d'une critique sévère et la recherche de la vérité; ils se tromperont : nous sommes aussi heureux de trouver la confirmation d'une opinion, d'un fait, qui nous paraissent vrais, que la preuve d'une erreur. Mais combien l'un est plus facile que l'autre ! Pour détruire une opinion fausse, pour protester contre un fait inexactement présenté, il faut avoir deux fois raison, et ne pas craindre de s'exposer seul à une lutte contre plusieurs.

Qui a douté, qui doute que Molière n'ait été le plus trompé de ses contemporains, et qu'Armande Béjart, sa femme, n'ait été la digne rivale de la comtesse d'Olonne ou

Digitized by Google

de la duchesse de la Ferté ? Nous ne dirons pas que rien n'est plus faux, mais rien n'est moins certain.

D'où est sorti ce bruit, qui n'a cessé de grossir jusqu'ici ? Est-ce dans les mémoires, dans les lettres des contemporains, qu'on en trouve les premières traces ? Nullement. Parmi les comédiens d'une troupe rivale, ennemis aussi acharnés qu'intéressés de Molière, il s'en rencontre un qui, dans une riposte à une attaque du grand Comique, s'en prend à la vertu de sa femme. Il sait que Molière est jaloux, que sa femme est coquette, et que le trait en sera d'autant plus cuisant. On ne réfléchit pas que le témoignage de Montfleury est suspect, à cause de son origine; qu'il se produit en novembre 1663, moins de deux ans après le mariage de Molière, qui est du 14 février 1662; que Mlle Molière, qui eut son premier enfant le 19 janvier 1664, était sur le point d'être mère, et voilà, sur un mot perfide, Alceste transformé en Sganarelle devant la postérité.

Un mémoire judiciaire dont l'auteur ne se défend qu'en attaquant tous les témoins de son adversaire prodigue-t-il à la veuve de Molière les plus violentes injures? On ne

Digitized by Google

se dit pas que Guichard a grand intérêt à infirmer les dépositions qui s'élèvent contre lui, en enlevant toute considération à ceux qui les ont faites; qu'un très-honnête homme, dédaignant ces calomnies dont il pouvait juger la valeur, ne craignit pas d'épouser Armande peu de temps après qu'elles se furent produites; et voilà que dans cet immonde factum on voit une preuve nouvelle que Molière fut trompé par sa femme, comme si les fautes de celle-ci, à supposer qu'elle en eût commis pendant son veuvage, pouvaient encore porter atteinte à l'honneur de son mari, mort depuis deux ans! Ajoutons que divers documents découverts et publiés par nous, ici, pour la première fois, nous apprennent que Guichard fut condamné à faire amende honorable à genoux et tête nue, et que ses imprimeurs furent poursuivis d'office à la requête du procureur général.

D'autres textes, fort rares d'ailleurs, ont raillé la jalousie de Molière; mais on n'en trouve aucun qui attaque son honneur et celui d'Armande, si l'on excepte les deux pièces dont nous venons de parler. Nous nous sommes donc cru autorisé à n'en tenir compte qu'en raison du degré de

Digitized by Google

créance qu'elles méritent, et à soutenir que, si Molière a été trompé, ni lui ne l'a su, ni nous n'en avons la preuve. Mais l'abbé de Richelieu? Il était en Hongrie au temps de ses prétendues amours avec Armande. Mais le comte de Guiche, son rival? Il était en Pologne. Mais, plus tard, du Boulay? L'intrigue qu'on lui prête avec la veuve de Molière n'a point empêché un galant homme d'épouser Armande. Mais sa réputation d'inconduite? Elle ne nous est connue que par des écrivains sans autorité, et, si l'on y avait cru de son temps, le président Lescot n'aurait pas trouvé de juges pour le condamner, et les imprimeurs du factum de Guichard n'auraient pas été poursuivis d'office par le procureur général.

Quant à notre pamphlet, le troisième en date des textes qui attaquent la vertu d'Armande, nous nous attachons plutôt, ainsi que nous l'avons dit, à en démontrer les erreurs qu'à en soutenir, comme l'ont fait trop souvent les biographes modernes de Molière, la douteuse véracité.

La discussion des textes sur lesquels on s'appuie pour flétrir les mœurs de Mlle Molière n'est pas le seul objet de nos notes; nous avons cru pouvoir remettre en ques-

Digitized by Google

tion sa naissance, et examiner si, en dépit de documents authentiques, mais peu sûrs, Armande n'était pas plutôt la fille que la sœur de Madeleine Béjart[1]; nous avons appelé l'attention sur la série d'estampes où figure, toujours sous les mêmes traits, dans l'édition de 1682, le personnage dont le rôle était tenu par Molière, et où l'on peut reconnaître une suite de portraits de Molière dans tous ses rôles; nous avons donné les armoiries de tous les membres de la famille Poquelin habitant Paris ou la Picardie; la date du premier voyage de Molière dans le Midi a été remise en discussion à l'aide d'un passage de Chorier; plusieurs documents, extraits des registres de la Conciergerie ou du Châtelet, ont été publiés pour la première fois, et serviront à éclaircir des faits importants; la fameuse conversation de Chapelle et de Molière, ou plutôt le long discours de Molière à Chapelle, où l'on a cru trouver l'expression

1. Des faits analogues existent de nos jours, et l'un de nos amis, très-digne de foi, nous a cité l'exemple frappant d'une mère d'actrice, qui, comme la mère de Madeleine Béjard, s'est déclarée mère d'un enfant de sa fille non mariée : nous citerions les noms, n'était la réserve que nous impose le respect des membres survivants de cette famille.

Digitized by Google

de sa pensée, et même un extrait d'une de ses lettres, voit ici son authenticité contestée; les difficultés relatives à son enterrement sont expliquées, et même, osons le dire, justifiées par les circonstances; les conditions dans lesquelles les comédiens étaient engagés et pouvaient prétendre au titre de *monsieur*, ont été rappelées; enfin des renseignements, souvent nouveaux, ont été donnés sur le président Lescot, sur Sébastien Aubry et sa famille, et sur tous les personnages mentionnés dans le pamphlet; en un mot, toutes les occasions ont été saisies de ne laisser sans réponse aucune des questions que peut suggérer la lecture de l'opuscule que nous publions.

Le texte même n'en a pas été choisi sans des motifs que nous devons faire connaître ici.

M. Paul Lacroix et M. Bonnassies ont reproduit l'édition de 1688, qu'ils regardent comme la plus ancienne, et le dernier des deux éditeurs a même fait, à cette occasion, sur tous les autres textes, une étude intéressante. Mais nous sommes en désaccord complet avec eux, et nous avons suivi l'édition sans lieu ni date, regardée jusqu'ici, nous ne savons pourquoi, tantôt comme la

Digitized by Google

quatrième, tantôt comme la troisième : à nos yeux, elle est la première.

D'abord, il paraît impossible qu'on prouve le contraire, et cet argument, insuffisant sans doute, n'est pas cependant sans valeur; ensuite, nous demanderons comment une édition sans lieu ni date viendrait se placer entre d'autres éditions portant toutes un lieu d'origine et une date? Nous demanderons comment, venant en troisième ou quatrième ligne, elle serait moins complète que les éditions antérieures, et ne serait suivie par aucune édition postérieure? Il nous paraît hors de doute que le fameux passage relatif à Baron et au duc de Bellegarde, qui manque dans l'édition sans lieu ni date, a été interpolé dans les éditions de 1688 et suivantes, moins pour atteindre la mémoire de Molière que pour insulter Baron. Mais si nous avons suivi le texte le moins complet, nous n'avons pas voulu cependant supprimer entièrement le passage en question ; on le trouvera dans nos variantes. — Nous devons faire remarquer toutefois que l'*Avis au lecteur*, ainsi que les *Portraits en vers*, qui manquent dans l'exemplaire reproduit par nous, sont empruntés à un texte de 1688.

Digitized by Google

Quel est l'auteur de ce pamphlet? Nous ne rappellerons que pour mémoire les opinions diverses qui l'attribuent à Blot, à Chapelle, à Racine, à La Fontaine, à Mlle Boudin, comédienne dans une troupe nomade: aucune de ces attributions ne nous paraît fondée, et nous demandons la permission de mettre en avant un autre nom. Nous n'avons pas plus de preuves matérielles, à l'appui de notre hypothèse, que nos devanciers n'en ont eu eux-mêmes; mais voici du moins quelques présomptions toutes nouvelles, que nous livrons à l'appréciation des érudits.

L'édition qui porte pour la première fois un nom et une date donne aussi un nom d'imprimeur; mais il paraît certain aux bibliographes spéciaux que le lieu est faux, et que l'impression s'est faite ailleurs qu'à Francfort. Que penser alors du nom de l'imprimeur? C'est qu'il est également faux. Or, il se trouve que Rottenberg traduit exactement Montrouge, Rougemont, Montrose, et Rosemont ou Rosimont. Qui ne sera frappé, comme nous, de ce rapprochement, si l'on se rappelle surtout que le pamphlet contient, comme le remarque avec raison M. Bonnassies, des mots qui

Digitized by Google

accusent une profonde expérience des choses du théâtre, et qu'un acteur du nom de Rosimont faisait partie de la troupe de Mlle Molière après la mort de son mari ?

Mais Rosimont était-il homme à commettre cette mauvaise action ? Oui, car il avait un fatal penchant à l'ivrognerie, qui pouvait l'entraîner au delà de ce qu'on aurait attendu de son vrai caractère. Mais savait-il écrire? Oui, car il a publié en 1680, avant de se livrer à son goût pour la boisson, une *Vie des Saints*[1], sous le nom de Dumesnil.

Nous avons étudié le style de cette *Vie des Saints;* notre étude nous a permis de faire certaines comparaisons qui frapperont le lecteur comme elles nous ont frappé nous-

1. *Vie des Saints pour tous les jours de l'année,* 1 vol. in-4°, imprimé à Rouen, vendu à Paris, chez G. Desprez. — Privilége accordé à J. B. Dumesnil, le 28 janvier 1677. Achevé d'imprimer pour la 1re fois le 1er mars 1680. — Dédié à la chancelière d'Aligre. Approbation de A. Le Vaillant, curé de Saint-Christophe, de N. Petit-Pied, curé de Saint-Martial, de Ph. Du Bois, chanoine de Saint-Étienne du Mont, de Le Febvre, docteur en théologie. — En tête, et sans pagination, la Vie de J.-C. et celle de la Vierge Marie. — Le volume est rempli de citations d'auteurs grecs et latins, et témoigne d'une grande érudition.

Digitized by Google

même. Qu'on nous permette d'insister sur ce point.

Le style de Rosimont, dans la *Vie des Saints*, peut donner lieu aux remarques suivantes :

1° On y trouve fréquemment des incidentes reliées par la conjonction *que* à un même verbe. — Exemple : « *Estant entré où étoit la Vierge Marie, l'ange Gabriel la salua comme pleine de grâce, et lui annonça ensuite* qu'*elle conceyroit le Fils du Très-Haut ;* que *Dieu luy donneroit le trône de David son père ;* qu'*il régneroit éternellement sur la maison de Jacob, et* que *son règne n'auroit point de fin. La Vierge luy demanda comment cela se pourroit faire, puisqu'elle avoit fait vœu de virginité ; l'Ange luy répondit* que *le Saint-Esprit surviendroit en elle ;* que *la vertu du Très-Haut la couvriroit de son ombre, et* que *le fruit saint qui naîtroit d'elle seroit appelé le fils de Dieu.* »

Comparez à de nombreux passages du libelle, et entre autres aux suivants : « *Elle remarquoit avec plaisir* que *Molière aimoit fort la jeunesse ;* qu'*il avoit de plus une inclination particulière pour sa fille ;* que *cette enfant aimoit Molière comme s'il eût*

Digitized by Google

été son père. » — Et plus loin : « *Cette honnête confidente, qui avoit assez vu le monde pour en pouvoir parler, lui fit entendre* qu'*une jolie femme se perdoit par une attache que toute la terre pouvoit savoir;* que, *de plus, il y avoit des amants à craindre;* que *tous les hommes ne se retireroient pas aussi doucement que l'abbé de Richelieu;* qu'*à l'égard de... et* que...; que, *si elle vouloit..., et* qu'*elle pouvoit compter..., etc.* »

2° Souvent, en outre, on voit dans la *Vie des Saints* plusieurs compléments directs ou indirects attachés à un même verbe principal. — Exemple : « *Il conseilloit* au peuple *de faire des œuvres de charité et de pénitence,* aux publicains *de n'exiger rien au delà de ce qui leur étoit ordonné, et* aux soldats *de n'user point de violence ni de fraude envers personne.* »

Comparez à des phrases analogues du libelle, comme celle-ci : « *Il courut aussitôt faire de grandes plaintes à sa femme, en lui représentant* les soins *avec lesquels il l'avoit élevée;* la passion *qu'il avoit étouffée...;* ses manières d'agir *qui avoient été,* etc. »

Sans doute ces sortes de moules, et d'autres encore que nous pourrions citer,

Digitized by Google

dans lesquels l'auteur jette sa phrase, ont servi à d'autres écrivains du même siècle ; mais jamais ils n'ont permis de caractériser un style et ne l'ont rendu à ce point personnel à l'auteur, et c'est ce qui explique l'hypothèse nouvelle que nous ouvrons, à savoir que la honte de la composition de ce libelle paraît devoir retomber sur l'acteur Rosimont.

Il nous reste à toucher un point plus délicat ; il ne s'agit plus de la femme de Molière, mais de Molière lui-même.

Dans un passage qui ne figure pas dans l'édition que nous avons reproduite, mais que l'on trouve dans toutes les autres, et que nous-même n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de citer dans nos variantes, Molière est accusé d'un vice honteux : on y parle de son affection exagérée pour l'acteur Baron et de sa rivalité avec le duc de Bellegarde.

Nous ne voyons là qu'une abominable calomnie et contre Molière et contre Baron : contre Molière, parce que pas un autre ouvrage du temps, à notre connaissance, n'a fait la plus légère allusion à un bruit que ses ennemis auraient été trop heureux de recueillir ; contre Baron, parce

Digitized by Google

que, si nous ne pouvons sortir de notre texte pour le déclarer pur de tout péché, nous pouvons du moins combattre une allégation à laquelle nous ne saurions admettre que notre publication donne aucune créance. Pour soutenir cette thèse, nous n'avons besoin que de donner ici une note qui, ne portant pas sur notre texte, ne pouvait trouver place dans nos commentaires, et qui fera connaître par le menu le beau galant revêtu alors du titre de duc de Bellegarde.

Dans un recueil de factums de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (F. 1133), on trouve un curieux mémoire de la duchesse de Bellegarde contre le duc son mari, de qui elle demandait à se séparer de corps et de biens.

« Ce mariage fut contracté en 1644, la dame de Bellegarde estant pour lors seulement âgée de quatorze ans. Le sieur de Bellegarde, son oncle, lui donna la somme de cent cinquante mille livres en dot, et il fit l'un et l'autre ses héritiers. Elle avoit encore de son chef, par le moyen d'une substitution ouverte à son profit, les terres de Monbrun et de Moren, qui sont de huit à dix mille livres de rente.

« M. le duc de Bellegarde, grand escuyer

Digitized by Google

de France, mourut en 1646. Il (le nouveau duc) trouva pour plus de cent mille escus de meubles précieux, six vingt mille livres de rente sur l'Hostel de ville de Paris, la maison des ambassadeurs extraordinaires, située dans la rue de Tournon, et la duché de Bellegarde. »

Le nouveau duc, enivré de cette fortune, exigea de la duchesse sa femme, en 1650, un testament en sa faveur. Deux fois, dans la suite, il voulut la faire empoisonner. N'ayant pu réussir, malgré la violence du poison, qui, la première fois, causa la mort d'une femme de chambre, et, la seconde fois, laissa à la duchesse une longue maladie, il l'accablait de ses mauvais traitements. A Bourg, « le soir qu'il est arrivé, il l'enferme dans une chambre où il lui donne plusieurs coups de pied et de poing ; il défigure son visage par la violence d'une infinité de coups de gants de cerf ; l'on entend ses gémissements et ses plaintes ; ses femmes de chambre sont aux escoutes à la porte ; elles entendent leur maîtresse traîner par la place et tirer aux cheveux ; et, comme il est sorty, elles trouvent leur maîtresse couverte de larmes, estendue sur la place, accablée de douleurs.

Digitized by Google

« Les domestiques n'ont jamais veu le sieur de Bellegarde entrer dans la chambre de la dame sa femme qu'ils n'aient toujours appréhendé quelque chose de fatal de ses visites, qu'ils n'entendissent les blasphèmes et les violences du mary, les plaintes et les clameurs de la femme. S'il y passoit la nuict, ils craignoient que son lict ne fust son tombeau, car il est vray qu'elle n'a point connu qu'il fust son mary qu'à cause de la liberté qu'il a eue d'exercer sur elle les actions d'un tyran... On lui a trouvé le visage et les mains déchirées quand il en est sorty. Mais elle a receu beaucoup d'autres outrages dont il n'y a point de tesmoins ; il faut juger des choses secrètes par les visibles. »

Des dépositions des témoins il résulte que le duc enfermait sa femme. Si elle sortait, — ce qui est arrivé à peine quatre fois en dix ans, — c'était non pas en carrosse, mais « dans une charrette couverte d'une toile, traînée par un cheval de laboureur. Elle seroit allée plus volontiers et plus commodément à pied; mais ses souliers étoient le plus souvent rompus, ses chausses presque toujours déchirées, aussi bien que ses autres habits, qu'elle portoit presque

Digitized by Google

toujours avec des pièces. Et pour son linge, il est certain qu'elle n'avoit pas mesme des chemises qui ne fussent tout usées et par lambeaux; les blanchisseuses mêmes en avoient confusion, et elle fut contrainte de rompre un drap pour en faire ».

Timothée le Moyne, boulanger, dit « qu'il ne luy fournissoit que deux pains d'un sol, par l'ordre qui luy estoit donné » (p. 19). On avait déjà dit (p. 7) : « Elle estoit réduite à demander jusqu'à dix sols à un controlleur pour faire ses aumosnes, et s'exposer à un refus qu'elle a essuyé plusieurs fois, non pas seulement pour de l'argent, mais mesme pour du pain, lorsque, par l'occasion de quelque visite, elle estoit obligée de donner la collation à une personne, et qu'elle excédoit par ce moyen le nombre et la quantité du pain qui luy estoit ordonné. »

Et ce serait cet homme, « d'humeur avaricieuse », qui aurait payé les faveurs de Baron ! Nous ne saurions l'admettre, lors même que l'âge de ce vieillard, né en 1602, ne suffirait pas à éloigner tout soupçon.

Après avoir réfuté par des arguments que nous croyons sans réplique les accusations portées par un écrivain haineux, souvent mal renseigné sur des faits indiffé-

Digitized by Google

rents, à plus forte raison suspect dans les autres, contre Molière, contre Armande Béjart sa femme, contre Baron, — qu'au temps de Mlle de Gournay on aurait appelé son fils d'alliance, comme elle s'appelait la fille d'alliance de Montaigne, — il ne nous reste plus qu'à prier la critique de vouloir bien s'arrêter sur notre travail. Nous demandons pour nos erreurs, commises de bonne foi, des réfutations ; pour nos doutes, la discussion ; pour tout notre commentaire, une indulgence que nous croyons avoir méritée par le soin, les recherches et le temps que nous y avons consacré.

Vichy, le 25 août 1876.

CH. L. LIVET.

Digitized by Google

LES

INTRIGUES DE MOLIÈRE

ET

CELLES DE SA FEMME

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LIBRAIRE

AU LECTEUR

Je ne connois ni l'Auteur de cette Histoire, ni la main d'où elle me vient. Un courrier qui, en passant par cette ville, achetoit quelques livres dans ma Boutique, m'en a fait présent, et m'a assuré qu'elle est véritable dans toutes ses circonstances. J'ai cru devoir rendre ce présent au public, pour lui faire part des principales aventures de cette fameuse Comédienne, autant célèbre par sa coquetterie que par la réputation de feu Molière, son premier mari.

Ce même courrier m'a assuré que l'Auteur de cette Histoire n'y a mis que les principales aventures qui sont arrivées à cette Comédienne coquette, ayant négligé une infinité d'autres petites aventures amoureuses, comme des minuties qui n'auroient pas fait assez d'honneur à son livre ni à son héroïne. Je suis persuadé

Digitized by Google

qu'il n'y a point en France de Comédienne dont la vie ne puisse fournir autant de matière qu'il en faut pour faire de pareilles Histoires. En attendant que nous les voyions, je vous donne celle-ci, telle qu'elle m'est venue entre les mains, sans y augmenter ni diminuer : je souhaite qu'elle vous divertisse. Adieu.

Digitized by Google

LES INTRIGUES DE MOLIÈRE ET CELLES DE SA FEMME

Quoique la Guérin ne soit pas assez considérable d'elle-même pour pouvoir donner la curiosité d'apprendre son histoire, j'ai cru néanmoins que sa profession, la réputation de son premier mari et sa conduite étoient suffisantes pour suppléer au défaut de sa naissance et de son rang.

Il est peu de gens dans le monde qui n'aient connu M. de Molière, ou qui n'en aient entendu parler comme du premier homme de son siècle en son genre d'écrire. Mais si ce fameux Comédien s'est fait distin-

Digitized by Google

guer entre les autres, sa femme n'a pas eu une moindre réputation entre les femmes galantes. Si l'on admire dans toutes les Cours du monde les pièces que cet homme illustre a données au théâtre, sa femme a eu des amants de toutes nations, et peut-être qu'il a reçu moins de louanges qu'elle n'a entendu de douceurs. Il ne faut pas être surpris qu'elle ait été si savante en galanterie. Elle est fille de la défunte Béjart, comédienne de campagne, qui faisoit la bonne fortune de quantité de jeunes gens de Languedoc dans le temps de l'heureuse naissance de sa fille.

Il seroit assez difficile, dans une galanterie si confuse, de dire qui en étoit le père; tout ce que j'en sais, c'est que sa mère assuroit que dans son dérèglement (si l'on en exceptoit Molière), elle n'avoit pu souffrir que des gens de qualité; que, par cette raison; sa fille étoit d'un sang fort noble; et c'est aussi la seule chose que la pauvre femme lui a toujours recommandée, de ne s'abandonner qu'à des personnes d'élite. On l'a crue fille de Molière, quoique depuis il ait été son mari; cependant on n'en sait pas bien la vérité. Elle a passé sa plus tendre

Digitized by Google

jeunesse en Languedoc, chez une Dame d'un rang distingué dans la Province. Mais Molière, qui étoit chef de sa troupe, ayant résolu d'aller à Lyon, on retira la fille de la Béjart de chez cette Dame, qui avoit conçu pour elle une amitié particulière, et fut touchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, qu'elle voyoit dans une troupe de Comédiens errants.

Quand ils furent arrivés à Lyon, ils y trouvèrent une autre troupe établie, dans laquelle étoient la du Parc et la de Brie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première; mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme, qui espéroit avec justice quelque conquête plus illustre, traita Molière avec tant de mépris qu'elle l'obligea de tourner ses vœux du côté de la de Brie, dont il fut reçu plus favorablement, ce qui l'engagea si fort que, nè pouvant plus se résoudre à s'en séparer, il trouva le secret de l'engager dans sa troupe avec la du Parc. La Béjart supporta cet engagement avec assez de chagrin. Cependant comme elle vit que c'étoit un mal sans remède, elle prit le meilleur parti, qui étoit de s'en con-

Digitized by Google

soler, en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avoit eue, et l'obligeant à prendre des mesures pour cacher le commerce qui étoit entre lui et la de Brie.

Ils demeurèrent quelques années en cet état. Cependant la petite Béjart commençoit à se former; ce qui donna la pensée à la mère, qui avoit perdu depuis longtemps l'espérance de faire revenir Molière à elle, de le rendre amoureux de sa fille. La chose étoit assez difficile. La de Brie, dont il étoit amoureux, étoit fort bien faite; et la Guérin, qui n'a aucun trait de beauté, n'avoit point dans sa jeunesse ces manières qui l'ont depuis rendue recommandable. Mais de quoi une femme jalouse ne vient-elle pas à bout lorsqu'il s'agit de détruire une rivale? Elle remarquoit avec plaisir que Molière aimoit fort la jeunesse; qu'il avoit de plus une inclination particulière pour sa fille, comme l'ayant élevée; que cet enfant aimoit Molière comme s'il eût été son père. Elle lui faisoit mille petites caresses que son âge lui permettoit; et il est sûr que la Guérin, quoique fort laide, a été une personne fort touchante, quand elle a voulu plaire.

Digitized by Google

La Béjart, qui l'entretenoit dans cet esprit de minauderie et d'enfance, comme la seule voie qui pouvoit la conduire à son dessein, ne manquoit pas d'exagérer à Molière la satisfaction qu'il y a d'élever pour soi un enfant dont on est sûr de posséder le cœur, dont l'humeur nous est connue, et l'assuroit que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pouvoit rencontrer une sincérité qui ne se trouvoit que rarement dans la plupart des personnes qui ont vu le grand monde; que pour elle, elle ne concevoit pas comment un homme si délicat pouvoit s'accommoder d'une personne qui avoit eu plusieurs intrigues, lui disant pour maxime, qu'autant qu'une jeune personne se faisoit de scrupules de tromper un homme qu'elle aimoit, autant une femme qui aimoit l'usage du monde se faisoit de crime d'être fidèle. Elle répétoit souvent les mêmes choses à Molière, en lui faisant adroitement remarquer cette joie naturelle de sa fille quand elle le voyoit entrer, et son obéissance aveugle à ses volontés. Enfin elle conduisit si bien la chose, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de l'épouser.

La de Brie, qui s'aperçut des desseins se-

Digitized by Google

crets de sa rivale, mit de son côté tout en usage pour empêcher l'accomplissement d'un mariage qui offensoit si fort sa gloire. Rien ne lui paroissoit si cruel que de céder un amant à une petite créature qu'elle jugeoit, avec quelque raison, lui être inférieure en mérite; elle en témoigna son inquiétude à Molière, et le mit en quelque incertitude par ses reproches. Il conservoit beaucoup d'honnêteté pour elle, et il avoit des gages de son amour qui le mettoient dans la nécessité d'avoir ces sortes d'égards. Mais heureusement pour la Béjart, leur troupe ayant obtenu la permission de s'établir à Paris, par la seule considération que l'on avoit pour Molière, il fut plus libre qu'il n'avoit été de suivre ses sentiments, et il épousa la petite Béjart.

Quelque temps après y être arrivé, il fit des pièces de théâtre, qu'il eut le plaisir d'entendre louer par le plus grand Roi du monde, et du plus juste discernement.

La fortune de Molière attira plus d'amants à sa femme que ce mérite prétendu qui l'a depuis rendue si fière et si hautaine; et il n'y avoit personne à la Cour qui ne se fît une affaire d'en avoir des faveurs.

Digitized by Google

L'abbé de Richelieu fut un des premiers qui se mit en tête d'en faire sa maîtresse. Comme il étoit libéral, et que la Demoiselle aimoit la dépense, la chose fut bientôt conclue. Ils convinrent qu'il lui donneroit quatre pistoles par jour, sans ses habits et les régals, pour ne s'engager que de la belle manière. L'Abbé ne manquoit pas de lui envoyer tous les matins par un page le gage de leur traité, et de l'aller voir toutes les après-dînées.

Cela dura quelques mois sans trouble; mais Molière ayant fait la Princesse d'Élide, *où la Molière joua la Princesse, elle y parut avec tant d'éclat qu'il eut tout lieu de se repentir de l'avoir exposée au milieu de cette jeunesse brillante. Car à peine fut-elle à Chambord, où le Roi donnoit ce divertissement à toute la Cour, qu'elle devint folle du Comte de Guiche, et le Comte de Lauzun éperdument amoureux d'elle. Le dernier n'épargna rien pour se satisfaire; mais la Molière, qui étoit entêtée de son héros, ne voulut entendre à aucune proposition, et se contenta d'aller pleurer chez la du Parc, à qui elle confioit l'indifférence que le Comte de Guiche avoit pour elle.*

Digitized by Google

Le Comte de Lauzun ne perdit pas l'espérance de la faire venir où il souhaitoit, l'expérience lui ayant appris que rien ne pouvoit lui résister. De plus il connoissoit le Comte de Guiche pour un homme qui comptoit pour une mauvaise fortune le bonheur d'être aimé des Dames. Il ne douta point que ses manières indolentes ne rebutassent enfin la Molière, et que son étoile ne produisît alors dans son cœur ce qu'elle avoit produit dans celui de toutes les femmes à qui il avoit voulu plaire. Il ne se trompa point, car la Molière, irritée des froideurs du Comte de Guiche, se jeta entre les bras du Comte de Lauzun, comme un asile qui pouvoit la garantir d'une seconde rechute pour un ingrat.

Un Lieutenant aux Gardes, et beaucoup d'autres jeunes gens se mirent de la partie pour la consoler. L'abbé de Richelieu, qui avoit été averti de ce fracas, la faisoit épier avec soin. Il trouva le moyen de lui surprendre une lettre qu'elle écrivoit au Comte de Guiche dans le temps de leur intrigue, et qui étoit conçue en ces termes :

Digitized by Google

LETTRE.

J'avoue ma foiblesse, mon cher Comte; quelque plaisir qu'il y ait d'entendre dire du bien de ce qu'on aime, je ne puis m'empêcher d'avoir un peu de jalousie d'apprendre que tout le monde vous trouve aussi bien fait que moi. Je n'ai point de chagrin de la justice que l'on vous rend; mais je suis alarmée de ce que les plus belles femmes de France cherchent à vous plaire. Tout ce qui me rassure, c'est que je suis persuadée qu'elles n'auront jamais pour mon aimable Comte les mêmes tendresses que je sens. Adieu, venez me voir cette après-dinée, pour me rassurer sur mes frayeurs.

L'abbé de Richelieu, enragé de trouver tant de tendresse dans cette lettre, qui étoit une preuve certaine qu'elle en avoit peu pour lui, ne s'amusa point aux reproches, qui ne servent jamais de rien. Il se trouva seulement heureux de ne l'avoir prise qu'à la journée, et résolut dès ce moment de la laisser. Ce qu'il fit, après avoir fait apercevoir à Molière que le grand soin qu'il avoit de plaire au public l'empêchoit d'examiner la conduite de sa femme; et que pendant qu'il travailloit pour tout le monde, le monde travailloit pour lui.

Digitized by Google

La jalousie réveilla dans l'âme de cet époux outragé la tendresse que l'étude avoit assoupie. Il courut aussitôt faire de grandes plaintes à sa femme, en lui représentant les soins avec lesquels il l'avoit élevée; la passion qu'il avoit étouffée pour se donner entièrement à elle; ses manières d'agir, qui avoient été plutôt d'un amant que d'un mari; et lui marqua le chagrin qu'il avoit de ce que, pour prix de tant de bontés, elle le rendoit la risée de toute la Cour. La Molière, en pleurant, lui fit une espèce de confiance des sentiments qu'elle avoit pour le Comte de Guiche, dont elle lui jura que tout le crime avoit été dans l'intention. Elle le pria de pardonner le premier égarement d'une jeune personne à qui le manque d'expérience fait faire ces démarches, en l'assurant que les bontés qu'elle reconnoissoit qu'il avoit pour elle, l'empêcheroient de retomber dans de pareilles foiblesses.

Molière, persuadé de sa vertu par ses larmes, lui fit mille excuses de son emportement, et lui remontra avec douceur que ce n'étoit pas assez pour la réputation que la pureté de conscience nous justifiât; qu'il falloit encore que les apparences ne fussent

Digitized by Google

pas contre nous, surtout dans un siècle où l'on trouvoit les esprits disposés à croire le mal, et fort éloignés de regarder les choses avec indulgence. Il la quitta aussi touchée de ses remontrances qu'une femme de son caractère le peut être; il fit disposer tout pour leur retour à Paris, et elle eut dans le voyage toute la complaisance qu'il pouvoit espérer.

Il auroit été à souhaiter pour lui qu'il eût été de plus longue durée; car dès qu'ils furent arrivés à Paris, elle recommença sa vie avec plus d'éclat que jamais, aidée des conseils de la Châteauneuf, qui étoit alors femme du Portier qui ouvre maintenant les loges à l'Hôtel de Guénégaud. Cette honnête confidente qui avoit assez vu le monde pour en pouvoir parler, lui fit entendre qu'une jolie femme se perdoit par une attache que toute la terre pouvoit savoir; que, de plus, il y avoit des amants à craindre; que tous les hommes ne se retireroient pas aussi doucement que l'abbé de Richelieu; qu'à l'égard de la tendresse, c'étoit une erreur dont il falloit se corriger comme nuisible à la fortune, et qu'elle ne devoit songer qu'à profiter de sa jeunesse; que si elle vouloit s'en

Digitized by Google

remettre à sa prudence, elle conduiroit ses intrigues d'une manière si secrète qu'on ne le sauroit jamais; et qu'elle pouvoit compter sur sa discrétion, qui étoit à toute épreuve. La Molière, en l'embrassant, lui promit de suivre ses avis, et elle en a depuis si bien profité qu'elle n'a jamais refusé d'Amants de la Châteauneuf, pendant qu'elle faisoit languir un nombre infini de sots qui la croyoient d'une vertu sans exemple.

Molière, averti par des gens mal intentionnés pour son repos, de la conduite de son épouse, renouvela ses plaintes avec plus de violence qu'auparavant, et la menaça même de la faire enfermer; de quoi la Molière outragée pleura, s'évanouit, et obligea son mari, qui avoit beaucoup de foible, à se repentir de l'avoir mise en cet état. Il s'empressa fort de la faire revenir, en la conjurant de considérer que l'amour seul avoit causé son emportement, et qu'elle pouvoit tout sur son esprit, puisque, malgré tous les sujets qu'il avoit de se plaindre d'elle, il étoit prêt de lui pardonner, pourvu qu'elle eût une conduite plus réservée.

Un époux si extraordinaire auroit dû lui donner des remords et la rendre sage;

Digitized by Google

mais cette bonté à contre-temps fit un effet tout contraire à celui que Molière en attendoit. Elle prit un ton fort haut, lui disant qu'elle voyoit bien par qui ces faussetés lui étoient inspirées; qu'elle étoit rebutée de se voir tous les jours accusée d'une chose dont elle étoit innocente; qu'il n'avoit qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvoit plus souffrir un homme qui avoit toujours conservé des liaisons particulières avec la de Brie, qui demeuroit dans leur maison, et qui n'en étoit point sortie depuis leur mariage.

Les soins que l'on prit pour calmer la Molière furent inutiles. Elle conçut dès ce moment une aversion terrible pour son mari, et lorsqu'il vouloit se servir des priviléges qui lui étoient dus légitimement, elle le traitoit avec le dernier mépris. Enfin elle porta les choses à une telle extrémité que Molière, commençant à s'apercevoir de ses méchantes inclinations, consentit à la rupture qu'elle demandoit incessamment depuis leur querelle, si bien que, sans arrêt du Parlement, ils demeurèrent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble.

Cependant ce ne fut point sans se faire

Digitized by Google

une grande violence que Molière résolut de vivre avec elle dans cette indifférence. La raison lui faisoit regarder sa femme comme une personne que sa conduite rendoit indigne des caresses d'un honnête homme, la tendresse lui faisoit envisager la peine qu'il avoit de la voir, sans se servir des priviléges que donne le mariage, et il y rêvoit un jour dans son jardin d'Auteuil, quand un de ses amis nommé Chapelle, qui venoit s'y promener par hasard, l'aborda, et, le trouvant plus inquiet que de coutume, il lui en demanda plusieurs fois le sujet. Molière, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, résista autant qu'il put; mais comme il étoit alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager, et avoua de bonne foi à son ami, que la manière dont il étoit forcé d'en user avec sa femme étoit la cause de son abattement.

Chapelle, qui croyoit être au-dessus de ces sortes de choses, le railla sur ce qu'un homme comme lui, qui savoit si bien peindre les foibles des autres, tomboit dans celui qu'il blâmoit tous les jours, et lui

Digitized by Google

fit voir que le plus ridicule de tous étoit d'aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu'on a pour elle : « Pour moi, lui dit-il, je vous avoue que si j'étois assez malheureux pour me trouver en pareil état, et que je fusse fortement persuadé que la même personne accordât des faveurs à d'autres, j'aurois tant de mépris pour elle, qu'il me guériroit infailliblement de ma passion. Encore avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas si c'étoit une maîtresse, et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, peut vous dédommager de tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez qu'à l'enfermer, et ce sera un moyen assuré de vous mettre l'esprit en repos. »

Molière, qui avoit écouté son ami avec assez de tranquillité, l'interrompit pour lui demander s'il n'avoit jamais été amoureux. « Oui, oui, lui répondit Chapelle, je l'ai été comme un homme de bon sens le doit être ; mais je ne me serois jamais fait une si grande peine pour une chose que mon honneur m'auroit conseillé de faire, et je rougis pour vous de vous trouver si incertain. — Je vois bien que vous n'avez encore rien

Digitized by Google

aimé, lui répondit Molière, et vous avez pris la figure de l'Amour pour l'Amour même. Je ne vous rapporterai point une infinité d'exemples qui vous feroient connoître la puissance de cette passion; je vous erai seulement un fidèle récit de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître de soi-même, quand l'amour a pris sur nous un certain ascendant que le tempérament lui donne.

« *Pour vous répondre donc sur la connoissance parfaite que vous dites que j'ai du cœur de l'homme, par les portraits que j'en expose tous les jours, je demeurerai d'accord que je me suis étudié autant que j'ai pu à connoître leur foible; mais si ma science m'a appris qu'on pouvoit fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il est impossible de l'éviter. J'en juge tous les jours par moi-même : je suis né avec les dernières dispositions à la tendresse, et comme j'ai cru que mes efforts pouvoient lui inspirer par l'habitude des sentiments que le temps ne pouvoit détruire, je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle étoit jeune quand je l'épousai, je ne m'aperçus pas de ses méchantes inclina-*

Digitized by Google

tions, et je me crus un peu moins malheureux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements. Aussi le mariage ne ralentit point mes empressements; mais je lui trouvai tant d'indifférence que je commençai à m'apercevoir que toute ma précaution avoit été inutile, et que tout ce qu'elle sentoit pour moi étoit bien éloigné de ce que j'aurois souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même des reproches sur une délicatesse qui me sembloit ridicule dans un mari, et j'attribuai à son humeur ce qui étoit un effet de son peu de tendresse pour moi. Mais je n'eus que trop de moyens de m'apercevoir de son erreur; et la folle passion qu'elle eut, peu de temps après, pour le Comte de Guiche fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente.

« Je n'épargnai rien, à la première connoissance que j'en eus, pour me vaincre, dans l'impossibilité que je trouvai à la changer. Je me servis pour cela de toutes les forces de mon esprit; j'appelai à mon secours tout ce qui pouvoit contribuer à ma consolation ; je la considérois comme une personne de qui tout le mérite est dans l'innocence, et que son infidélité la rendoit sans

Digitized by Google

charmes. Je pris dès lors la résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette, et qui est bien persuadé, quoi qu'on puisse dire, que sa réputation ne dépend point de la méchante conduite de son épouse. Mais j'eus le chagrin de voir qu'une personne sans beauté, qui doit le peu d'esprit qu'on lui trouve à l'éducation que je lui ai donnée, détruisoit en un moment toute ma Philosophie. Sa présence me fit oublier mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense me laissèrent si convaincu que mes soupçons étoient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule.

« Cependant mes bontés ne l'ont point changée ; et si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à tel point qu'elle va jusques à entrer avec compassion dans ses intérêts. Et quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être une même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus dans la disposition de la plaindre que de la blâmer. Vous me direz sans doute

Digitized by Google

qu'il faut être père pour aimer de cette manière; mais, pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais véritablement aimé. Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur. Mon idée en est si fort occupée que je ne sais rien en son absence qui puisse me divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne sauroit dire, m'ôtent l'usage de la réflexion; je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste seulement pour ce qu'elle a d'aimable. N'est-ce pas là le dernier point de folie, et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne sert qu'à me faire connoître ma foiblesse sans en pouvoir triompher?

— Je vous avoue à mon tour, lui dit son ami, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensois; mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à faire vos efforts; ils feront leur effet lorsque vous y penserez le moins. Pour moi, je vais faire des vœux afin que vous soyez bientôt content. » Il se retira et laissa Molière, qui rêva encore fort longtemps aux moyens de calmer sa douleur.

Digitized by Google

Mais comme son cœur ne pouvoit être sans occupation, il s'alla mettre en tête de s'attacher à Baron, dans l'espérance que, l'ayant pour ami, il trouveroit de la consolation dans son malheur. Il le tint chez lui comme son enfant, n'épargnant rien pour le faire connoître, et pour cultiver son esprit.

La Molière étoit née pour faire enrager son mari. Tant qu'elle avoit demeuré avec lui, elle avoit haï Baron comme un petit étourdi, qui les mettoit fort souvent mal ensemble par ses rapports; et comme la haine nous aveugle, aussi bien que toutes les autres passions, la sienne l'avoit empêchée de le trouver un fort joli Amant. Quand ils n'eurent plus d'intérêts à démêler, elle commença à le regarder sans prévention, et trouva qu'elle pouvoit s'en faire un amusement agréable. La pièce de Psyché, *qu'on jouoit alors, seconda heureusement ses desseins, et donna naissance à leur amour. La Molière représentoit Psyché à charmer, et Baron, dont le personnage étoit l'Amour, enlevoit les cœurs.*

Les louanges communes qu'on leur donnoit les obligèrent de s'examiner avec plus d'attention, et même avec quelque sorte de

Digitized by Google

plaisir. Baron n'est pas cruel; il se fut à peine aperçu du changement qui s'étoit fait dans le cœur de la Molière en sa faveur, qu'il y répondit aussitôt.

Il fut le premier qui rompit le silence, par un compliment qu'il lui fit sur le bonheur qu'il avoit d'avoir été choisi pour représenter son amant, et qu'il devoit l'approbation du public à cet heureux hasard; qu'il n'étoit pas difficile de jouer un personnage qu'on sentoit naturellement; et qu'il seroit toujours le meilleur acteur du monde, si l'on disposoit les choses de la même manière. La Molière lui répondit que les louanges qu'on donnoit à un homme comme lui étoient dues à son mérite, et qu'elle n'y avoit nulle part; que cependant la galanterie d'une personne qu'on disoit avoir tant de maîtresses ne la surprenoit pas; qu'il devoit être aussi bon comédien hors du théâtre que sur la scène.

Baron, à qui cette manière de reproches ne déplaisoit pas, lui dit, de son air indolent, qu'il avoit à la vérité quelques habitudes qu'on pouvoit nommer bonnes fortunes, mais qu'il étoit prêt de lui sacrifier, et qu'il estimeroit davantage la plus simple de

Digitized by Google

ses faveurs que le dernier emportement de toutes les femmes avec lesquelles il étoit bien, et dont il lui nomma les noms par une discrétion qui lui est naturelle. La Molière fut enchantée de cette préférence. Quoiqu'elle aimât Baron, elle n'avoit pas perdu l'envie de faire des conquêtes nouvelles, et le soin de plaire l'occupoit du moins autant que sa passion. Baron, de son côté, qui ne trouvoit dans la Molière qu'un plaisir sans utilité, n'avoit eu garde de se défaire de ses maîtresses utiles ; ainsi ils conservèrent tous l'agréable et le nécessaire. Mais cette politique ne leur réussit pas, et ils s'aperçurent bientôt que deux personnes d'un même métier peuvent difficilement s'accorder ensemble. Ils se dirent plusieurs choses outrageantes et extravagantes, et cependant ne laissèrent pas de se raccommoder. Ce fut pour peu de temps, car la jalousie que le mérite inspire fait des ennemis irréconciliables ; de sorte que leur antipathie devint plus grande qu'auparavant.

Molière eut quelque satisfaction de les voir désunis, et reprit pour Baron, malgré son ingratitude, ses soins accoutumés, mais pourtant avec moins d'attache. La certi-

Digitized by Google

tude où il étoit que tout l'esprit et tout le mérite imaginable ne sauroit nous garantir de certains événements, lui avoit donné un dégoût extrême pour toutes les choses de la vie. Il n'avoit point alors de plus grand plaisir qu'en sa maison d'Auteuil, où il avoit mis la fille qu'il avoit eue de la Molière. La mère de la Molière fut si désolée de ce mauvais ménage, qu'elle tomba malade et mourut peu de temps après; mais ni la mort de la Béjart ni la mélancolie de Molière n'interrompirent point les plaisirs de son épouse. L'abbé de Lavau, et plusieurs de même caractère, se mirent en état de la désennuyer; Lavau fut des plus chéris jusques à la mort de Molière, qui arriva d'une façon toute surprenante.

Il y avoit longtemps qu'il se trouvoit mal, et l'on attribuoit son incommodité au chagrin qu'il avoit de son mauvais ménage, et plus encore au grand travail qu'il entreprenoit. Un jour qu'il devoit jouer le Malade imaginaire, *pièce nouvelle alors, et sa dernière composée, il se trouva fort indisposé, et fut près de s'exempter de monter au Théâtre; mais quand il eut vu la foule du monde qui étoit à cette représentation, et*

Digitized by Google

le chagrin qu'il y auroit de les renvoyer, il s'efforça et joua presque jusqu'à la fin, sans s'apercevoir que son incommodité étoit augmentée. Mais dans l'endroit où il contrefaisoit le mort, il demeura si foible qu'on crut qu'il l'étoit effectivement. On eut mille peines à le relever. On lui conseilla pour lors de ne pas achever, et de se mettre au lit. Il ne laissa pas de vouloir finir, et comme la pièce étoit fort avancée, il crut pouvoir aller jusqu'au bout sans se faire beaucoup de tort. Mais le zèle qu'il avoit pour le public eut une suite bien cruelle pour lui, car dans le temps qu'il récitoit ces vers :

Grandes Doctores Doctrinæ,
De la Rubarbe et du Séné,

dans la cérémonie des Médecins, il lui tomba du sang de la bouche; ce qui ayant effrayé les spectateurs et ses camarades, on l'emporta chez lui fort promptement, où sa femme le suivit dans la chambre. Elle contrefit du mieux qu'elle put la personne affligée, mais cela ne servit de rien. Il mourut en fort peu d'heures, après avoir perdu tout son sang, qu'il jetoit avec abondance

Digitized by Google

par la bouche, et laissa ainsi le Théâtre exposé à l'audace de tant de misérables Auteurs dont il est à présent la proie. Tous les habiles gens eurent un regret sensible de sa mort, et ses amis la sentirent vivement. A l'égard de sa femme, elle marqua autant de douleur qu'auroit pu faire une personne plus honnête en une semblable occasion.

Comme ce sont les devoirs qu'une telle épouse rend avec plus de plaisir à son époux, elle fit tous ses efforts pour s'en acquitter dignement. Tout le monde sait la difficulté que l'on fit de l'enterrer, et qu'il fallut des ordres absolus pour vaincre la résolution de son curé, qui ne fit pas encore les choses de trop bonne grâce.

La Molière connut, peu de jours après cette mort, qu'on souhaite souvent des choses désavantageuses, et elle fut obligée de regretter Molière de bonne foi. La Thorillière, la Beauval et Baron, voyant qu'ils avoient perdu leur meilleur appui, quittèrent le Palais-Royal pour aller à l'Hôtel de Bourgogne, et la Molière fut contrainte, pour rétablir sa troupe, d'y faire entrer, faute de meilleurs acteurs, Gué-

Digitized by Google

rin, maintenant son mari, et la Guyot, dont les intérêts étoient communs alors en toute manière. Pour comble de malheur, Lulli, qui se servit de cette occasion pour demander au Roi la salle du Palais-Royal, qu'il obtint pour l'Opéra, la réduisit elle-même et la troupe à prendre l'Hôtel de Guénégaud, où toutes les deux sont présentement.

D'abord qu'elle fut au Faubourg Saint-Germain, du Boulay en devint amoureux. Il est homme assez du monde; il savoit à peu près l'air du bureau, et il commença d'offrir à notre veuve ce qu'il crut le pouvoir rendre agréable. Ses offres furent si considérables que la Molière charmée en fut faire confidence à la Châteauneuf qui, jugeant de l'amour de du Boulay par sa libéralité, lui dit qu'il se falloit bien garder de lui rien promettre; qu'il paroissoit assez amoureux pour l'épouser, si elle le ménageoit avec esprit; que cela n'étoit pas sans exemple, et que tout le secret étoit de l'engager d'une manière qu'il ne pût s'en défendre. La Molière entra avec feu dans ces sentiments, et l'envie de devenir femme de du Boulay lui fit trouver aisée une chose

Digitized by Google

qui lui eût paru très-difficile, pour peu qu'elle eût consulté sa raison. Mais l'ambition lui faisoit fermer les yeux sur la justice qu'elle auroit dû se rendre à elle-même; et elle convint avec sa confidente de ce qu'il falloit faire pour réussir dans cette entreprise.

La Châteauneuf lui dit que le plus sûr étoit d'être cruelle, et de lui refuser jusqu'à la plus simple faveur ; que néanmoins il falloit que ce fût d'une manière qui lui fit croire que c'étoit la vertu seule qui donnoit des bornes à la tendresse qu'elle avoit pour lui. La Molière approuva ce conseil, et lorsque du Boulay venoit chez elle, elle le recevoit d'un air si obligeant, qu'aux dernières preuves d'amour près, il ne pouvoit se plaindre d'elle.

Cependant cela ne suffisoit pas pour un homme qui s'étoit flatté de tout obtenir aisément. Il s'aperçut que l'intention de la Demoiselle étoit de l'amuser, et la peur qu'il eut d'en être la dupe le détermina à s'en expliquer. Il fut une après-dînée chez elle dans ce dessein. Il trouva qu'elle se paroit extraordinairement pour une veuve, et, ayant pris un si grand soin de sa beauté à

Digitized by Google

mauvais augure pour son amour, il lui dit, avec un visage assez chagrin : « Nos vœux sont bien différents, Mademoiselle ; du brillant dont vous êtes aujourd'hui, vous souhaiteriez que tout le monde pût vous voir, et moi, qui crains toujours qu'il n'en vienne quelqu'un plus heureux que moi, je voudrois être le seul à qui ce bonheur fût permis »

La Molière, qui lui vouloit faire valoir jusqu'à la moindre honnêteté qu'elle lui faisoit, lui dit avec fierté : « Il est vrai que vous avez sujet de vous plaindre de moi, et que je n'ai pas pour vous des distinctions assez obligeantes. Voilà comme vous êtes faits : plus on vous donne, moins vous êtes contents. Si les femmes étoient raisonnables, elles traiteroient tous les hommes avec la même indifférence, et j'ai envie, ajouta-t-elle, d'en user de cette manière, afin que le droit de préférence ne fasse point d'ennemis entre mes Amants.

— Vous vous faites grand tort, répondit du Boulay, de croire que les demi-bontés que vous avez pour moi soient capables de me satisfaire. Il faudroit pour cela que vous fussiez faite autrement, ou que ma passion fût moins violente ; et quand on est aussi

Digitized by Google

amoureux que je le suis, on compte pour rien tout ce qui n'est pas la possession de ce qu'on aime. Je sais que je ne puis l'espérer par mon mérite; mais, si vous voulez récompenser le plus sincère de ceux qui vous adorent, ce que je sens pour vous me répond de ma félicité. — Vous ne savez ce que vous demandez, répondit la Molière, et pour peu que votre passion vous plaise, vous devriez craindre de la voir finir, comme elle finiroit infailliblement, si vous n'aviez plus rien à souhaiter. Comme l'amour ne se soutient que par les désirs qui causent toute notre ardeur, il meurt aussitôt qu'il est satisfait; du moins jusqu'à présent je n'ai point vu d'Amants fidèles quand ils sont heureux. Et comment, poursuivit-elle, peut-on avoir des impatiences et des transports pour une chose dont on est le maître? et que peut-on souhaiter quand on est satisfait?

— L'être toujours, ma belle! s'écria du Boulay. Si jusqu'à présent vous n'avez pas trouvé d'Amant constant, vous avez en moi dequoi faire un miracle. » Il se jeta en même temps à ses genoux, et l'anima si fort par ses caresses, qu'elle étoit prête

Digitized by Google

d'obéir à son tempérament, qui ne la porte pas à la cruauté, si l'adroite confidente, qui ne se fioit pas trop à la parole que la Demoiselle lui avoit donnée d'être sévère, ne fût venue troubler leur conversation.

Du Boulay fut si outragé de l'arrivée de celle qui traversoit sa bonne fortune, qu'il sortit aussitôt sans prendre congé de personne, ce qui déconcerta fort la Molière. Pour la Châteauneuf, elle est trop habile en ces sortes de matières pour n'avoir pas compris d'abord ce qui avoit causé la fureur de ce départ précipité. Elle feignit pourtant de vouloir s'en éclaircir, et demanda à la Molière à quel point elle en étoit avec son Amant. La Demoiselle, qui avoit toute confiance à la Châteauneuf, lui dit à peu près comment les choses s'étoient passées; ce qui lui fit voir qu'il étoit homme plus difficile à surprendre qu'elle ne se l'étoit imaginé. C'est pourquoi elle recommanda à la Molière de se tenir ferme sur le pied de la vertu; qu'elle voyoit sa fortune en assez bon chemin, pourvu qu'elle n'y mît point d'obstacle par sa facilité; surtout qu'elle évitât de se trouver seule avec du Boulay, parce qu'il est dans la vie

Digitized by Google

des moments fâcheux dont on ne peut répondre, et que la prudence ne vouloit pas qu'on se fît trop à soi dans de semblables occasions.

La Molière lui confirma la promesse qu'elle lui avoit faite de ne rien permettre à du Boulay, sans les formalités dont elles étoient convenues, et que du moins, si la chose manquoit, elle n'auroit pas à se reprocher que ce fût par sa faute. « C'est le mieux que vous puissiez faire, lui dit la Châteauneuf, et je suis fort trompée si vous n'y réussissez pas; car je ne sais quoi me dit que vous devez être la plus heureuse personne du monde. » La Guyot, qui venoit faire sa cour à la Molière, dont elle avoit besoin, les fit changer de discours, et la Châteauneuf s'en alla pour les laisser parler en liberté des affaires de leur fraternité.

Cependant du Boulay, qui croyoit que son bonhenr n'avoit été retardé que par la seule présence de la confidente, se rendit le lendemain chez la Molière avec des impatiences qu'il est aisé de se figurer, espérant la trouver dans les mêmes dispositions où il l'avoit laissée. Il se faisoit des avant-goûts

Digitized by Google

de plaisir plus grands que le plaisir même. Il s'étoit mis le plus magnifique qu'il avoit pu, et étoit allé chez elle deux heures plus tôt qu'à son ordinaire; mais il fut bien surpris de la trouver d'un air sérieux qui auroit glacé l'Amour même. Elle s'étoit déjà repentie de la complaisance qu'elle avoit eue la veille, quoiqu'elle eût été toujours involontaire, et que le seul mouvement de la nature lui eût inspiré ce qu'elle sentoit pour du Boulay. Ainsi, pour effacer la mauvaise opinion qu'il avoit pu concevoir de sa facilité le jour d'auparavant, elle prit un air de fierté qui lui pût ôter entièrement l'espérance de venir au comble de ses souhaits que par des voies honnêtes.

Du Boulay fut surpris de ce grand sérieux; mais, comme il la connoissoit précieuse, il n'en découvrit pas le mystère; il tâcha seulement, par ses caresses ordinaires, de la faire revenir de cette mauvaise humeur. Il lui en fit même qui lui parurent trop vives pour ce qu'elle s'étoit proposé. Elle s'en défendit au commencement avec quelque espèce de douceur; mais comme elle vit qu'il continuoit avec la même ardeur, elle se mit fort en colère, en lui disant

Digitized by Google

qu'elle voyoit bien qu'il étoit du nombre de ceux qui se mettent dans l'esprit qu'il n'y a pas une Comédienne qui ait de la vertu. « Sachez, lui dit-elle, que si les manières honnêtes que j'ai eues pour vous vous ont fait croire que vous pourriez tout obtenir de moi, j'en userai à l'avenir d'une manière qui vous fera connoître que vous vous êtes bien trompé dans cette pensée.

— Je suis au désespoir de vous avoir fâchée, lui dit du Boulay ; mais il faut pardonner quelque chose à la passion, qui fait que je ne suis pas maître de moi-même lorsque je vous vois. — Vous ne m'aimez pas tant que vous dites, répliqua la Molière, et il faudroit d'autres preuves pour me le persuader. — Quelle injustice! dit du Boulay. Quoi! mes assiduités et mes soins ne sont pas les marques d'une véritable passion? Quelles autres marques pourriez-vous souhaiter pour être convaincue de ce que je sens pour vous? »

La Molière demeura quelque temps sans lui répondre, et tout d'un coup, prenant la parole : « Croyez-vous, dit-elle, que toutes les raisons que vous m'opposez soient suffisantes pour me prouver votre amour? Y a

Digitized by Google

-il un homme dans le monde qui ne se fasse un plaisir d'avoir des faveurs d'une femme qu'il trouve aimable; et ne sait-on pas que l'on n'y peut parvenir que par les soins que l'on prend de lui plaire? Je puis croire que vous avez les mêmes sentiments pour moi; mais si vous voulez que je les croie plus tendres et plus désintéressés, faites ce qu'il faut faire, afin que je n'en puisse douter, ou prenez le parti de me laisser en repos : car je vous dis aujourd'hui, pour la dernière fois, qu'on ne peut rien espérer de moi du côté de la galanterie. »

Ce discours étonna du Boulay et lui ouvrit les yeux sur les intentions de la Molière. Il vit qu'elle s'étoit flattée d'une chose à laquelle il n'avoit aucune disposition. Néanmoins il eut de la joie de sa folie, et résolut de la laisser dans son erreur pour en profiter, en lui donnant un peu d'espérance.

Il ne faisoit pas scrupule d'abuser de sa crédulité (ce n'est plus le temps d'en avoir pour si peu de chose), si bien qu'il se jeta à ses genoux, et lui dit que, puisqu'elle joignoit à tant de charmes une vertu si délicate, cela pouvoi. le déterminer à lui donner

Digitized by Google

des assurances qui prouveroient ce qu'il tâchoit en vain de lui persuader. Il ajouta, d'un air qui paroissoit fort naturel, qu'il se feroit une joie de contribuer à la fortune d'une si aimable personne; qu'il souhaitoit que la sienne fût plus considérable, afin de la rendre heureuse; mais qu'il ne pouvoit lui sacrifier que les choses dont il étoit le maître, et qu'il se croiroit au comble du bonheur, si elle vouloit bien s'en contenter.

On peut aisément juger combien la Molière étoit flattée du discours de du Boulay. Elle lui protesta à son tour qu'il étoit de tous les hommes celui pour qui elle avoit le plus de penchant, et qu'il auroit tout lieu d'être content de sa tendresse, aussitôt qu'elle pourroit lui en donner des marques avec bienséance. « Eh! quoi, Mademoiselle, qui peut vous arrêter, après l'assurance que je vous donne que vous serez satisfaite dans peu de jours? Doutez-vous de la vérité de ce que je vous dis? Et suis-je un homme à vous tromper? » D'un côté, elle craignoit que sa facilité ne rebutât du Boulay; de l'autre, elle appréhendoit qu'il ne crût qu'elle n'avoit aucune inclination pour lui.

Comme c'étoit la vérité, et qu'elle ne

Digitized by Google

cherchoit que son élévation, il remarqua son incertitude, et, voulant achever de la déterminer entièrement à ce qu'il souhaitoit, il feignit d'être fâché de ce qu'elle le refusoit après la promesse qu'il venoit de lui faire. « Je suis bien malheureux, lui dit-il, de voir que vous ajoutez si peu de foi à ma parole! Et j'ai peine à croire que vous vouliez vous résoudre à passer votre vie avec un homme que vous estimez assez peu pour douter de ce qu'il vous dit, et je vois bien qu'il faut vaincre ma passion, puisque je ne puis vaincre votre indifférence. »

Il voulut s'en aller en disant cela, mais la Molière qui craignoit qu'il ne fût effectivement fâché, l'arrêta malgré lui; et comme elle vit qu'elle ne pouvoit le calmer qu'en ne lui refusant rien, elle fut assez crédule pour se laisser aller, sur l'assurance que du Boulay lui réitéra, qu'il la satisferoit dans peu de jours; il se retira aussi le plus content de tous les hommes, en laissant de son côté la Molière fort satisfaite du pouvoir de ses charmes.

Elle fut retrouver la Châteauneuf, à qui elle parla de son mariage comme d'une chose faite, en lui promettant que le chan-

Digitized by Google

gement de sa fortune ne changeroit point son amitié; que, n'aimant point du Boulay assez pour lui garder une fidélité à toute épreuve, elle auroit toujours besoin d'elle pour se conduire, et qu'elle la prioit de ne lui pas refuser son secours quand elle en auroit besoin. « L'inclination que j'ai à vous rendre service ne peut finir par votre mariage, lui dit la Châteauneuf; mais il n'est pas temps de songer à une nouvelle intrigue, et il faut du moins observer quelque régularité dans les commencements; ce qu'il faut maintenant, c'est de presser vivement la chose. »

La Châteauneuf gouvernoit si absolument la Molière qu'elle suivoit de point en point tout ce qu'elle lui commandoit, et se contraignoit autant qu'il lui étoit possible, pressant tous les jours du Boulay de lui tenir parole; et il lui donnoit toujours quelque nouvelle excuse sur les oppositions que sa famille y pourroit apporter, si on ne ménageoit cette affaire délicatement. Une autre fois, il lui disoit que, n'ayant plus rien à ménager quand elle seroit sa femme, il craignoit qu'elle n'eût pas pour lui toute la complaisance qu'il pouvoit souhaiter.

Digitized by Google

Enfin, fatigué des importunités de la Molière, il lui déclara que, quoiqu'il eût pour elle toute la passion imaginable, des raisons puissantes ne lui permettoient pas de la contenter sur le chapitre du mariage.

Cet aveu sincère surprit la Demoiselle, qui avoit cru de bonne foi du Boulay assez amoureux pour l'épouser. Elle ne fut point maîtresse de sa colère, que la connoissance d'avoir été trompée par cet homme avoit encore excitée, et, dans la violence de ses premiers mouvements, elle le traita comme le dernier des hommes; après l'avoir appelé mille fois scélérat et perfide, et lui avoir juré qu'il auroit tout lieu de se repentir d'avoir abusé de sa facilité, elle le chassa, en lui défendant de revenir jamais chez elle.

Du Boulay, qui n'avoit pas répondu un mot à toutes ces menaces, se retira tout doucement pour ne la pas aigrir davantage. Il lui écrivit le lendemain la lettre du monde la plus passionnée, où il la prioit de l'excuser si, lui connoissant trop de vertu pour consentir à le rendre heureux sans la promesse qu'il lui avoit faite, il avoit été forcé par son amour à se servir de cette ruse.

La Molière, en femme habile, ne lui

Digitized by Google

voulut point faire de réponse sans consulter la Châteauneuf, à qui elle avoua la faute qu'elle avoit faite, d'avoir pu croire un homme sur sa parole ; mais que du Boulay l'avoit si fort pressée, qu'il lui avoit été impossible de s'en défendre, et que c'étoit par un excès de confiance; qu'elle la prioit de l'instruire de ce qu'elle avoit à faire, qu'ayant fait réflexion, lorsque sa colère avoit été passée, qu'il n'étoit pas à propos de bannir du Boulay, quand même il ne la devroit pas épouser, il faisoit une dépense assez considérable pour vouloir le conserver par cette seule raison. La Châteauneuf lui dit qu'il falloit écrire ; que quelque résolution qu'elle eût prise contre lui, il ne lui étoit pas possible d'être plus longtemps sans le voir.

La Molière à l'instant lui écrivit en ces termes :

BILLET.

Je ne veux plus me souvenir que vous m'ayez offensée, puisque j'ai la foiblesse de vous aimer encore, après la tromperie que vous m'avez faite : je veux même oublier le sujet que j'ai de me plaindre de vous, et vous donner une grâce que l'amour doit signer.

Digitized by Google

Du Boulay accourut aux pieds de sa belle, à qui il dit tout ce qu'il put s'imaginer de plus tendre. Il évita adroitement de lui parler du sujet qui les avoit mis mal ensemble, lui proposa mille divertissements; et, quoiqu'il ne soit pas trop libéral, sa passion l'avoit rendu prodigue pour la Molière. Les festins, les cadeaux et les bijoux étoient des preuves convaincantes que l'amour peut changer le tempérament, et il en étoit si fort amoureux, que leur commerce auroit duré longtemps, si la belle avoit eu de la conduite; mais ce qu'elle fit pour Guérin le dégoûta si fort, qu'il ne se souvint qu'à peine qu'il en avoit été amoureux; et voici ce qui le dégagea.

La Guyot, qui avoit été appelée dans la troupe avec Guérin, qu'elle aimoit depuis cinq ans de la plus belle passion dont elle fût capable, ménageoit la Molière pour son intérêt et celui de son amant, et lui donnoit souvent à manger, dans l'espérance de l'engager davantage. La Molière, qui est un esprit fort extraordinaire, ne pouvant souffrir une union qui lui sembloit parfaite, résolut, pour la troubler, de donner de l'amour à Guérin; pour cet effet, elle ne

Digitized by Google

manquoit pas d'y aller tous les jours avec empressement; ce qui chagrinoit du Boulay, qui l'attendoit souvent inutilement; mais elle croyoit son temps trop bien employé à faire une pareille conquête, quoique celui pour qui elle prenoit tant de soin fût l'homme du monde qui en méritât le moins; mais le mérite ne peut rien contre le caprice, et notre cœur est presque toujours la dupe du choix que nous faisons.

La Molière, à qui l'âge avoit donné du discernement, ne laissa pas de travailler comme il falloit pour lui plaire et pour l'enlever à la Guyot. Guérin avoit aimé la Guyot de bonne foi; mais comme il n'est rien que le temps n'use, il commençoit à n'avoir plus pour elle qu'une bonne amitié pleine de froideur, qui est la suite ordinaire des longues habitudes. Il s'aperçut aisément des sentiments que la Molière avoit pour lui, et la connoissance d'une chose qu'il n'eût jamais osé espérer lui donna une joie sensible, et d'autant plus grande que, par ce moyen, il crut pouvoir se maintenir avec agrément dans une troupe où on lui faisoit la justice de ne le pas aimer.

Comme l'extérieur accompagne ordinai-

Digitized by Google

rement la bassesse ou la grandeur de l'âme, il s'attacha à examiner le foible de la Molière, afin de s'en rendre le maître. Il n'eut pas de peine à connoître qu'elle vouloit être applaudie en tout, n'être contredite en rien, et surtout qu'elle prétendoit qu'un amant fût soumis comme un esclave. Guérin qui est capable des dernières bassesses, pourvu qu'il trouve son intérêt, n'eut pas de peine pour l'aimer à sa manière.

La première preuve de sa passion fut dans des répétitions que l'on faisoit de quelques pièces nouvelles. Il avoit accoutumé de donner la main à la Guyot pour la conduire ; un jour il l'offrit à la Molière qui l'accepta après un demi-refus, ce qui alarma la Guyot, qui est naturellement fort jalouse ; de sorte que, son amant étant revenu de conduire la Molière, elle le querella avec violence ; lui reprocha qu'il avoit oublié toutes les obligations qu'il lui avoit, pour en user d'une manière si impertinente ; qu'il lui étoit redevable de sa fortune ; qu'il devoit être persuadé qu'on ne se seroit jamais avisé d'aller chercher une figure comme la sienne dans le fond d'une province, sans le refus qu'elle avoit fait d'entrer dans la troupe, si on le

Digitized by Google

laissoit en campagne ; et que, pour récompense, il étoit à peine arrivé qu'il l'abandonnoit pour une guenon, elle qui étoit une des plus jolies femmes de France.

Guérin, le plus dissimulé de tous les hommes, et qui ne se sentoit pas assez bien avec la Molière pour rompre tout à fait avec la Guyot, lui fit cent protestations qu'il l'aimoit toujours ; et que ce n'étoit que pour se maintenir tous deux dans la Troupe, où la Molière étoit la plus puissante, qu'il lui rendoit ces sortes de devoirs ; si bien que la Guyot qui l'aimoit, se laissa persuader.

Guérin continua tous ses soins pour la Molière, qui les recevoit en femme à qui il faisoit plaisir ; mais du Boulay n'en étoit pas plus satisfait. Il trouvoit mauvais qu'elle fît mille avances à un malheureux, pendant qu'elle le traitoit avec la dernière indifférence. Il lui en dit ses sentiments avec quelque colère. Elle, qui ne croyoit pas qu'un de ses amants lui pût échapper, lui répondit avec beaucoup d'aigreur qu'elle trouvoit fort mauvais qu'il censurât sa conduite ; qu'elle prétendoit être maîtresse de ses actions ; et que, s'il voyoit chez elle quelque chose qui lui déplût, il étoit maître de n'y plus revenir ;

Digitized by Google

qu'il falloit l'aimer telle qu'elle étoit, ou la laisser en repos.

Du Boulay est honnête homme ; il ne put souffrir un pareil traitement. Le mépris succéda à la pitié qu'il avoit eue de l'engagement de la Molière avec Guérin, et se détermina à s'en retirer, malgré l'inclination qu'il avoit pour elle. Dans un autre temps, la Molière auroit senti cette perte ; mais le cœur de Guérin lui paroissoit si précieux, qu'elle ne se soucioit que de l'enlever à la Guyot.

La Châteauneuf, qui n'avoit pas même vue qu'elle, et qui prévoyoit ce que lui coûteroient ses entêtements, fit ses efforts pour la déterminer ; mais, contre l'ordinaire, elle reçut si mal ses avis qu'elles se brouillèrent ensemble ; de manière qu'elles ne se sont pas encore raccommodées aujourd'hui.

Il arriva dans ce même temps une aventure à la Molière qui augmenta extrêmement son orgueil. Il y avoit à Paris une certaine femme, appelée la Tourelle, qui lui ressembloit si parfaitement, qu'il étoit mal aisé de ne s'y pas méprendre. Elle faisoit métier de galanterie, aussi bien que la Molière, mais avec moins de bonheur, ce

Digitized by Google

qui lui donna la pensée, voyant qu'elle lui ressembloit si bien, de passer pour la Molière près de ceux qui n'avoient pas grand commerce avec elle, voulant essayer si sa fortune n'augmenteroit point.

La chose lui réussit avec tant de bonheur pendant quelques mois, que tout le monde y étoit trompé. Un Président de Grenoble, nommé Lescot, qui étoit devenu amoureux de la Molière en la voyant sur le théâtre, cherchoit par tout Paris quelqu'un qui lui en pût donner la connoissance. Il alloit souvent chez une femme nommée la Ledoux, dont le métier ordinaire étoit de faire plaisir au public. Il lui témoigna qu'il souhaitoit connoître la Molière, et que la dépense ne lui coûteroit rien, pourvu qu'il pût se satisfaire. La Ledoux ne la connoissoit point : il n'auroit pas été difficile pour peu qu'elle eût eu d'habitude avec elle. Néanmoins elle se souvint que, sans se donner tant de peine, la Tourelle pouvoit admirablement bien faire son personnage. C'est pourquoi elle dit au Président qu'elle ne la connoissoit point, mais qu'elle savoit une personne qui la gouvernoit absolument ; qu'elle la feroit pressentir sur ce chapitre,

Digitized by Google

et que, dans quelques jours, elle lui en donneroit des nouvelles. Le Président la conjura de ne rien oublier pour le rendre heureux, et qu'elle devoit être sûre de sa reconnoissance.

Du moment qu'il fut sorti, elle envoya chercher la Tourelle, à qui elle dit qu'elle avoit trouvé une bonne dupe; qu'il en falloit profiter; qu'elle se tînt prête pour le jour qu'elle l'enverroit quérir, et qu'elle se préparât à bien contrefaire la Molière.

Le lendemain, le Président vint, fort empressé, pour savoir le succès de sa négociation. La Ledoux lui répondit que cela n'alloit pas si vite; qu'on lui avoit seulement promis d'en faire parler à la Molière, et qu'il falloit se donner un peu de patience. Le Président la conjura de nouveau de ne point épargner ses soins. Il venoit tous les jours savoir s'il y avoit lieu d'espérer. Enfin, quand la Ledoux eut pris le temps qu'il falloit pour faire valoir ses peines, elle dit au Président, avec beaucoup de joie, qu'elle avoit surmonté les obstacles qui s'étoient opposés à sa passion, et qu'elle avoit parole de la Molière pour venir le lendemain. L'amoureux Président lui promit de se res-

Digitized by Google

souvenir toute sa vie du service qu'elle lui rendoit.

Il prit l'heure du rendez-vous, où il se trouva longtemps avant la Demoiselle, qui vint avec un habit fort négligé, comme une personne qui appréhendoit d'être connue. Elle affecta la toux éternelle de la Molière, ses airs importants, ne parlant que de vapeurs, et joua si bien son rôle, qu'un homme plus connoisseur y eût été trompé. Elle lui fit valoir l'obligation qu'il lui avoit d'être venue dans ces sortes de lieux, dont le seul nom faisoit horreur. Le Président lui dit qu'elle n'avoit qu'à prescrire la reconnoissance qu'elle vouloit qu'il en eût, et que tout ce qu'il avoit au monde étoit en son pouvoir. La Tourelle fit fort l'opulente, et, après s'être défendue longtemps, elle lui dit qu'elle vouloit bien prendre un présent de lui, pourvu qu'il fût d'une petite conséquence; qu'elle ne vouloit qu'un collier pour sa fille, qui étoit en Religion. Aussitôt notre amant la mena sur le quai des Orfévres, où il la pria de le choisir tel qu'il lui plairoit. Elle lui dit qu'elle n'en vouloit un que d'un prix médiocre, et se satisfit à sa volonté. Ces manières magnifiques furent un nouveau charme pour notre

Digitized by Google

amant. Il continua de la voir au même endroit, où elle lui recommanda de ne lui point parler sur le théâtre, parce que ce seroit le moyen de la perdre entièrement, et que ses compagnes, qui avoient une extrême jalousie contre elle, seroient ravies d'avoir une occasion de parler.

Il lui obéissoit, et se contentoit d'aller admirer la Molière, croyant que ce fût elle. Il l'admiroit alors avec justice dans le rôle de Circé *qu'elle jouoit, et dont elle s'acquittoit parfaitement. Elle y avoit un certain habit de Magicienne, et une quantité de cheveux épars qui lui donnoient un grand agrément.*

Un jour que la Tourelle avoit donné rendez-vous au Président chez la Ledoux, elle y manqua. Son amant, après l'avoir longtemps attendue, voulut aller à la Comédie, et toutes les raisons de la Ledoux ne purent l'en empêcher. Il fut donc à l'Hôtel de Guénégaud, et la première personne qu'il aperçut sur le théâtre fut la Molière. Il se détermina d'abord à y monter, contre les défenses qu'elle lui en avoit faites; mais il crut qu'un petit emportement de passion ne lui messiéroit point. Il y monta donc dans

Digitized by Google

le dessein de lui marquer le chagrin qu'il avoit de ne l'avoir point vue l'après-dînée. D'abord qu'il fut sur le théâtre, il ne put lui parler à cause d'un nombre infini de jeunes gens qui l'entouroient. Il se contenta de lui sourire toutes les fois qu'elle tournoit la tête de son côté, et de lui dire, quand elle passoit dans une loge où il s'étoit mis exprès : « Vous n'avez jamais été si belle, et si je n'étois pas amoureux de vous, je le deviendrois aujourd'hui. » La Molière ne faisoit aucune réflexion à ce qu'il lui disoit ; elle croyoit que c'étoit un homme qui la trouvoit à son gré, et qui étoit bien aise de le lui faire connoître.

Pour le Président, il étoit hors de soi de voir avec quelle négligence elle recevoit ses douceurs. La pièce lui sembloit d'une longueur insupportable, dans l'envie qu'il avoit d'apprendre sa destinée. Il fut à la porte de la loge où elle se déshabilloit, et y entra avec elle lorsque la Comédienne eut finie. La Molière est impérieuse, et la liberté du Président lui parut trop grande pour un homme qu'elle n'avoit jamais vu ; ce n'est pas qu'il ne soit permis d'entrer dans les loges des Comédiennes, mais il faut du

Digitized by Google

moins que ce soit des gens qu'elles connoissent.

La Molière, qui n'avoit jamais vu son visage, fut surprise de sa hardiesse, et, pour l'en punir, elle résolut de ne rien répondre à tout ce qu'il diroit. Il crut d'abord qu'on n'osoit parler en présence de la fille de chambre qui la déshabilloit. Ce fut un nouvel obstacle pour le Président que cette fille; et, comme il n'osoit témoigner son inquiétude devant elle, il faisoit signe à la Molière de la renvoyer, et qu'il avoit quelque chose à lui dire. La Molière n'avoit garde d'entendre ni de répondre à des signes qu'elle ne connoissoit pas; mais notre Amant, qui croyoit avoir été assez d'intelligence avec elle pour qu'elle dût comprendre cette façon de s'exprimer, toute muette qu'elle étoit, prenoit pour des marques de colère le refus qu'elle faisoit d'y répondre; et l'envie qu'il avoit d'apprendre ce qui causoit cette froideur, l'obligea de s'approcher, et de lui demander ce qui avoit empêché qu'il n'eût eu le plaisir de la voir l'après-dînée.

La Molière lui demanda d'un ton fort haut ce qu'il disoit, et le Président lui demanda d'un ton encore plus bas si l'on

Digitized by Google

osoit dire devant cette fille ce qu'on pensoit.

La Molière, étonnée de ce discours, lui répondit encore d'une voix plus élevée : « Je ne crois pas avoir rien d'assez mystérieux avec vous pour devoir prendre ces sortes de précautions, et vous pourriez vous expliquer avec moi devant toute la terre. » L'aigreur avec laquelle elle acheva ces mots fit entièrement perdre patience au Président, qui lui dit : « J'approuverois votre procédé, si j'avois fait quelque action qui dût vous déplaire depuis que je vous connois, mais je n'ai rien à me reprocher ; quand vous manquez au rendez-vous que vous m'avez donné, et que je viens tout inquiet, craignant qu'il ne vous soit arrivé quelque accident, vous me traitez comme le plus criminel de tous les hommes. »

Il seroit difficile de bien représenter l'étonnement de la Molière. Plus elle considéroit le Président, moins elle se souvenoit de lui avoir jamais parlé ; et, comme il avoit la mine d'un honnête homme, l'émotion avec laquelle il continuoit de lui faire des reproches, lui marquant que ce n'étoit ni jeu d'esprit ni gageure, augmentoit si fort sa sur-

Digitized by Google

prise, qu'elle ne savoit que croire de ce qu'elle voyoit.

Le Président, de son côté, ne pouvoit comprendre d'où venoit le silence de la Molière. « Enfin, lui dit-il, donnez-moi une bonne ou mauvaise raison qui justifie un procédé pareil au vôtre! » Il cessa de parler pour attendre la réponse de la Molière; mais elle n'étoit pas encore revenue de son étonnement. Le Président étoit dans la dernière consternation. C'étoit une chose plaisante de les voir tous deux se regarder sans se rien dire, et s'examiner avec une attention qui ne peut se figurer. Néanmoins la Molière, résolue de s'éclaircir d'une aventure qui lui paroissoit si surprenante, demanda au Président, avec un grand sérieux, ce qui pouvoit l'obliger à lui dire qu'il la connoissoit; qu'elle avoit pu croire au commencement que c'étoit une plaisanterie; mais qu'il la poussoit si loin qu'elle ne pouvoit plus la supporter, surtout d'où venoit son obstination à lui soutenir qu'elle lui avoit donné un rendez-vous auquel elle avoit manqué. « Ah! Dieu, s'écria le Président, peut-on avoir l'audace de dire à un homme qu'on ne l'a jamais vu, après ce qui s'est passé entre vous

Digitized by Google

et moi ! J'ai du chagrin que vous m'obligiez d'éclater et de sortir du respect que j'ai pour toutes les femmes ; mais vous êtes indigne qu'on en conserve pour vous : après m'être venue trouver vingt fois dans un lieu comme celui où je vous ai vue, il faut que vous soyez la dernière de toutes les créatures pour m'oser demander si je vous connois. »

On peut juger que la Molière, de l'humeur dont elle est, ne fut pas insensible à ces duretés. Croyant donc que c'étoit une insulte que le Président lui vouloit faire, elle dit à sa fille de chambre d'appeler ses compagnes. « Vous me faites plaisir, lui dit cet Amant outré, et je souhaiterois que tout Paris fût ici pour rendre votre honte plus publique. — Insolent, j'aurai bientôt raison de votre extravagance, » lui dit la Molière.

Dans ce moment les Comédiennes entrèrent dans la loge, où elles trouvèrent le Président d'une fureur inconcevable, et la Demoiselle dans une si grande colère qu'elle ne pouvoit plus parler. Elle expliqua néanmoins à ses compagnes ce qui l'avoit obligée de les envoyer quérir, pendant que le Président contoit aussi les raisons qu'il avoit

Digitized by Google

d'en user avec la Molière de cette façon, leur protestant avec mille serments qu'il la connoissoit pour l'avoir vue plusieurs fois dans un lieu de débauche, et que le collier qu'elle avoit au cou étoit un présent qu'il lui avoit fait. La Molière, entendant cela, voulut lui donner un soufflet; mais il la prévint et lui arracha son collier, croyant avec certitude que c'étoit le même qu'il avoit donné à la Tourelle, encore que celui-là fût incomparablement plus gros.

A cet affront, que la Demoiselle ne crut pas devoir supporter, elle fit monter tous les Gardes de la Comédie; on ferma la porte, et on envoya chercher un Commissaire, qui conduisit le Président en prison, où il fut jusqu'au lendemain, qu'il en sortit sous caution, soutenant toujours qu'il prouveroit ce qui l'avoit forcé à maltraiter la Molière, ne pouvant se persuader que ce ne fût point celle qu'il avoit vue chez la Ledoux.

La Molière, qui demandoit de grandes réparations contre le Président, fit informer de la chose; elle fut confrontée devant l'Orfévre, croyant que cette seule preuve détruiroit l'erreur du Président; mais elle fut bien autrement désolée, quand il assura que

Digitized by Google

c'étoit la même à qui il avoit vendu le collier. Elle étoit inconsolable que son innocence ne pût être reconnue; elle fit faire des perquisitions dans tout Paris de la Ledoux, qu'on disoit s'être cachée à la première nouvelle qu'elle avoit eue de cette affaire, et on eut beaucoup de peine à la trouver.

Enfin elle fut prise, et elle avoua que c'étoit par son moyen que la chose étoit arrivée; qu'elle avoit vu une femme qui, par la ressemblance qu'elle avoit avec la Molière, avoit trompé une infinité de gens; que c'étoit la même qui avoit causé l'erreur du Président. La Tourelle fut aussi prise, et la Molière en eut une joie inexprimable, espérant par là faire croire dans le monde que tous les bruits qui avoient couru d'elle, avoient été causés par la ressemblance qui étoit entre elle et la Tourelle.

La Molière faisoit travailler avec soin au procès de sa rivale; et, comme elle avoit de l'argent, et que l'autre, au contraire, ne comptoit que sur sa bonne fortune journalière, les choses allèrent comme elle voulut; et, malgré l'injustice qu'il y avoit à la punir d'un crime dont la Molière lui avoit pu donner des leçons, la Ledoux et elle furent châ-

Digitized by Google

tiées devant l'Hôtel de Guénégaud, logis de la Molière, qui, tout orgueilleuse d'avoir satisfait sa vengeance, et croyant avoir assez bien établi sa vertu aux yeux de tout Paris, faisoit valoir à Guérin son bonheur de ce qu'une femme comme elle daignoit le regarder.

Guérin, qui songeoit à s'en rendre le maître, et qui regardoit le mariage comme une chose qui établissoit sa fortune, lui donnoit tout l'encens qu'elle pouvoit désirer; et il eût été en un besoin à l'adoration pour l'amener au Sacrement; mais c'étoit une chose à laquelle elle avoit bien de la peine à se résoudre. Elle avoit fait un usage trop agréable de la liberté que donne la qualité de veuve, pour ne la pas quitter avec regret. Elle appréhendoit de prendre un maître qui ne s'accommodât pas à son humeur. Guérin faisoit ses efforts pour la guérir de ses appréhensions, lui disant que, s'il souhaitoit de l'épouser, ce n'étoit pas dans la vue qu'avoient tous les hommes qui se dévouent à ces sortes d'engagements; qu'il se flattoit de lui faire goûter dans le mariage des douceurs inconnues jusqu'alors, par le peu de sympathie qui se trouve ordinairement dans

Digitized by Google

ces sortes de nœuds, dont l'intérêt qui les a formés corrompt tous les plaisirs; et que, d'ailleurs, il avoit en horreur cette obéissance aveugle où la plupart des hommes veulent assujettir leurs femmes; et qu'elle ne devoit pas douter qu'elle seroit la maîtresse absolue de ses volontés comme de son cœur.

La Molière se laissa aller un peu à ses promesses; elle lui avoit déjà fait quitter la Guyot; et il mangeoit d'ordinaire chez elle, où elle le traitoit en esclave pour l'accoutumer à souffrir ses duretés. Elle le mettoit quelquefois à de si rudes épreuves qu'on étoit étonné qu'il pût les souffrir. Pour lui, il avoit trop d'expérience pour ne pas savoir qu'on touche plutôt les femmes en leur applaudissant dans leurs petites foiblesses, qu'avec tout le mérite possible.

Sa complaisance lui réussit lorsqu'il n'y avoit plus d'espérance; il commençoit à perdre courage; voyant que tout ce qu'il faisoit ne la persuadoit point de terminer leur mariage, il eut recours à quelque chose de plus fort que des paroles. D'ailleurs, il lui eût été assez difficile de la toucher par son esprit, puisqu'on ne sauroit en avoir moins; il

Digitized by Google

mit en usage le talent des larmes, dont la nature l'a doué au défaut d'autres qualités. Il se servit de ce moyen pour la convaincre de l'amour qu'il avoit pour elle, et il protesta tant de fois qu'il mourroit de douleur, si elle différoit une chose où il bornoit toute sa félicité, qu'il la toucha autant de pitié que d'amour. Elle lui promit donc de l'épouser dès qu'elle auroit mis ses affaires en un tel état que sa fille, qu'elle aimoit fort peu, ne la pût inquiéter, et qu'elle le prioit de ne rien divulguer que tout ne fût réglé.

Guérin, qui jugea bien qu'il ne trouveroit jamais une si belle occasion, profita des dispositions favorables où il la trouvoit, et la pressa avec tant de succès que la consommation des noces se fit avant la cérémonie. Guérin fut même si heureux qu'il mit la Molière en nécessité de l'épouser, si elle vouloit garder quelques mesures dans le public; car sa grossesse parut si fort, qu'elle ne pouvoit presque plus jouer. Elle prit donc toutes les précautions qu'il falloit prendre pour épouser Guérin secrètement, afin de faire croire qu'il y avoit déjà du temps que leur mariage étoit fait dans toutes les formes.

Digitized by Google

La Guérin eut des preuves essentielles, plus tôt qu'elle ne pensoit, qu'il n'est point de mari qui conserve le caractère d'amant. Dans les premiers jours de son mariage, il avoit eu pour elle des soumissions dont elle auroit été fort satisfaite, si elles eussent duré; mais Guérin, qui s'aperçut qu'elle en abusoit, lui fit sentir, quoique un peu trop tard, qu'elle s'étoit donné un maître. Elle souffroit impatiemment les premières obéissances où il voulut la soumettre; elle lui reprocha mille fois qu'il n'étoit que ce qu'elle avoit bien voulu le faire; et que néanmoins il en agissoit d'une manière qui le rendoit indigne de ce qu'elle avoit fait pour lui; mais qu'elle savoit la vengeance dont une femme spirituelle se servoit, quand le mauvais traitement d'un mari l'obligeoit de recourir à ces sortes de remèdes. Guérin lui dit à son tour qu'elle se trompoit fort, si elle prétendoit conserver ses manières coquettes après leur mariage; qu'il prétendoit qu'elle vécût comme les autres femmes raisonnables, c'est-à-dire qu'elle ne se mêlât que de jouer la Comédie, ou de faire son ménage.

Ils eurent plusieurs différends sur ce cha-

Digitized by Google

pitre; mais à la fin elle a été obligée de prendre le parti de la patience, et, pour toutes intrigues, elle a été réduite à un certain Aubry, qui demeure au même logis.

Guérin a mis si bon ordre à sa conduite, qu'elle n'oseroit voir personne sans sa permission. Heureusement pour elle, elle a un petit garçon qu'elle aime fort; ce qui sert à dissiper ses chagrins, avec sa maison de Meudon, qu'elle a rendue fort propre par la dépense qu'elle y a faite, où elle passe une partie de l'année les jours qu'elle ne joue pas, qui sont en assez grand nombre, par l'inutilité dont elle est présentement dans la Troupe, où elle ne fait plus aucune figure depuis la jonction des deux Troupes; et, sans les pièces de Molière, où elle est encore inimitable, elle ne paroitroît plus qu'avec désagrément.

On peut par là remarquer une certaine justice qui se rencontre dans l'ordre des choses, et qui nous fait toujours éprouver ce que nous avons fait souffrir à d'autres. Les duretés qu'elle avoit eues pour un mari d'un mérite singulier lui sont rendues avec usure par un autre qui est le rebut du genre hu-

Digitized by Google

main; et, pour surcroît de déplaisir, elle se voit méprisée de ses compagnes, qui s'estimoient autrefois trop heureuses d'avoir sa faveur. Néanmoins, l'espoir de faire de son fils un homme de conséquence, en lui donnant tout le bien qui appartient à sa fille, dont elle s'étoit rendue tutrice par son adresse, l'auroit consolée de toutes ses disgrâces, si le succès eût répondu à ses intentions. Mais sa fille ne s'est pas trouvée dans ces dispositions, et, malgré le dégoût que la Guérin a tâché de lui inspirer pour le monde, elle a voulu suivre son inclination, qui est entièrement opposée à la vie religieuse; et, quoiqu'en beaucoup de rencontres elle ait eu lieu de remarquer la haine que sa mère avoit pour elle, elle s'est résolue d'essuyer toutes ses mauvaises humeurs plutôt que de rester davantage dans un Couvent.

La Guérin s'est donc fait maintenant une affaire du soin de sa famille, étant bien sûre qu'elle n'a plus ce qu'il faut pour qu'on se charge de la divertir : cette raison l'a plus attachée à son ménage que toutes les autres considérations. Une coquette fuit les hom-

Digitized by Google

mes lorsqu'elle croit ne paroître plus aimable à leurs yeux ; de façon qu'elle se contente maintenant de ces sortes d'occupations domestiques, faute apparemment d'en avoir de meilleures.

Digitized by Google

PORTRAITS
DES COMÉDIENNES
DE L'HOTEL DE GUÉNÉGAUD

[TIRÉS DE L'ÉDITION DE 1688].

LA MOLIÈRE.

Les Grâces et les Ris règnent sur son visage;
Elle a l'air tout charmant et l'esprit tout de feu;
Elle avoit un mari d'esprit, qu'elle aimoit peu;
Elle en a un de choix, qu'elle aime davantage.

LA DE BRIE.

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui, malgré ses ans,
A peine des charmes naissants
Égalent sa beauté mourante.

Digitized by Google

La Lagrange.

Si, n'ayant qu'un amant, on peut passer pour sage,
Elle est assez femme de bien;
Mais elle en auroit davantage
Si l'on vouloit l'aimer pour rien.

La Dupin.

Elle aime les plaisirs, et veut qu'ils soient secrets:
Du moindre petit bruit son fier honneur s'offense;
Elle a beau désirer des amants bien discrets,
Elle en a trop pour sauver l'apparence.

La Champmeslé.

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit assez long temps racine dans son cœur;
Mais par un insigne malheur
Un tonnerre est venu qui l'a déracinée.

La du Croisy.

Elle a la taille fort mignonne,
Beaucoup d'esprit et bien de l'agrément,
La bouche belle et beaucoup d'enjouement;
Mais son papa de trop près la talonne.

La Dauvilliers.

On lui croit de la chasteté,
Non que son humeur soit tigresse;
Mais quand on manque de beauté,
C'est la caution de la sagesse.

Digitized by Google

La Guyot.

De la Guyot je ne vous dirai rien ;
De tout ce que j'en sais on doit faire mystère.
Quand on ne peut dire du bien,
On fait beaucoup mieux de se taire.

Digitized by Google

Digitized by Google

VARIANTES

Les variantes que nous donnons ci-dessous sont presque exclusivement tirées de l'édition de 1688, cotée à la Bibliothèque nationale Ln^{27}, 14351, in-12. Nous aurions pu en ajouter quelques-unes, qui portent uniquement sur des mots ou des formes de phrases; mais, si l'on veut examiner celles que nous avons reproduites, on se rendra facilement compte du peu d'importance de celles que nous avons négligées. Dans quelques cas, nous citons l'édition de 1690; celle-ci est cotée à la Bibliothèque nationale Ln^{27}, 14354. Quant à l'édition de 1697, semblable, sauf quelques détails de style, à celles de 1688 et de 1690, puisqu'elle contient les passages ajoutés à l'édition sans date, dont nous avons reproduit le texte, nous n'avons pas cru, après une collation minutieuse, qu'il y eût lieu de signaler les variantes qui s'y trouvent et qui ne nous ont paru présenter aucun intérêt.

Il existe en outre à la Bibliothèque nationale quatre copies manuscrites du libelle que nous publions; elles sont cotées Fr. 27175, et 15044; une troisième fait partie d'un Recueil, coté Fr. 15226; la quatrième a été faite par Beffara. Ces quatre manuscrits semblent avoir tous suivi le texte de l'édition de 1688, en y ajoutant les erreurs propres à toutes les copies, même les plus exactes. — Nous avons donc préféré ne tenir compte que des textes imprimés.

Les chiffres placés en tête de chaque variante indiquent le premier la page, le second la ligne de notre texte.

Page 3, ligne 1. *Quoique la Guérin.* Quoique la Guérin, auparavant nommée la Molière, ne soit pas

Digitized by Google

une personne assez considérable d'elle-même pour pouvoir donner beaucoup de curiosité par son histoire, j'ai cru que...

Page 3, ligne 9. *Il est peu de gens.* Il est peu de gens du monde qui n'aient connu ce fameux comédien...

— 12. *...en son genre d'écrire.* [ajoutez :] les ouvrages qu'on a de lui en sont la preuve.

— 13. *Mais si...* Mais, si Molière s'est fait distinguer entre les auteurs célèbres, sa femme n'est pas moins fameuse entre les femmes galantes, et si des gens de toutes nations ont trouvé admirables les pièces qu'il a données...

4, 6. *...de toutes nations.* ...de toutes professions, et l'on a donné moins de louanges à Molière que l'on n'a dit de douceurs à sa femme. Cependant il ne faut pas être surpris qu'elle ait été si savante en galanterie, puisque son éducation y avoit beaucoup contribué.

5, 2. *Mais Molière, qui étoit...* Molière, chef de la troupe où étoit la Béjart, ayant résolu d'aller à Lyon, on retira sa fille de chez cette Dame, qui, ayant conçu pour elle une amitié fort tendre, fut fâchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, pour aller suivre une troupe de Comédiens errants.

6, 5. *...en cet état.* ...dans la même intelligence.

— 11. *La de Brie...* Car la de Brie, qu'il aimoit déjà, étoit...

— 12. *...et la Guérin, qui n'a...* et la petite Béjart n'avoit point encore, dans sa grande jeunesse, ces manières qui, sans aucuns traits de beauté, l'ont depuis rendue si aimable au goût de bien des gens.

— 21. *...que cet enfant aimoit...* ...que sa fille aimoit Molière comme s'il eût été son père, parce qu'elle n'en avoit pas connu d'autre.

Digitized by Google

Page 7, ligne 1. *La Béjart, qui...* La Béjart, qui l'entretenoit dans un esprit de mignardise et d'enfance, comme la seule chose qui la pouvoit faire réussir...

— 14. *Une personne qui avoit eu.....* Une personne qui avoit eu plusieurs intrigues, et qu'autant...

— 18. *...autant une femme qui aimoit* (sic)... ...autant une femme coquette se faisoit...

8, 15. *...par la seule considération...* ...par la seule considération de Molière, il fut plus libre alors de suivre ses sentiments. Il épousa la petite Béjart, quelque temps après y être arrivé; il fit quelques pièces de théâtre, et il eut le plaisir de s'entendre dire des louanges par le plus grand Roi du monde et...

9, 3. *...aimoit la dépense...* ...aimoit extrêmement la dépense.

— 6. *...sans ses habits...* ...sans compter les habits et les régals, qui étoient le par-dessus.

— 14. *...où la Molière joua la Princesse...* ...où la Molière joue la Princesse, qui étoit le premier rôle considérable où elle eût paru, parce que la du Parc les jouoit tous, et étoit l'héroïne du Théâtre; elle y parut...

— 20. *...et le Comte de Lauzun...* ...et le Comte de Lauzun devint fou d'elle.

— 25. *...et se contenta...* ...et se contentoit d'aller pleurer chez la du Parc l'indifférence que le Comte de Guiche témoignoit pour elle.

10, 6. *...pour une mauvaise fortune...* ...pour peu de bonne fortune.

11, 25. *...pendant qu'il travailloit...* ...pendant qu'il travailloit à divertir tout le monde, tout le monde cherchoit à divertir sa femme.

12, 1. *...La jalousie...* La jalousie réveilla dans son âme...

Digitized by Google

Page 12, ligne 4. ...*en lui représentant*... ...en lui reprochant...

— 6. ...*qu'il avoit étouffée pour*... ...qu'il avoit étouffée; ses manières. .

— 12. ...*une espèce de confiance*... ...une espèce de confidence.

— 13. ...*des sentiments qu'elle avoit pour*... ...des sentiments qu'elle avoit eus pour...

— 15. ...*avoit été dans l'intention. Elle le pria*... ...avoit été dans l'intention, et qu'il falloit pardonner.

— 18. ...*fait faire ces démarches*... ...fait faire d'ordinaire ces sortes de démarches, mais que les bontés qu'elle...

13, 14. ...*la Châteauneuf, qui étoit*... ...la Châteauneuf, femme du portier qui ouvre présentement les loges...

14, 13. ...*avec plus de violence qu'auparavant*... ...avec plus de violence qu'il n'avoit encore fait; il la menaça même...

— 15. ...*dequoi la Molière outragée*... La Molière outragée de ces reproches...

— 17. ...*qui avoit beaucoup de foible*... ...qui avoit un grand foible pour elle.

— 21. ...*et qu'elle pouvoit tout*... ...et qu'elle pouvoit juger du pouvoir qu'elle avoit sur son esprit...

15, 1. *Mais cette bonté à contre-temps fit*... Sa bonté fit un effet tout contraire, et la peur qu'elle eut de ne pas retrouver une si belle occasion de s'en séparer lui fit prendre un ton fort haut, lui disant qu'elle voyoit...

— 18. ...*qui lui étoient dus légitimement*... ...qui lui étoient dus par le mariage, elle...

Digitized by Google

16, 22. ...*de son abattement*..., ...de l'accablement où il se trouvoit.

— 23. *Chapelle, qui croyoit être*.. Chapelle, qui le croyoit être...

17, 6. ...*que la même personne accordât*..., ...que la personne que j'aimerois accordât...

— 13. ...*peut vous dédommager*..., ...vous peut payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez qu'à la faire enfermer; ce sera même un moyen de...

Le texte de 1690 est conforme au nôtre.

18, 9. ... *a pris sur nous un certain ascendant que*..., ... a pris sur nous l'ascendant que le tempérament lui donne d'ordinaire.

—20. ...*je suis né avec... pour y parvenir. Comme elle étoit jeune*... Je suis né avec la dernière disposition à la tendresse, et, comme tous mes efforts n'ont pu vaincre les penchants que j'avois à l'amour, j'ai cherché à me rendre heureux, c'est-à-dire autant qu'on peut l'être avec un cœur sensible. J'étois persuadé qu'il y avoit fort peu de femmes qui méritassent un attachement sincère; que l'intérêt, l'ambition et la vanité sont le nœud de toutes leurs intrigues; j'ai voulu que l'innocence de mon choix me répondît de mon bonheur; j'ai pris ma femme pour ainsi dire dès le berceau; je l'ai élevée avec des soins qui ont fait naître des bruits dont vous avez sans doute entendu parler; je me suis mis en tête que je pourrois lui inspirer par habitude des sentiments que le temps ne pourroit détruire, et je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle étoit encore fort jeune...

Ce passage manque dans l'édition de 1690 comme dans la nôtre.

19, 5. ...*je lui trouvai tant d'indifférence*..., ... je lui trouvai, dans la suite, tant d'indifférence.

Digitized by Google

19, 15. ...*de son erreur*..., ...de mon erreur.

— 25. ...*je la considérois comme*..., ...je la considérais comme une personne de qui tout le mérite étoit dans l'innocence, et qui, par cette raison, n'en conserveroit plus depuis son infidélité.

Le texte de 1690 a adopté cette variante.

20, 7. ... *une personne sans beauté*..., ... une personne sans grande beauté.

— 16. *Cependant mes bontés*... Mes bontés ne l'ont point changée; je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n'étoit pas ma femme. Mais si vous saviez...

— 25. *Je me trouve plus dans la disposition*... Je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer.

21, 1. ... *qu'il faut être père*..., ... qu'il faut être poëte...

L'édition de 1690 porte, comme la nôtre, « qu'il faut être père ».

22, 1. *Mais comme son cœur*... Mais comme son cœur ne pouvoit être sans occupation, il s'alla mettre en tête de s'attacher au jeune Baron, dans l'espérance de trouver plus de solidité dans l'esprit des hommes que dans celui des femmes; mais quand on est de bonne foi, on court toujours le risque d'être la dupe des intrigues, et cette dernière épreuve de son malheur lui fit bien connoître qu'on ne trouve guère de fidélité, et que l'esprit de tromperie est commun dans les deux sexes. Il tenoit Baron chez lui comme son enfant, n'épargnant rien pour le faire paroître, et cultivant avec des soins extrêmes les dispositions qu'il avoit à devenir bon comédien; il le gardoit à vue, dans l'espérance d'en être le seul possesseur [édit. 1690 : d'en être le seul maître]. De quoi lui servoit tout cela? Il étoit écrit dans le ciel qu'il seroit cocu de toutes les

Digitized by Google

manières, et Baron prenoit tous les soins imaginables de justifier son étoile.

Le Duc de Bellegarde fut un de ses plus redoutables rivaux; l'amour qu'il avoit pour Baron alloit jusqu'à la profusion : il lui fit présent d'une épée dont la garde étoit d'or massif, et rien ne lui étoit cher de ce qu'il pouvoit souhaiter.

Molière, s'en étant aperçu, fut trouver Baron jusque dans son lit, et, prenant un ton d'autorité pour empêcher la suite d'un commerce qui le désespéroit, il lui représenta que ce qui se passoit entre eux ne pourroit lui faire aucun tort, parce qu'il cachoit son amour sous le nom de bonne amitié, mais qu'il n'en étoit pas de même du Duc; que cela le pourroit perdre entièrement, surtout dans l'esprit du Roi, qui avoit une horreur extrême pour toute sorte de débauche, et principalement pour celle-là; que, pour lui, il étoit résolu à l'abandonner s'il ne vouloit suivre ses avis, qui ne tendoient qu'à le rendre heureux. Il accompagna ses réprimandes de quelques présents, et fit promettre à Baron qu'il ne verroit plus le Duc. Mais ce bonheur ne fut pas de longue durée, et sa femme, qui étoit née pour le faire enrager, vint troubler ses nouvelles amours. Tant qu'elle avoit demeuré...

[Tout le long passage qui précède se trouve dans l'édition de 1690, où il a été interpolé, comme dans celle de 1688, avec quelques légères variantes. Dans l'édition de 1690, ce passage se termine ainsi :]

Il accompagna ses reprimandes de quelques présents, et fit promettre à Baron qu'il ne verroit plus le Duc.

Molière se croyoit au comble de sa félicité par ses assurances; mais elle ne fut pas de longue durée, et sa femme, qui étoit née pour le faire enrager, vint bientôt troubler ses nouvelles amours. Tant qu'elle avoit demeuré...

22, 15. *...de le trouver un joli Amant...*, ...de le

Digitized by Google

trouver joli; mais quand ils n'eurent plus d'intérêts à démêler, et qu'elle lui eut entièrement abandonné la place, elle commença...

22, 24. ...*enlevoit les cœurs*. ...enlevoit les cœurs de tous les spectateurs.

23, 19. ... *qu'il devoit être aussi bon comédien*..., ...qu'il devoit être aussi bon comédien auprès des Dames qu'il l'étoit sur le théâtre.

L'édition de 1690 donne notre texte.

— 26. ... *de lui sacrifier*..., ... de lui tout sacrifier.

24, 4. *discrétion*. Tous les textes consultés portent ce mot, dans un sens ironique; il n'en semble pas moins que le mot *indiscrétion* conviendroit mieux ici.

— 5. ... *de cette préférence. Quoiqu'elle*..., ...de cette préférence, et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, lui fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il lui offroit de tant de rivales, et il y a de l'apparence qu'ils se fussent aimés longtemps si la jalousie ne les avoit pas brouillés. Quoique la Molière aimât Baron...

Le texte de 1690 reproduit ce passage, moins les mots : « dans le sacrifice qu'il lui offroit de tant de rivales ».

— 11. ... *n'avoit eu garde*..., ... n'avoit eu garde de bannir ses soupirants, espérant ainsi tous deux conserver l'agréable et le nécessaire; mais...

Même variante dans l'édition de 1690.

— 16. ... *s'accorder ensemble. Ils se dirent*..., ... s'accorder ensemble. La Molière, qui étoit la personne du monde la plus prévenue de sa beauté, sentit quelque honte de voir que son amant lui venoit en concurrence et lui enlevoit tous ses adorateurs; elle lui en fit de cruels reproches, qu'elle

Digitized by Google

prétexta du chagrin qu'elle avoit de ce qu'un homme pour qui elle faisoit paroître de l'estime s'abandonnoit à une si horrible débauche. Baron, tout en colère, lui répondit que ce n'étoit pas l'amour qui la faisoit parler, mais la rage de voir que, par ses assiduités, il éloignoit tous ses rivaux; qu'il voyoit bien qu'elle ne pouvoit plus se contenir; que néanmoins il falloit des prétextes de rupture plus honnêtes que ceux dont elle autorisoit ses reproches; qu'elle devoit savoir qu'il n'étoit pas d'humeur à la contraindre, et qu'il lui promettoit de ne jamais mettre d'obstacle à l'envie qu'elle avoit d'être coquette. Ils se dirent encore plusieurs choses outrageantes, et ne laissèrent pas...

L'édition de 1690 reproduit ce passage.

25, 6. ...*où il avoit mis la fille qu'il avoit eue*..., ... où il avoit mis sa fille...

Le texte de 1690 reproduit le nôtre.

— 14. ...*se mirent en état de*..., ...se mirent en frais pour...

— 18. ...*qu'il se trouvoit mal*..., ...qu'il se trouvoit fort incommodé...

— 24. ...*il se trouva fort indisposé*..., ...il se trouva fort mal avant que de commencer, et fut près de s'excuser de jouer sur sa maladie; cependant, comme il eut vu...

Le texte de 1690 reproduit le nôtre.

27, 5. ...*ses amis*..., ...ses camarades.

— 10. *Comme ce sont les devoirs*..., ...occasion; et comme les derniers devoirs sont toujours ceux qu'une telle épouse rend avec plus de plaisir...

L'édition de 1690 a adopté notre texte.

— 13. ...*dignement. Tout le monde*.., ...dignement. Elle connut pourtant, peu de jours après, qu'on souhaite...

Digitized by Google

27, 20. ...*désavantageuses, et elle fut*..., ... désavantageuses, et les suites de cette mort l'obligèrent à regretter Molière de bonne foi. Aussitôt qu'il fut expiré, La Thorillière...

Cette variante se retrouve dans l'édition de 1690.

28, 6. ...*pour l'Opéra*..., ... pour son Opéra. .

— 17. ...*à la Châteauneuf qui*..., ...à la Châteauneuf, pour savoir quelle conduite elle devoit tenir pour l'engager à augmenter la somme; mais la Châteauneuf, qui jugea de l'amour...

L'édition de 1690 a adopté notre texte.

30, 11. ...*avec fierté*..., ...avec une fierté de commande.

— 21. ...*ne fasse point d'ennemis entre*..., ...ne fasse point d'ennemis de mes amants.

31, 25. ... *un miracle.* » *Il se jeta*..., ... un miracle; étant fortement persuadé qu'on ne peut vous posséder sans se croire le plus heureux des hommes, il est trop naturel de vouloir l'être toujours. Eh quoi! pour une délicatesse que je n'ose nommer bizarre, voudriez-vous m'ôter l'espoir de passer le reste de ma vie à vous adorer? » Il se jeta...

Ce passage se retrouve dans l'édition de 1690.

32, 6. .. *fut si outragé de l'arrivée*..., ... en fut si outragé qu'il...

Le texte de 1690 est conforme au nôtre.

33, 19. ... *de leur fraternité*..., ...de leur troupe.

Le texte de 1690 porte le mot « fraternité ».

34, 9. ...*involontaire*..., ...presque involontaire, et que les seuls mouvements de la nature la lui eussent inspirée plutôt que ce qu'elle sentoit pour du Boulay.

Ce texte est aussi celui de 1690.

37, 26. ...*aucune inclination pour lui. Comme c'étoit*..., ... aucune inclination pour lui, comme il

Digitized by Google

étoit vrai, et qu'elle ne recherchoit que son élévation. Il remarqua son incertitude...

38, 11 ... *et je vois bien*..., ... et je vois bien qu'il faut me résoudre à ne jamais vous voir, puisque...
Éd. 1690 : ... et je vois bien qu'il faut..., puisque je ne puis...

— 20. ... *dans peu de jours*..., ... avant qu'il fût peu de jours.

39, 1. ...*ne changeroit point son amitié*..., ... ne changeroit point l'amitié qu'elle avoit pour elle.

— 6. ...*son secours*..., ... ses soins toutes les fois qu'elle...

— 19. ...*pressant*..., ... elle pressoit continuellement...

— 25. ...*quand elle seroit*..., ...quand elle sera...

40, 10. ... *d'avoir été trompée par cet homme*..., ...d'avoir été trompée par lui, donna et...

— 26. ...*de cette ruse. La Molière*..., ... de cette ruse, qui devoit être pardonnable dans cette occasion. La Molière...
Éd. 1690 : qui pouvoit être pardonnable par l'effet qui l'accusoit. La Molière...

41, 6. ... *et que c'étoit par un excès de confiance, qu'elle*..., ... et que ce seroit la dernière fois qu'elle manqueroit par un excès de confiance ; qu'elle la prioit...

— 12. ... *épouser, il faisoit*..., ... épouser, puisqu'il faisoit...

— 25. *Je dois oublier*... Je veux même oublier...

— 26. ... *me plaindre de vous, et vous donner*..., ... me plaindre de vous, afin de rendre ma tendresse plus excusable, et je vous attends pour vous donner...
Le texte de 1690 est conforme au nôtre.

Digitized by Google

42, 6. ... *trop libéral*..., ... fort libéral...

— 8. *Les festins, les cadeaux et*... Les festins et les bijoux étoient des preuves convaincantes que...
Cette variante a été reproduite en 1690.

— 15. ... *en avoit été*..., ... en eût été...

— 20. ... *fût capable*..., ... soit capable...

— 24. ... *ne pouvant* .., ... ne put...

43, 7. *Mais le mérite*... Comme le mérite ne peut rien contre le caprice, et que notre cœur est toujours la dupe sur le choix, la Molière, qui avoit assez d'usage pour avoir du discernement, ne laissa pas de trouver Guérin tout fait comme il falloit pour lui plaire, et n'épargna rien pour l'enlever.
L'édition de 1690 porte: Mais le mérite ne peut rien contre le caprice, et notre cœur est toujours la dupe du choix que nous faisons. La Molière, à qui l'usage avoit donné du discernement, ne laissa pas de le trouver comme il falloit pour lui plaire et pour l'enlever à la Guérin.

— 17. ... *une bonne amitié*..., ... une espèce de bonne amitié pleine de tiédeur, qui est toujours la suite...

— 25. ... *où on lui faisoit la justice*..., ... où il n'étoit pas aimé, avec justice. Il a dans l'esprit une certaine finesse, qui tient de la bassesse d'âme. Il s'attacha...

44, 7. ... *comme un esclave. Guérin*..., ... comme un esclave, si bien que Guérin, qui est capable des dernières souplesses....
Même variante en 1690.

— 16. ... *ce qui chagrina*..., ... ce qui alarma...

— 22. ... *si impertinente, qu'il* .., ... si impertinente, lui qui lui étoit redevable de sa fortune, puisqu'il devoit être persuadé...

Digitized by Google

44, 27. ...*si on le laissoit*..., ...si on ne l'y recevoit aussi, et que, pour reconnoissance, il y étoit à peine entré qu'il l'abandonnoit...

45, 13. ...*se laissa persuader*..., ... se laissa persuader tout ce qu'il voulut; aussi continua-t-il tous ses soins...

46, 6. ...*de la Molière avec Guérin*..., ...de la Molière; il se détermina...

— 14. ... *ce que lui coûteroient ses entêtements*..., ...ce que lui coûteroit cet entêtement, fit tous ses efforts pour l'en détourner; mais la Molière reçut, contre son ordinaire, si mal ses avis qu'elles se brouillèrent...

— 22. *Il y avoit à Paris*. . Il y avoit une certaine créature à Paris, appelée...

— 25. *Elle faisoit métier*... Elle faisoit même métier de galanterie que la Molière...
L'édition de 1690 a pris cette variante.

47, 3. ...*près de ceux*. ., ...à ceux...

— 4. ...*voulant essayer*... Elle voulut essayer par là si ..

— 19. *Il n'auroit pas été*... La chose n'auroit pas été difficile.

48, 26. ...*pour venir le lendemain*..., ...pour venir chez elle le lendemain.

49, 6. ...*qui appréhende*..., ...qui appréhendoit...

— 12. ...*dont le seul nom faisoit*..., ...dont le nom seul lui faisoit horreur.

— 14. .. *la reconnoissance qu'il vouloit*..., ...la reconnoissance, et que tout ce qu'il avoit...

— 17. *La Tourelle fit la précieuse*... La Tourelle fit fort l'opulente, et, après...
Même variante dans le texte de 1690.

Digitized by Google

49, 22. *Notre amant...* Notre amoureux...

— 23. *...il la pria de choisir tel...*, ...il la pria de le choisir tel...

— 25. *...d'un prix médiocre, et se satisfit...*, ...d'un prix fort médiocre. Ces manières...

50, 1. *Il continua,... elle lui recommandoit...* Il continuoit,... elle lui recommandoit...

— 5. *Ses compagnes...* Ses camarades...

— 25. *...qu'elle lui en avoit faites...*, ...qu'il croyoit qu'elle lui en avoit faites.

— 27. *...ne lui messiéroit point...*, ...ne lui déplairoit pas.

51, 8 *...dans une loge...*, ...dans une aile de décoration.

— 16. *...hors de soi...*, ...hors de mesure...

— 22. *...lorsque la Comédienne eut finie...*, ...lorsque la Comédie fut finie.
Même variante dans l'édition de 1690.

— 22. *La Molière est impérieuse...* La Molière est fort impérieuse.

52, 6. *...il crut d'abord qu'on n'osoit...*, ...qu'elle n'osoit...

— 7. *...de la fille de chambre...*, ...de la femme de chambre.

— 13. *La Molière n'avoit garde...* La Molière n'avoit garde de répondre à des signes qu'elle n'entendoit pas.

— 23. *...ce qui avoit empêché...*, ...ce qui l'avoit empêché d'avoir le bonheur de la voir l'après-dînée.

— 25. *La Molière lui...* La Molière, étonnée de ce discours, lui répondit d'une voix encore plus élevée.

Digitized by Google

55, 14. ...*à sa fille de chambre*..., ...à sa femme de chambre d'appeler ses camarades.

— 20. *Dans ce moment*... Dans ce moment, une partie des Comédiens entra dans sa loge, où ils trouvèrent...

— 24. *Elle expliqua*... Elle expliqua pourtant à peu près à ses camarades...

56, 8. ...*avec certitude*..., ...avec la dernière certitude que ce fût le même...

— 22. *La Molière qui*... La Molière, qui avoit reçu une insulte furieuse, demandoit de grandes réparations contre le Président; on informa de la chose; elle...

57, 1. ...*c'étoit la même*..., ... elle étoit la même qui avoit acheté le collier avec le Président.

— 4. ...*de la Ledoux, que*..., ...de la Ledoux, que l'on disoit être celle qui l'avoit produite; mais cette femme s'étoit cachée...

— 8. *Enfin, elle fut prise*... Enfin elle fut prise; elle avoua toute l'affaire, et qu'il y avoit une femme.

— 27. *La Ledoux et elle*... La Ledoux et elle furent punies devant l'hôtel de Guénégaud, où loge la Molière.

58, 5. ... *à Guérin son bonheur*..., ...à Guérin pour un grand bonheur qu'une femme...

— 10. ...*lui donnoit*..., ...lui donnoit avec profusion...

— 13. .. *ses duretés*..., ...ses hauteurs. Elle mettoit quelquefois sa patience à de si rudes épreuves...

60, 22. ...*ne pouvoit presque*..., ...n'osoit presque...

61, 5. ...*des soumissions*..., ...des complaisances...

Digitized by Google

61, 26. ...*de jouer la comédie, ou*..., ...de jouer la comédie et de conduire son ménage.

62, 3. ...*elle a été réduite*..., ...elle est réduite.

— 8. ...*qu'elle aime fort; ce qui*..., ...qu'elle aime fort, et qui sert à dissiper ses chagrins. Sa maison de Meudon, qu'elle a rendue fort propre par la dépense qu'elle y a faite, lui est d'un grand secours; elle y passe...

— 17. ...*de Molière*..., ...de son mari...

63, 6. ...*qui appartient*..., ...qui appartenoit...

— 22. *La Guérin s'est*... La Guérin se fait à l'heure qu'il est une affaire de sa famille, bien sûre qu'elle...

64, 4. ...*faute apparemment*..., ...faute apparemment de plus agréables.

Digitized by Google

NOTES

Le premier chiffre indique la page, le second chiffre indique la ligne à laquelle se rapporte la note.

Page 3, ligne 1. *La Guérin.* Voir la note 4, 10, p. 101.

3, 6. *Son premier mari.* C'est-à-dire Molière. Molière (Jean, *dit* Jean-Baptiste Poquelin), que le plus grand nombre de ses contemporains font naître en 1620 ou en 1621, paraît n'être né qu'en 1622, et même, si c'est bien à lui que s'applique l'acte de baptême trouvé par M. Beffara, il serait né avant terme, puisque cet acte est du 15 janvier 1622 et que son père ne s'était marié que le 27 avril 1621.

Plusieurs dissertations ont été écrites sur les portraits qui nous restent de lui; nous voulons appeler ici l'attention sur l'un

Digitized by Google

d'eux qui paraît avoir passé à peu près inaperçu.

C'est un préjugé généralement répandu que, dans la gravure placée en tête de la première édition de l'*École des Femmes* (1663), le personnage d'Arnolphe n'est autre que Molière. Il suffit d'examiner cette gravure et de la comparer à tous les portraits de lui qui nous sont connus, pour être convaincu que cette attribution est absolument fausse.

Mais, si l'on veut bien étudier les estampes qui précèdent chacune des comédies dans l'édition de 1682, nous croyons, au contraire, qu'on sera frappé sinon de la ressemblance complète, du moins du rapport saisissant qui existe entre un des personnages représentés et le portrait qui porte le nom de Molière dans le fameux tableau des Bouffons, conservé au foyer des artistes de la Comédie française. Il est hors de doute pour nous que la figure du personnage dont nous parlons n'est point de fantaisie, comme le sont, à une autre exception près, toutes les autres, et la preuve, c'est que les traits en sont identiquement les mêmes dans toute la série des pièces où elle se retrouve; il est hors de doute égale-

Digitized by Google

ment que l'on a voulu représenter Molière, car le personnage en question, outre son rapport déjà indiqué avec le Molière du tableau de la Comédie, ne paraît que dans les pièces où Molière a tenu un rôle, et dans les rôles qu'il a joués.

Dans l'*Étourdi,* Molière tenait le rôle de Mascarille. La gravure représente la 8e scène du 3e acte. Des masques sont devant la maison de Trufaldin, qui est à la fenêtre; l'un de ces masques, déguisé en femme, n'est autre que Mascarille; on le reconnaît à sa tête un peu forte, pleine et ronde[1], et à cette « large barbe au milieu du visage », qu'on appelait aussi les moustaches, d'un nom antérieurement réservé à une boucle de cheveux tombant en avant de l'oreille. (Voy. V. Fournel, *les Contemporains de Molière*, I, 55 et 266.)

Cette barbe ou moustache était un emprunt fait à Scaramouche; elle était typique. En l'adoptant, et en prenant à peu près le costume de Scaramouche, Molière semblait en quelque sorte se poser comme

1. « Il est vray qu'il souffle et qu'il écume bien, qu'il fait enfler toute sa personne, et qu'il a trouvé le secret de rendre son visage bouffy. » (De Villiers, *la Vengeance des Marquis*, sc. II.)

Digitized by Google

le continuateur de Tiberio Fiurilli; celui-ci, né en 1608, parut sur la scène en 1640, cessa de jouer en 1659, vers l'époque où Molière s'établissait à Paris, et ne reparut plus sur la scène qu'en 1673, après la mort de Molière : c'est du moins ce qu'affirme une note d'une écriture ancienne placée au bas d'un de ses portraits au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Toutefois, s'il est exact que Fiurilli ait cessé de paraître sur son théâtre, il continua certainement de le diriger. (Voy. Moland, *Molière et la comédie italienne*.)

Dans les *Précieuses ridicules*, Molière jouait aussi le rôle de Mascarille. On le retrouve dans la gravure avec ses mêmes traits, ses mêmes moustaches tombantes et bien séparées au-dessous du nez. — Il est de face, comme dans l'*Étourdi*, et la figure, qui a peu d'expression, est d'autant plus facilement reconnaissable.

Dans Sganarelle, de l'*École des Maris*, le personnage, que nous avons reconnu ailleurs généralement court et trapu, est plus grand, plus allongé ; même large barbe tombant en parenthèse sur les coins des lèvres, d'après le type consacré du Scaramouche.

Digitized by Google

La Montagne, des *Fâcheux*, est vu de face; sa figure, la même que les précédentes, indique la frayeur : il vient de laisser tomber le chapeau d'Éraste et tient à la main la brosse dont il se servait.

Dans l'*École des Femmes*, où l'on a reproduit, à peu près, l'estampe de la première édition, la ressemblance est moins frappante que dans les gravures des pièces précédentes; le visage, plus écoulé, est fin et délicat : Arnolphe paraît jeune, à tort; il semble que le graveur a été plus gêné en reproduisant une estampe déjà existante qu'en rendant un dessin nouveau, spécial à l'édition de 1682. — La moustache seule est à remarquer.

Le même type se retrouve dans le *Mariage forcé*, dans l'*Amour médecin*, dans le *Médecin malgré lui*, où Molière jouait le Sganarelle dont le portrait se trouve en tête de ces pièces. Harpagon, George Dandin, Orgon, M. de Pourceaugnac, M. Jourdain, Scapin dans les *Fourberies de Scapin*, Molière dans l'*Impromptu de Versailles*, Sganarelle dans le *Festin de Pierre*, Clitidas dans les *Amants magnifiques*, Argan dans le *Malade imaginaire*, c'est lui, toujours lui, gros et court, barbe tombant de

Digitized by Google

chaque côté de la bouche, et largement séparée au milieu.

Cette barbe bizarre était dessinée, charbonnée; le passage suivant en est la preuve. Boileau, dit Monchesnay, voulant engager Molière à cesser de jouer la comédie, à cause du pitoyable état de santé où il le voyait, Molière lui répondit que le point d'honneur l'en empêchait. « Plaisant point d'honneur! disait en soi-même le satirique, qui consiste à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de Sganarelle! »

Une autre preuve, c'est que, dans le *Misanthrope*, Alceste-Molière, au contraire, paraît avec une moustache à peine indiquée, et ne couvrant pas même toute la lèvre : c'était là probablement la vraie façon dont Molière portait sa barbe.

Quelques pièces originales de Molière sont précédées d'estampes; celle qui précède l'*École des Maris*, édition de 1661, donne le même type que l'édition de 1682; il en est de même de celle qui est placée en tête de l'*Amour médecin*, édition de 1666, et qui a été reproduite, avec quelques modifications, dans l'édition de 1682. Le Sganarelle a le même type de physionomie

Digitized by Google

dans l'une et l'autre ; mais son costume est un peu différent : on remarquera notamment qu'en 1666 il porte un chapeau à haute forme, comme les nôtres, évasé du haut et à bords mous ; en 1682, le chapeau est plus bas[1].

Dans l'édition de 1667 du *Médecin malgré lui*, Sganarelle n'a que la petite moustache que l'on trouvera plus tard dans l'Al-

1. Cette remarque serait sans intérêt, si l'on ne se rappelait le passage suivant de *Zelinde :*

ARGIMONT. Vous n'êtes point du tout à la mode.
CLÉRONTE. Je ne vois rien pourtant...
ARGIMONT. Quoy! vous ne sentez pas que vostre teste est chargée d'une pyramide?
ARISTIDE. Argimont a raison, et vous paroissez si grand avec ce chapeau pointu que l'on ne vous sçauroit regarder tout entier sans estre obligé de lever la teste.
ARGIMONT. A quoy songez-vous de porter encore de ces pains de sucre noirs?
ORIANE. Il est vray que la mode des chapeaux ronds est si establie que ceux qui n'en ont point sont presentement remarquez de tout le monde.
CLÉRONTE. Il faut donc enfin devenir semblables aux porteurs de bled, puisque la mode le veut, et suivre aveuglément ses caprices, sans examiner si des pieds elle passe à la teste. O temps ridicule! où l'on juge de l'homme par le soulier, où l'on l'estime par le chapeau...

(*Zélinde*, Amsterdam, Raphaël Smith, 1665, sc. IX, p. 13.)

Digitized by Google

ceste du *Misanthrope*, soit en 1667, soit en 1682, bien que la composition de l'estampe ne soit pas la même dans les deux éditions.

Reste le *Tartuffe*. La gravure de l'édition de 1669 donne nettement à Orgon le type que nous avons signalé dans tous les rôles tenus par Molière; mais dans l'édition de 1682, il semble qu'un accident soit survenu à la planche; la figure d'Orgon y est complétement déformée.

Nous avons dit que le type signalé comme étant celui de Molière dans les gravures de l'édition de 1682 n'était pas le seul qui se retrouvât presque constamment. Il est en effet un personnage à visage maigre, allongé, se terminant par une barbe en pointe, qui se trouve dans Trufaldin de l'*Étourdi*, dans Géronte du *Médecin malgré lui*, etc.

Le personnage qui nous paraît représenter Molière dans l'édition de 1682 est ordinairement petit et trapu; il a toujours le cou très-court et dans les épaules; il diffère complétement, on le voit, des portraits de Mignard et de Lebrun, et surtout du très-beau portrait peint par Tournière, qui semble avoir voulu rajeunir celui de Mignard : dans ce portrait de Tournière,

Digitized by Google

récemment acheté par la Comédie française à la mort de l'évêque de Winchester, le cou est plus long que dans tous les autres.

Tous ces portraits, peints par des admirateurs et des amis, n'ont-ils point flatté l'original? Voici deux passages qui le donneraient à supposer, et qui confirmeraient notre opinion sur le type adopté par le graveur de l'édition de 1682, d'après leurs souvenirs et d'après les estampes contemporaines : le premier est tiré d'*Elomire hypocondre*, pièce publiée, on le sait, par Le Boulanger de Chalussay, trois ans avant la mort de Molière (privilége du 1er décembre 1669; achevé d'imprimer du 4 janvier 1670).

Si tu voyois tes yeux hagards et de travers,
Ta grande bouche ouverte en prononçant un vers,
Et ton col renversé sur tes larges épaules,
Qui pourroient, à bon droit, être l'appui des Gaules...

On n'aurait pas parlé autrement alors si Molière avait été bossu, et c'était là, certainement une exagération.

L'autre passage est tiré de l'*Impromptu de l'Hôtel de Condé*, pièce dans laquelle

Digitized by Google

Montfleury répondait à l'*Impromptu de Versailles*.

ALCIDON.

Il est vray qu'il recite avecque beaucoup d'art;
Temoin POMPÉE, *alors qu'il fait César.*
Madame, avez-vous vu, dans ces tapisseries
Ces héros de romans?

LA MARQUISE.

Oui.

LE MARQUIS.

Belles railleries!

ALCIDON.

Il est fait tout de même; il vient, le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'épaule en avant;
Sa perruque, qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence;
Ses mains sur ses côtés, d'un air peu négligé;
La tête sur le dos, *comme un mulet chargé;*
Les yeux fort égarés; puis, debitant ses rôles,
D'un hoquet éternel sépare ses parolles;
Et lorsque l'on lui dit : « Et commandez ici? »,

Il répond :

« Connoissez-vous César, de lui parler ainsi? »

Sans doute ce portrait diffère de celui qui fut tracé en mai 1740 par Mme Poisson, fille de Du Croisy; mais ces souvenirs ré-

Digitized by Google

trospectifs, conservés par une vieille femme qui les avait reçus tout enfant, ont-ils l'exactitude des données fournies par les contemporains? Quoi qu'il en soit, voici ce que dit Mme Poisson, soixante-sept ans après la mort du poëte : « Molière n'étoit ni trop gras ni trop maigre. Il avoit la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchoit gravement, avoit l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnoit lui rendoient la physionomie extrêmement comique. »

Nous ne terminerons pas cette note sans renvoyer le lecteur à la savante *Iconographie moliéresque* de M. Paul Lacroix (Paris, Fontaine, 1 vol. in-8).

3, 10. *M. de Molière.* La Monnoie, dans ses notes sur Baillet, proteste contre l'emploi de la particule *de* devant le nom de Molière. Dans l'avant-propos qui précède l'édition de 1760 des *Œuvres* de Molière, avec gravures d'après les dessins de Boucher, on fait la même remarque : « C'est mal à propos qu'on a écrit *de Molière,*

Digitized by Google

puisque lui-même, dans l'*Impromptu de Versailles*, appelle sa femme *Mademoiselle Molière.* » Cet argument est sans valeur; car, dans les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, la femme de Molière est nommée *Mademoiselle de Molière.* Mais ce qui prouve surtout que la particule *de*, considérée à tort comme un signe de noblesse, pouvait être prise par Molière sans choquer personne, c'est que : 1° les arrêts du Conseil relatifs au *Cocu imaginaire*, en date du 3 septembre et du 16 novembre 1660, l'appellent « Jean-Baptiste Poquelin de Molière; » 2° l'arrêt de la Cour en date du 31 mars 1665, qui suspend les poursuites du procureur Bruslé contre Molière, le nomme « Jean-Baptiste Poquelin, sieur de Molière ». (Campardon, *Nouvelles pièces sur Molière.*) On pourrait citer beaucoup d'autres textes aussi concluants.

L'ennemi de Molière qui a publié une critique anonyme de la *Vie de Molière* par Grimarest ne lui retire pas seulement le *de*, il lui retire le *Monsieur* : « Apparemment que l'auteur n'a eu l'intention de faire son livre que pour les gens d'antichambre et pour le menu peuple. Il n'y a que ces sortes de personnes qui puissent appeler Molière *Monsieur;* c'étoit un co-

Digitized by Google

médien, c'est-à-dire un homme d'une profession ignoble, à qui la qualité de *Monsieur* ne convient nullement... » Et Grimarest, dans sa réponse, se croit obligé de dire que ce n'est pas le comédien, mais l'auteur dramatique qu'il a *Monsieurisé*, comme disait Saint-Amant ; il aurait pu ajouter que, depuis la déclaration du 16 avril 1641, qui permettait aux gentilshommes de jouer la comédie sans déroger, la profession de comédien n'était plus considérée comme ignoble, exercée surtout par un officier du Roi. Furetière, en effet, v° *Noble*, constate que « tous les officiers du Roi sont nobles ».

Voilà *Monsieur de Molière* réduit à *Molière*. Mais l'appelons-nous même comme ses contemporains ? Non certainement, car l'*o* équivalant alors à l'*u* italien ou espagnol, se prononçait *ou*, comme dans *houme*, *poume*, *Roume*, *fouyer*, etc., etc., pour *homme*, *pomme*, *Rome*, *foyer*, etc., etc.

Si on lui conteste le *de* comme particule nobiliaire, on ne peut contester ses armoiries, qui étaient celles des Poquelin. Nous les donnons ici, avec les légères différences qui distinguaient les branches de la famille, d'après l'*État des noms et qualités des personnes qui ont payé les droits d'enregistre-*

Digitized by Google

ment des armoiries ez bureaux établis par M. Adrien Vanier, chargé de l'exécution de l'Édit du mois de nov. 1696. (Bibl. nat., mss.)

1° Généralité d'Amiens.

N° 386. Claude Pocquelin, directeur général des gabelles et traites. *D'argent à cinq arbres de sinople rangez sur une terrasse de même.* (En marge : Payé 20 liv., et de même à chaque numéro d'inscription.)

2° Généralité de Paris.

Bureau de Beauvais.

N° 52. Robert Pocquelin, prestre, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église collégiale de S. Pierre de Beauvais, porte *d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une montagne d'argent ombrée de sable.*

N° 143. Louis Pocquelin, valet de chambre de Monsieur [un des seize servant par quartier aux gages de 400 liv.], porte *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de même, et en pointe d'un rocher d'argent.*

Digitized by Google

3° Paris.

Bureau de la rue S. Marc.

N° 274. Anne-Catherine Pocquelin, veuve de Pierre Tauxier, intendant des fortifications de Picardie, porte *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules* (armes de son mari).

N° 275. Pierre-François Pocquelin, cy-devant capitaine au régiment de Grancey, porte *d'or à la touffe d'arbres de sinople sur un champ de même.*

N° 640. Pierre Pocquelin, ancien juge consul, bourgeois de Paris, porte *d'argent à une forêt de sinople de laquelle sort un cerf au naturel sur une terrasse de sinople.*

N° 677. Catherine Rousseau, veuve de Philippe de Pocquelin, bourgeois de Paris, porte *d'or à une touffe d'arbres de sinople sur une terrasse de même.*

Lorque la veuve de Molière eut épousé Guérin, elle conserva les armoiries de son premier mari, en les fondant avec celles du second. Dans l'Armorial général, bureau de la rue de Tournon, et à la suite du nom de la duchesse de Noailles, inscrit sous le n° 111, on lit la mention suivante, avec des

167799F

surcharges que nous avons mises entre crochets :

Nos 112 et 113. François Guérin [comédien], officier du Roy, et Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart [comédienne], son épouse [veuve du célèbre comédien Jean-Baptiste Pocquelin de Molière], portent *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux croissans de même, et en pointe d'une gerbe d'or accostée de deux tourelles d'argent, accolé d'azur à la fasce d'argent accompagné de trois mollettes d'or, deux en chef et une en pointe.*

Les croissants paraissent avoir été ajoutés par Armande Béjart, ainsi que les tourelles ; mais le chevron et les gerbes se retrouvent dans les armoiries des Poquelin, dont Molière ne prit le nom, depuis qu'il eut embrassé la profession de comédien, que dans des actes officiels.

Pour les tourelles, ne sera-t-on pas tenté d'y voir une allusion au succès du fameux procès d'Armande contre la Tourelle, sa Sosie, dont il est parlé à la fin du pamphlet?

A ces détails sur les armoiries des Poquelin vivant en 1696, ajoutons la description suivante que nous empruntons à la savante

Digitized by Google

Iconographie moliéresque de M. Paul Lacroix; il s'agit d'un « jeton en argent. FACE : écusson surmonté d'un casque de chevalier, portant une sorte de château d'eau surmonté de trois arbres, avec une cascade. Autour de la pièce, cette légende: *L. Poquelin, receveur général des pauvres.* ENVERS : les armes de la ville de Paris, avec deux branches d'olivier; légende : *Urbis et fori. pauperum. tutela.* 1664. » — Ce Louis Poquelin, dit M. Lacroix, était consul en 1661.

4, 10 ...*Elle est fille*... Il paraît admis que Molière n'était pas le père de sa femme; il nous paraît presque aussi sûr que celle-ci était fille et non sœur de Madeleine Béjart. Deux actes authentiques produits par M. Eudore Soulié (*Recherches sur Molière)* pourraient prouver qu'elle était sœur de Madeleine, si l'on ne savait combien il était facile de commettre des erreurs volontaires d'état civil quand on y avait quelque intérêt. Parmi les frères et sœurs de Madeleine qui vivaient à l'époque de la mort de leur père figure « une petite non baptisée » dont on ne dit pas l'âge, mais qui devait être bien jeune à cette date (1643), et que leur mère

Digitized by Google

commune aurait eue après 28 ans de mariage ou environ, et 15 ans de stérilité : ce qui serait assez surprenant.

Cette petite fille, non dénommée, serait Armande Béjart, suivant M. Soulié. C'est possible ; mais l'on voudra bien se rappeler que Madeleine était déjà mère, depuis 1638, d'une fille qu'elle avait eue de M. de Modène ; peut-être en avait-elle eu une seconde. En demandant à sa famille de faire figurer l'une ou l'autre à titre de sœur sur l'acte en question, elle sauvait sa réputation et les intérêts de M. de Modène ; d'ailleurs, elle ne diminuait pas la part d'héritage de ses frères et sœurs, puisque ceux-ci avaient renoncé à cet héritage. On se rappellera, en outre, qu'il n'y a aucune trace de la mort de la fille qu'elle avait eue de M. de Modène : de là cette conséquence que l'hypothèse émise par M. Soleirol, et appuyée sur un ensemble de circonstances dont on ne saurait se dissimuler la gravité, ne peut être rejetée sans des preuves contraires incontestables. Une de ces preuves serait, dit-on, l'acte de mariage de Molière, où Armande paraît comme sœur de Madeleine. L'acte est authentique. Est-il exact et sincère ? Le doute, qui serait presque impos-

Digitized by Google

sible de nos jours, est permis à cette époque, surtout si l'on se reporte aux raisons produites par M. Soleirol et à la tradition générale et constante qui nous est parvenue.

Goldoni a recueilli la tradition que nous adoptons et qui fait d'Armande la fille de Madeleine et sa rivale. Sa comédie *Il Moliere* repose sur cette donnée, que Madeleine aurait été la mère d'Armande (qu'il nomme Isabelle, d'un de ses quatre noms) et l'amie de Molière. Madeleine n'aurait compris que son amitié pour le poëte était de l'amour qu'en le voyant épris d'Armande; c'est cette situation qu'il fait exposer par Molière dans les vers suivants :

Vissi con voi tre lustri, in amicizia unito,
Ne mai vi cadde in mente d'avermi per marito,
Ed or, che per la figlia arder mi sento il petto,
Vi accende, non so bene s'è amore o dispetto.
Voi non parlaste allora, quando fioria l'aprile;
Vi dichiarate adesso, nella stagion...

(Acte IX, sc. v.)

« J'ai vécu trois lustres avec vous, lié d'amitié, et jamais il ne vous est venu à la pensée de m'avoir pour mari; maintenant que je sens mon cœur brûler pour votre fille, vous vous enflammez, je ne sais si c'est

Digitized by Google

d'amour ou de dépit. Vous n'avez pas parlé quand florissait avril ; vous vous déclarez aujourd'hui, dans la saison... »

A l'appui de leur opinion, ceux qui voient dans Armande une fille de M. de Modène et de Madeleine — et nous sommes de ce nombre — font remarquer que celle-ci conserva toujours avec le comte des relations d'amitié auxquelles s'associa Molière lui-même; car la fille qu'il eut de son mariage avec Armande, et qui fut baptisée le 4 août 1665, avait pour parrain Esprit, marquis de Modène, et Madeleine Béjart; elle reçut pour prénoms ceux de son parrain et de sa marraine, c'est-à-dire, selon toute apparence de ses grands parents, Esprit-Madeleine.

4, 13. ... *dans le Languedoc.* En 1637, Madeleine Béjart, qui avait alors 19 ans, s'engagea avec son frère Jacques, alors âgé de 15 ans, dans une troupe qui joua en Languedoc, en Provence et dans le Comtat jusqu'en 1643. Est-ce dans le Midi, est-ce à Paris, où M. de Modène avait une charge de chambellan d'affaires dans la maison de Gaston d'Orléans, qu'elle connut le père de sa fille? Ce que l'on sait seulement, c'est que cette enfant fut baptisée, dans un de

Digitized by Google

ses voyages à Paris, le 3 juillet 1638, à l'église Saint-Eustache. Eut-elle alors d'autres amants que le comte de Modène, comme on le dit ici? Est-ce également en Languedoc qu'elle vit pour la première fois Molière, lorqu'il alla à la place de son père, en 1642, remplir auprès du roi, qui faisait le siége de Narbonne, son emploi de valet de chambre tapissier? Sur ces questions on est réduit aux conjectures.

4, 26. ...*on n'en sait pas bien la vérité.* Voy. p. 101, *note* 4, 10. Le doute seul, dans ce pamphlet si malveillant, peut être considéré comme une preuve que Molière ne commit pas le crime que ses ennemis lui imputèrent, d'avoir épousé sa fille. — Voy. aussi la note 4, 13, p. 104.

— 27. *Elle a passé sa jeunesse.* — M. Soleirol fait remarquer combien il est peu probable qu'une sœur de Madeleine ait été élevée en Languedoc, puisque sa mère vivait encore à Paris; combien, au contraire, il est probable que sa fille, qui devint femme de Molière, y ait passé sa jeunesse et reçu l'éducation que suppose sa connaissance parfaite et de la musique et de la langue italienne, dans la-

Digitized by Google

quelle on assure qu'elle joua une fois. Il en conclut que la femme de Molière était fille du comte de Modène, qui l'aurait fait élever par une personne de sa famille, dans les environs d'Avignon. Il est en effet bien difficile d'admettre que Madeleine, ayant déjà une fille, et peut-être deux, se soit chargée d'une sœur et l'ait emmenée avec elle en Languedoc.

5, 3. *Molière, qui était chef de la troupe.* — A quelle époque Molière se lança-t-il dans la carrière du théâtre? Tallemant prétend que ce fut à la fin de ses études; Le Boulanger de Chalussay, dans *Elomire hypocondre*, avance que, « en quarante ou quelque peu devant », Molière alla, non pas suivre les cours de l'École de droit d'Orléans, mais s'y faire recevoir licencié et même docteur ès lois, « moyennant finance ». Comme avocat, il n'aurait plaidé qu'une fois et aurait abandonné le Palais après cinq ou six mois seulement de pratique; c'est alors qu'il aurait commencé à fréquenter le théâtre, qu'il se serait lié avec Tiberio Fiurilli, *dit* Scaramouche, et peut-être même qu'il aurait connu Madeleine Béjart dans une des excursions qu'elle

Digitized by Google

faisait à Paris quand elle quittait le Midi. Le 27 janvier 1642, le roi Louis XIII partit de Saint-Germain pour assister à la campagne du Roussillon, et rentra à Fontainebleau le 23 juillet suivant. On dit que le jeune Molière l'accompagna comme survivancier de l'emploi de son père. Mais n'était-il pas déjà dans le Midi? Voici un passage de Nic. Chorier qui paraît décisif sur ce point. L'auteur dit, en toutes lettres, dans sa Vie de Boissat (*de P. Boessatii vita*), qu'il est arrivé à l'année 1641, et il ajoute:

« Annus quadragesimus primus post millesimum ac sexcentesimum agebatur....

« In circulis, in conviviis, in comœdiis honestam non dubitabat inveniri voluptatem, quam boni mores non damnarent, nec boni sanctique viri fugerent. Joannes Baptista Mollerius, excellentissimus comœdiarum actor et scriptor, sub id tempus Viennam venerat. Honorem illi Boessatius habebat... Quascunque ageret fabulas, spectator assiduus aderat. Mensæ etiam suæ præstantem in arte sua virum accumbere volebat.... »

« C'était en mil six cent quarante et un...

« Boissat cherchait volontiers dans les as-

Digitized by Google

semblées, dans les repas, à la comédie, un plaisir honnête qui ne fût ni réprouvé par la morale, ni évité par les hommes d'une vie honorable et sainte. A cette époque, M. Molier (c'est ainsi que le glossaire qui termine le vol. traduit Mollerius), [qui devint] excellent acteur et auteur de comédies, était venu à Vienne. Boissat lui témoignait des égards... Il s'était fait spectateur assidu de toutes ses pièces. Il voulait que cet homme, [déjà] remarquable dans son art, vînt s'asseoir à sa table... »

Ou Chorier a confondu les dates, ou celle qu'il a pris la peine d'écrire ici *en toutes lettres* permet de combler une lacune dans la vie de Molière. Si, en 1641 ou environ, il jouait en province avec succès, on peut même penser que, dans son voyage à la suite du roi, il ne resta pas étranger au théâtre, ni à la troupe de Madeleine Béjart, qui parcourait alors le Midi. C'est à Paris, le 28 déc. 1643, que fut passé par les comédiens associés de l'*Illustre Théâtre* le marché par lequel Léonard Aubry, maître paveur, s'engageait à aplanir les approches du jeu de Paume de la porte de Nésle pour le jeudi 31 décembre. Six mois après,

Digitized by Google

Molière était chef de la troupe : aurait-il pu l'être, s'il n'avait eu déjà quelque expérience des choses du théâtre ?

5, 4. ...*aller à Lyon.* — Molière, qui, à partir de 1646, fit de nombreuses tournées en province, dans des directions bien différentes, puisqu'on le suit tantôt à Bordeaux, tantôt à Narbonne, tantôt à Nantes, à Rouen, etc., séjourna à Lyon en 1653 : c'est là qu'il donna sa première représentation de l'*Étourdi*.

— 5. ...*la fille de la Béjart.* — La seule fille de la Béjart et du comte de Modène qui soit connue par un acte authentique avait alors quinze ans, au moins, ayant été baptisée en 1638. Mais si l'on ne veut voir dans celle-ci la future femme de Molière, les raisons données plus haut portent à penser qu'elle eut une sœur. C'est toujours d'une fille, jamais d'une sœur de Madeleine, que parle l'auteur du libelle.

— 2. ...*la du Parc.* — Marquise Thérèse de Gorla, dite Mlle du Parc, était femme de René Berthelot, dit Gros-René, dont Loret célèbre la grosse bedaine,

Homme trié sur le volet
Et qui vaut trois fois Jodelet,

Digitized by Google

avec qui il joua dans les *Précieuses ridicules*. — On a peu de renseignements sur Mlle du Parc. Dans l'*Impromptu de Versailles*, quand Molière lui confie un rôle de marquise façonnière, elle veut le refuser. « Il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moy. — Cela est vray, répond Molière, et c'est en quoy vous faites mieux voir que vous êtes excellente comédienne, de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur. » A Lyon, à l'âge de seize ans environ, elle joua Hypolite, dans l'*Étourdi*. Elle quitta deux fois la troupe de Molière, à la fin de 1659 ou au commencement de 1660, et en 1667. Elle jouait le rôle de Dorimène dans le *Mariage forcé*, et Sganarelle-Molière faisait ainsi son portrait : « Vous allez estre à moi depuis la teste jusqu'aux pieds; et je serai maistre de tout : de vos petits yeux éveillez, de vostre petit nez fripon, de vos lèvres appetissantes, de vos oreilles amoureuses, de vostre petit menton joly, de vos petits tetons rondelets, de vostre ... Enfin toute vostre personne sera à ma discrétion. »

Elle mourut le 11, et fut enterrée le 13 décembre 1668, suivant son acte de décès

Digitized by Google

conservé dans le registre de Saint-Roch, qui la dit alors « aagée d'environ 25 ans».

5, 12. ...*la de Brie*... Catherine Leclerc, femme d'Edme Wilquin, dit de Brie, comédien de second ordre, dont les seuls rôles un peu importants furent ceux de Scapin et de Trissotin. Née en 1620, Mlle de Brie mourut le 19 novembre 1706. Elle était donc à peu prés contemporaine de Madeleine Béjart et de Molière... A Lyon, elle jouait Célie dans l'*Étourdi*. Il paraît avéré qu'elle fut la maîtresse de Molière; après le mariage de celui-ci, elle vivait dans sa maison, si l'on en croit l'auteur de ce pamphlet, qui sur ce point pouvait être bien renseigné.

— 24. ...*la Béjart supporta*... Madeleine Béjart devait en effet souffrir des mœurs légères de Molière. A cette époque, jeune, ardent, Molière faisait dire à Mascarille, dont il jouait le rôle dans l'*Étourdi* :

D'un censeur de plaisirs ay-je fort l'encolure?
Et Mascarille est-il ennemy de nature?
Vous sçavez le contraire, et qu'il est très-certain
Qu'on ne peut me taxer que d'estre trop humain.

D'Assoucy, qui trouva la troupe à Lyon, y passa trois mois « parmy les jeux, la co-

Digitized by Google

médie et les festins». Ruiné par le jeu, il vécut à la table commune de Molière et de toute la maison des Béjart :

Au milieu de sept ou huit plats...
A cette table bien garnie,
Parmy les plus friands muscats,
C'est moy qui souflois la rostie
Et qui beuvois plus d'hypocras.

6, 6. ...*la petite Béjart*... — On remarquera que l'auteur continue à nommer du nom de sa mère la fille de Madeleine Béjart; si cependant il s'agit de la première fille de Madeleine et du comte de Modène, cette enfant, reconnue par son père, veuf depuis plusieurs années, avait été baptisée sous le nom du comte. Il y a là un nouveau motif pour penser que Mlle Molière était le second fruit de cette liaison. Voy. ci-dessus, p. 109, note 5, 5.

— 25. ...*quoique fort laide*. Molière ne trouvait point sa femme laide, si l'on en juge par le portrait qu'il traça d'elle en dépeignant Lucile, dont elle jouait le rôle dans le *Bourgeois gentilhomme* : « Elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feux, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse

Digitized by Google

voir. — Elle a la bouche grande. — Oui; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs, est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non, mais elle est aisée et bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions. — Il est vrai, mais elle a grâce à tout cela, et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. — Pour de l'esprit... — Ah! elle en a, du plus fin, du plus délicat... Sa conversation est charmante. — Elle est toujours sérieuse. — Veux-tu de ces enjouements épanouis, de ces joies toujours ouvertes? Et vois-tu rien de plus impertinent que des femmes qui rient à tout propos? — Mais enfin elle est capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord; mais tout sied bien aux belles; on souffre tout des belles. »

D'après divers témoignages contemporains recueillis par les frères Parfait, Mlle Molière avait une très-jolie voix; elle chantait avec goût le français et l'italien; personne ne savait mieux accommoder sa

Digitized by Google

coiffure à l'air de son visage, ni mieux se faire valoir par son ajustement. Mlle Poisson, femme de l'acteur de ce nom et fille de du Croisy, de la troupe de Molière, disait d'elle, dans une lettre insérée au *Mercure* de mai 1740 : « Elle avoit la taille médiocre, mais un air engageant, quoique avec de très-petits yeux, une bouche fort grande et fort plate; mais faisant tout avec grâce, jusqu'aux plus petites choses, quoiqu'elle se mît très-extraordinairement et d'une manière presque toujours opposée à la mode du temps. »

8, 3. *Sa gloire*... Gloire, vanité, orgueil. Un peu vieux dans ce sens ; on en trouve de nombreux exemples dans Corneille, et encore dans Mme de Sévigné. Dans son discours *sur la Gloire et la Louange*, qui a remporté en 1671, pour la première fois, le prix d'éloquence fondé par Guez de Balzac, Mlle de Scudéri emploie le mot *gloire* dans le sens plus moderne de réputation éclatante.

— 15. *A Paris*... De Lyon, Molière était allé aux États de Languedoc, présidés par le prince de Conti. L'abbé de Cosnac nous a fait le récit des difficultés qu'il trouva d'abord pour s'établir, à cause de la protection ac-

Digitized by Google

cordée à la troupe de Cormier[1] par Mme de Calvimont, maîtresse du prince; il nous dit aussi à quelles causes Molière dut son succès, et, sans parler de l'aide qu'il demanda à sa bourse, on remarquera que la beauté de ses costumes n'y fut pas étrangère. De là, Molière et sa troupe vinrent définitivement s'installer à Paris; il y débuta, le 24 octobre

1. Ce Cormier n'était autre que Nicolas de la Rue, dit Cormier, qui, avant de se faire directeur d'une troupe de comédiens de campagne, avait été charlatan très-connu à Paris. Dans les *Registres du Greffe de la Conciergerie du Palais*, on trouve la mention suivante qui le concerne, et qu'il nous a paru intéressant de reproduire :

« *Du* 18e *mars* 1640. — Nicollas de la Rue, dit Cormier, charlatan, vendeur de triaque, sur le Pont-Neuf, et jouant des gobelets, trouvé jouant durant les vespres devant les Augustins, a esté amené ès prisons de céans, suivant l'arrest de la Cour du 8e avril 1634, signée (?) Guyot, sur la plainte des religieux prieur et couvent des Grands-Augustins, pour avoir contrevenu aux arrests et fait des... et amas de peuple pendant le service, nonobstant les deffenses et plusieurs sommations cy-devant à luy faictes d'obéyr aux arrests, par Me Benard, huissier, de l'ordonnance du commissaire Pinguet, entre les mains duquel Benard a esté mis (*sic*) la boiste dudit de la Rue.

[En marge :] « Ledit de la Rue a esté eslargi et mis hors de prisons, de l'ordonnance de Monsieur le Procureur général. [Signé :] Parmentier.

« Ce 27e mars 1640. »

Digitized by Google

1658, sur un théâtre improvisé dans la salle des gardes du vieux Louvre, par la tragédie de *Nicomède* de Corneille, à la suite de laquelle il demanda au Roi, en fort bons termes, et obtint la permission de donner une de ces farces de campagne où il excellait : c'était le *Docteur amoureux*, qui ne nous a pas été conservé, qui peut-être même n'a pas été écrit, et n'aurait été joué que d'après un plan convenu d'avance, sur lequel chacun des acteurs inventait le dialogue à sa fantaisie : usage que Molière rappelle en quelque sorte dans l'*Impromptu de Versailles*, quand il dit à Mlle Béjart : « Quand même vous ne sauriez pas vos rôles tout à fait, pouvez-vous pas y suppléer de votre esprit, puisque c'est de la prose et que vous savez votre sujet ? »

Le succès qu'il obtint lui valut du Roi la permission de jouer au Petit-Bourbon avec sa troupe, qui prit le nom de troupe de Monsieur. Il y commença ses représentations le 3 novembre 1658, et dut alterner avec les comédiens italiens, qui jouaient également tous les deux jours.

8, 18. ...*Il épousa la petite Béjart.* Le contrat fut passé le 23 janvier 1662. « Les-

Digitized by Google

dits sieur de Moliere et Mlle Armande-Gresinde-Claire-Elisabeth Béjard se sont promis prendre l'un l'autre par nom et loi de mariage, et *icelui solenniser en face de notre Mere sainte Eglise, si Dieu et notredite Mere s'y consentent et accordent.* » Par ce contrat, « Marie Hervé, veuve de feu Joseph Béjard, vivant écuyer, sieur de Belleville, demeurant à Paris, dans la place du Palais-Royal, stipulant en cette partie pour demoiselle Armande-Gresinde-Claire-Elisabeth Béjard, sa fille, âgée de vingt ans *ou environ*, a promis bailler et donner auxdits futurs époux, la veille de leurs épousailles, la somme de dix mille livres tournois, dont un tiers entrera dans ladite communauté, et les deux autres tiers demeureront propres à ladite future épouse, et aux siens de son côté et ligne... »

Le mariage ne se fit que trois semaines environ après la signature du contrat. La Grange le mentionne en marge de son Registre, en regard du « mardy, 14e février 1662 », par ces mots, surmontés d'un large et joyeux rond bleu : « Mariage de M. Moliere au sortir de la visite [chez Madame d'Equevilly]. »

A la fin de l'année 1661, il avait dit déjà :

Digitized by Google

« M. de Moliere espouza Armande Claire Elisabeth Gresinde Bejard, le mardy gras 1662. »

A propos de la dot d'Armande, qui, d'après M. Pierre Clément (*Correspondance* de Colbert), équivaut à cinquante mille francs de notre monnaie, on se rappellera que Marie Hervé, qui appartenait à une famille d'artisans (tailleurs, selliers-lormiers, etc.), n'avait aucune fortune avant son mariage, puisque, pour acheter une maison de 4,000 liv. environ, elle était obligée d'emprunter l'à-compte de 2,000 liv. qu'elle devait avancer ; 2° qu'à la mort de son mari, « la succession étoit chargée de grandes dettes et n'y avoit aucuns biens en icelle pour les acquitter », si bien que, dans l'intérêt d'elle et de ses enfants, elle renonça à cette succession ; — 3° qu'elle n'avait pas de domicile particulier, mais vivait avec ses enfants Madeleine et Louise Béjart ; — 4° que Geneviève Béjart, sœur de Madeleine, épousant Léonard de Loménie, ne lui apporta, par contrat du 25 novembre 1664, que 4,000 liv., dont 500 seulement en deniers, et le reste en habits, linges et meubles. Or Geneviève faisait partie de la troupe depuis l'*Illustre Théâtre*, en 1643 ; ses économies et ses costumes de

Digitized by Google

théâtre suffisaient à constituer sa dot, si notablement inférieure à celle qu'Armande avait reçue ou était censée avoir reçue de leur mère commune.

De toutes les considérations qui précèdent il résulte que la dot d'Armande ne peut avoir été constituée par Marie Hervé : ses ressources précaires ne le permettaient pas; si, au contraire, on voit dans Armande une fille de Madeleine et du comte de Modène, on explique facilement l'origine de sa dot.

Ajoutons que la famille de Béjart était peu aisée; vers l'époque où mourut Joseph Béjart, père de Madeleine, Pierre Béjart, son frère, était emprisonné pour dettes, ainsi qu'en témoignent les deux écrous suivants, tirés des *Registres du Greffe de la Conciergerie du Palais,* inédits jusqu'à ce jour :

I

« *Dudict jour,* 15e *d'octobre* 1643.

« Pierre Bezart, amené prisonnier ès prison de la Conciergerie du Pallais, à la requeste d'Anthoine le Poupet, clerc au Pallais, en vertu de certain jugement rendu au bailliage du Pallais, du XVIII septembre dernier, et de la commission décernée en

Digitized by Google

conséquence par M. le Lieutenant audit bailliage du deuxiesme du présent mois, faulte d'avoir rendu et restitué certaine promesse du sieur de La Fayette, de la somme de quatre cens livres, sacq de procédure et autres pièces mentionnées par lad. sentence, suivant et ainsy qu'il est ordonné par icelle, le tout en continuant plusieurs exploicts cy devant faicts. Domicille en la maison de Charles Sionnieres, procureur en parlement, scize rue derrière Sainte Croix de la Cité.

En marge : « Deniers et papiers. Par arrest de la Cour, du VIIIe d'aoust 1644, appointé est que lad. Cour a receu et reçoit les sieurs Bersy et Dandesy pour cautions et certificateurs, de représenter led. Bezard ou rendre la promesse de quatre cens livres, sinon payer icelle, ainsi qu'il est porté par les arrest du VIIe juin, et, ce faisant, ordonne que, conformément à celuy arrest, led. Bezard sera eslargy et mis hors desd. prisons. »

II

« *Dudict jour* 5e *avril* 1644.

« Ledict Pierre Bezart arresté et recom-

Digitized by Google

mandé[1] par Jean Monnerot, huissier aux requestes du Pallais, à la requeste d'Anthoine Le Poupet, clerc du Pallais ou son lieutenant, du troisiesme mars dernier, signé Charpentier, et scellée pour la somme de quatre cens livres, et pour les causes portées par lad. sentence, sans préjudice du proffict, interest et despens et autres condamnations portées par lad. sentence. Domicile en la maison de Me Charles Sionnière, procureur en parlement. »

En marge : « Opposition. Le IXe d'aoust 1644, ledict Bezart eslargy et mis hors de prisons, suivant l'arrest. »

Grimarest parle longuement de la répugnance qu'avait Madeleine à faire ce mariage; il fallut en quelque sorte qu'Armande prît Molière de force, pour qu'un projet, formé depuis neuf mois et toujours entravé, reçût une suite : « Cependant la jeune fille ne s'accommodoit point de l'emportement (c'est-à-dire du caractère emporté) de sa mère, qui la tourmentoit continuellement : de sorte que cette jeune

1. *Recommandé* signifiait : chargé d'un nouvel écrou, poursuivi pour d'autres griefs, inscrit ailleurs sur les registres.

Digitized by Google

personne, plus lasse peut-être d'attendre le plaisir d'être femme que de souffrir les duretés de sa mère, se décida un matin de s'aller jeter dans l'appartement de Molière, fortement résolue de n'en point sortir qu'il ne l'eût reconnue pour sa femme; ce qu'il fut contraint de faire. Mais cet éclaircissement causa un vacarme épouvantable, comme si Molière avoit épousé sa rivale, ou comme si sa fille fût tombée entre les mains d'un malheureux. » — Goldoni a connu ce passage et semble s'en être inspiré dans sa comédie de *il Moliere*, citée plus haut, p. 103.

8, 19. *Il fit des pièces...* Les pièces de Molière qui furent représentées entre son arrivée à Paris et son mariage sont : l'*Étourdi*, joué pour la première fois à Paris en novembre 1658; — le *Dépit amoureux*, décembre 1658; — les *Précieuses ridicules*, 18 novembre 1659; — *Sganarelle*, le 28 mai 1660; — l'*École des Maris*, le 24 juin 1661; — les *Fâcheux*, 6 août 1661 à la Cour, et 4 novembre, en public; enfin, un mois avant son mariage, le 26 décembre 1662, l'*École des Femmes*, cette pièce prophétique où Arnolphe — « ou plutôt Elomire » (*Zé-*

Digitized by Google

linde, comédie, 1665), — l'homme de qui la critique n'épargnait ni les grands ni les petits, apprend à ses dépens combien Chrysale avait raison, de lui dire :

Vostre dessein pour vous me fait trembler de peur,
Et, de quelque façon que vous tourniez l'affaire,
Prendre femme est à vous un coup bien téméraire.

9, 1. *L'Abbé de Richelieu...* Emmanuel-Joseph, comte de Richelieu, abbé de Marmoutiers, de Saint-Ouen de Rouen, prieur de Saint-Martin-des-Champs, était fils de François de Vignerod, marquis du Pont-de-Courlay (lequel était fils d'une sœur du cardinal) et de Marie-Françoise de Guémadeuc. L'abbé de Richelieu était galant; Tallemant prétend qu'on le voyait beaucoup chez Colletet, auprès de la belle Claudine, avec quantité de jeunes plumets. Ses amours avec Mlle Molière ne sont nullement prouvés, car il n'en est parlé dans aucun autre ouvrage contemporain ; si cependant on peut admettre que réellement Molière ait été trompé, moins de deux ans après son mariage, par l'abbé de Richelieu, cette intrigue n'était pas destinée à avoir une longue durée, car l'abbé fit partie de l'expédition de Hongrie, qui, sous le commandement du

Digitized by Google

comte de Coligny, se réunit à Metz le 24 avril 1664. Toute la jeunesse de la Cour s'était offerte à l'envi pour faire le voyage, les uns pour plaire au Roi, les autres par inclination, et quelques-uns entraînés par l'exemple. L'abbé assista ainsi au combat meurtrier de Saint-Gothard. Après la paix, conclue le 17 septembre, il revint en France, sans trop de hâte, et mourut à Venise, pendant le voyage, le 9 janvier 1665, dans sa 26e année.

Pour prouver la liaison de Mlle Molière avec l'abbé de Richelieu, on s'appuie sur un extrait du registre de La Grange, où l'on voit qu'il paya à la troupe, *en visite* chez lui, une somme de 550 livres, supérieure à la rémunération ordinaire des comédiens, qui variait entre 20 et 30 louis d'or de onze livres, soit 220 et 330 livres. Mais, d'une part, le passage cité, qui est du mardi 6 décembre 1661, s'applique à une époque où Molière n'était pas marié; d'autre part, on oublie que, si l'abbé de Richelieu paya à la troupe, qui se la partagea, cette somme de 550 livres, Armande Béjart n'en profita qu'au même titre que ses camarades. Disons enfin que cette générosité de l'abbé n'avait rien d'extraordinaire : nous voyons

Digitized by Google

en effet plusieurs visites payées aussi cher et même plus cher : le jeudi, 14 juillet 1660, chez le marquis de Richelieu, frère de l'abbé, 80 louis ou pistoles d'or, ou 880 livres; le 11 juillet précédent, à Vaux, chez Fouquet, 1500 livres. — Nous ne voyons pas chez l'abbé de Richelieu d'autre visite que celle dont il vient d'être parlé.

D'après Jamet, qui a annoté le texte que nous publions, « Blot dit de cet abbé : il auroit pu accrocher l'archevêché de Paris; mais il fut assez sage pour préférer le cotillon à la mitre, le plaisir à l'hypocrisie. Voy. mes *Straumates*, p. 12-37. Il aimoit fort les comédiennes; c'est de lui que Mme Deshoulières disoit : « Hors de l'hôtel, point de salut. » — Son portrait a été gravé : nez fort, front bas, œil ardent, bouche bien dessinée.

L'intrigue dont il est question ici aurait eu lieu dans le courant de 1663. A cette époque, novembre 1663, de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, faisait allusion à l'état du front de Molière dans la *Vengeance des Marquis :* « Il a été plus de cocus qu'il ne dit voir le *Portrait du Peintre;* j'y en comptay un jour jusques à trente et un. Cette représentation ne manqua pas d'approbateurs : trente de ces cocus applaudi-

Digitized by Google

rent fort, et le dernier fit tout ce qu'il put pour rire; mais il n'en avoit pas envie. » (Sc. III). De même, dans le *Portrait du Peintre*, Boursault aurait introduit un passage fort compromettant pour Molière, et l'aurait supprimé à l'impression : les uns ont pensé qu'il raillait le ménage de Molière, les autres qu'il dénonçait son « libertinage » religieux. Quoi qu'il en soit, ces textes sont pour nous sans valeur, partant d'ennemis acharnés, qui se plaisaient à attaquer Molière, que l'on savait jaloux, par son point le plus sensible.

Assurément la pièce de Le Boulanger de Chalussay, intitulée *Elomire hypocondre*, n'est pas tendre pour Molière. Achevée d'imprimer le 4 janvier 1670, avec privilége du 1er décembre 1669, elle pouvait faire allusion tant aux faits de 1664 qu'à des aventures postérieures, s'il y en avait eu. Tout au contraire, l'auteur proteste à sa façon contre des bruits calomnieux.

ELOMIRE.

J'aurois des cornes, moy? moy, je serais cocu?

BARY.

On ne dit pas qu'encor fous le soyez actu;

Digitized by Google

Mais estant marié, c'est chose très-certaine
Que fous l'estes du moins en puissance prochaine.

Dans les *Nouvelles Nouvelles*, 1663, III, p. 235, De Villiers représente également Molière comme jaloux, non comme trompé : « Si vous voulez sçavoir pourquoy, presque dans toutes ses pièces, il raille tous les cocus et dépeint si naturellement les jaloux, c'est qu'il est du nombre de ces derniers... Il voudroit faire en sorte, par le moyen de ses pièces, que tous les hommes peussent devenir jaloux, et tesmoigner leur jalousie sans en estre blâmés, afin de pouvoir faire comme les autres et de tesmoigner la sienne sans crainte d'estre raillé. »

9, 4. *La demoiselle aimoit la dépense...* Comment ne pas se rappeler ici ce que dit Arnolphe, dans la 1re scène de l'*École des Femmes* ?

Ici, parlant des maris :

L'autre, un peu plus heureux, mais non pas moins infâme,
Voit faire tous les jours des présents à sa femme,
Et d'aucun soin jaloux n'a l'esprit combattu
Parce qu'elle lui dit que c'est pour sa vertu...

Plus loin, parlant des femmes :

Digitized by Google

L'autre, pour se purger de sa magnificence,
Dit qu'elle gagne au jeu l'argent qu'elle dépense,
Et le mari benêt, sans songer à quel jeu,
Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu.

Molière, si peu disposé à être heureux en étant infâme, aurait-il pu se prêter aux liaisons lucratives de sa femme? Le supposer est impossible.

9, 6. ...*quatre pistoles*. Soit quarante-quatre livres tournois du temps, ou 220 fr. de notre monnaie, d'après les évaluations de M. Pierre Clément.

— 6. ...*sans les habits*. Les costumes de théâtre étaient extrêmement dispendieux. On s'expliquerait donc que ce fût un article à part dans le marché passé entre Armande et l'abbé de Richelieu, si toutefois cette histoire, dont on ne trouve pas trace ailleurs que dans le présent libelle, était véritable. Souvent des grands seigneurs laissaient leur défroque aux comédiens : ainsi fit en 1646 le prince de Conti (Voy. Eud. Soulié, *Recherches*, p. 34-35), qui partagea sa garde-robe entre les comédiens de toutes les troupes, y compris celle de l'*Illustre Théâtre*. Molière donna de même un de ses

Digitized by Google

habits à un ancien acteur avec qui il avait joué en province, à Mondorge. Beaucoup de comédiens louaient leurs habits de théâtre, soit chez M. Bourgeois, qui demeurait au pilier des halles, comme l'apprend Colletet, soit, d'après Tallemant, à la friperie, soit enfin chez Fortier ou chez Baraillon, tailleurs, « à raison de cent sols l'habit pour chaque représentation, suivant le prix accoutumé ».

Chappuzeau, parlant des costumes, dit : « Cet article de la dépense des comédiens est plus considérable qu'on ne s'imagine. Il y a peu de pièces nouvelles qui ne leur coûtent de nouveaux ajustements ; et le faux or ni faux argent, qui rougissent, n'y étant pas employés (parce que, sans doute, les spectateurs placés sur le théâtre auraient trop vu ce défaut), un seul habit à la romaine ira souvent à 500 écus », soit près de huit mille francs de notre monnaie. Voy. Eug. Despois, *Le Théâtre-Français sous Louis* XIV, p. 133-134; Campardon, *Nouvelles Pièces sur Molière,* p. 95.

9, 10. ...*l'aller voir toutes les après-dînées*. Est-il besoin de faire remarquer combien ces envois réguliers le matin, ces visites

Digitized by Google

non moins régulières après-midi, présentaient de difficultés, et combien, par conséquent, ce conte est peu vraisemblable ? La de Brie, ancienne maîtresse de Molière, demeurait avec le jeune ménage : comment tromper sa surveillance, si l'on échappait à celle de Molière ?

9, 13. *La Princesse d'Élide.* La *Princesse d'Élide* fut jouée, pour la première fois à Versailles le 6 mai 1664, selon La Grange, le 2 août à Fontainebleau, selon Loret, et le 9 nov. sur le théâtre du Palais-Royal. Il semble que Molière ait visé à éloigner les amoureux en mettant dans la bouche de sa femme des paroles comme celles ci :

...Mon cœur est le prix qu'ils veulent tous courir.
Mais, quelque espoir qui flatte un projet de la sorte,
Je me tromperai fort si pas un d'eux l'emporte.

(Act. III, sc. 1.)

Dans la scène suivante (II, 2), Aglante ayant dit : « Tous les plaisirs sont fades s'il ne s'y mêle un peu d'amour, » la princesse, c'est-à-dire Mlle Molière, répond : « Pouvez-vous bien prononcer ces paroles, et ne devez-vous pas rougir d'appuyer une passion qui

Digitized by Google

n'est qu'erreur, que foiblesse et qu'emportement, et dont tous les désordres ont tant de répugnance avec la gloire de notre sexe? J'en prétens soutenir l'honneur jusqu'au dernier moment de ma vie, et ne veux point du tout me commettre à ces gens qui font les esclaves auprès de nous pour devenir un jour nos tyrans. Toutes ces larmes, tous ces soupirs, tous ces hommages, tous ces respects, sont des embûches qu'on tend à notre cœur, et qui souvent l'engagent à commettre des lâchetés. Pour moi, quand je regarde certains exemples et les bassesses épouvantables où cette passion ravale les personnes sur qui elle étend sa puissance, je sens mon cœur qui s'émeut, et je ne puis souffrir qu'une âme qui fait profession d'un peu de fierté ne trouve pas une honte horrible à de telles foiblesses. » Il nous paraît impossible qu'une telle tirade ait été introduite sans dessein dans la pièce: Molière n'a-t-il pas trahi dans cette scène les préoccupations de son caractère jaloux?

10, 14 et 15. — *Les comtes de Guiche et de Lauzun.* Nous avons longuement parlé, M. Paul Boiteau et moi, dans nos notes de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de ces per-

Digitized by Google

sonnages, dont la passion pour Mlle Molière n'est connue que par ce libelle.

S'il est vrai que le comte de Guiche faisait peu de cas des femmes, et M. Boiteau en a donné des preuves dans le premier volume de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, p. 62-68 (édition de la *Bibliothèque elzevirienne*), il est faux qu'il ait pu inspirer, à cette époque, de l'amour à Mlle Molière. En effet, il avait été exilé à la suite de la fameuse lettre espagnole dont il a été parlé (t. II de l'*Histoire amoureuse*), et était parti pour guerroyer en Pologne, postérieurement à la prise de Marsal par le Maréchal de la Ferté (*Mém. de Mlle de Montpensier*, 4e partie). Marsal fut pris le 4 septembre 1663 ; le comte de Guiche resta deux ans en Pologne, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1665 : il n'était donc pas plus, en mai 1664, à Chambord, où n'avait pas lieu la fête, qu'à Versailles, où elle se donnait. On a dit qu'il n'était peut-être pas même encore parti à l'époque des fêtes de Versailles : c'est une erreur ; dans une lettre qu'il écrit à Séguier, et que nous avons retrouvée dans la correspondance du chancelier, il lui parle des dangers qu'il a courus sur la Baltique : la lettre est du 14 janvier 1664.

Digitized by Google

Quant à Lauzun, sa présence est au moins douteuse ; un personnage de son rang ne pouvait guère, à ce qu'il semble, assister aux fêtes de Versailles sans prendre part aux joutes, aux courses de têtes, etc. où figuraient, avec les ducs de Saint-Aignan, de Foix, de Guise, de Coislin, des gentilshommes qui n'étaient pas plus qualifiés que Lauzun : tels le comte du Lude, les marquis de Villequier, de Soyecourt, d'Humières, etc., etc. Or son nom ne paraît dans aucun des récits de la fête.

Ces erreurs, que M. Bazin avait signalées, mais sans les prouver, affaiblissent singulièrement la confiance que l'on pourrait avoir dans le libelle que nous publions.

10, 18. ...*un lieutenant aux gardes*. En 1664, le nombre des lieutenants aux gardes n'était encore que de cinq : peu de temps après il fut porté à neuf. Ils servaient par quartiers dans l'ordre suivant : en janvier, M. de la Hillière, lieutenant de M. de Tresmes, qui prenait le service en juillet ; en avril, M. de Romecourt, lieutenant écossais, et M. de Pierrepont, lieutenant français, de la compagnie de M. de Noailles, qui prenait le service en janvier. M. de

Digitized by Google

Romecourt et M. de Pierrepont servaient chacun six semaines : c'était donc M. de Romecourt, nommé le premier, qui servait au moment des fêtes de Versailles; en juillet, M. Fabry, lieutenant de M. de Villequier, commandant à Marsal; M. de Villequier prenait le service en octobre; — en octobre M. de Carnavalet, lieutenant de M. de Charrost, qui prenait le service en avril

Nous avons voulu savoir qui était ce M. de Romecourt, et le cabinet des titres de la Bibliothèque nationale nous a appris ce qui suit. Anthoine de Romecourt ou Rommecourt en Lorraine, seigneur de Suzemont, Rachecourt-sur-Blaise, etc., était le second des dix-sept enfants de Jean-Pierre de Romecourt et de Catherine de Scaldamasse, dame de Suzemont, fille d'Hercule, sieur d'Arc, capitaine-lieutenant des gardes du corps du duc de Nevers, mariés en 1620. « Il s'est trouvé, dit une note du dossier, à trois batailles, cent petits combats dans lesquels il a reçu seize blessures. Le Roy le fit lieutenant des gardes du corps. Puis fut blessé à Senef dont il est mort (1674), ayant épousé Catherine Lefèbvre, fille de Nicolas, sieur des Chevaliers, en 1660. De leur mariage il est sorty cinq enfants. » —

Digitized by Google

Nous ne voyons ni dans ce soldat couvert de blessures, ni dans ce père de famille, un galant qu'on puisse donner sans preuve à Mlle Molière.

Une autre note du même dossier prétend qu'Anthoine de Romecourt ne reçut ses lettres de provision qu'en octobre 1664, postérieurement à l'époque qui nous occupe. C'est une erreur, ainsi qu'on peut le voir dans l'*État de la France* de 1663, achevé d'imprimer le 28 octobre 1662, où il paraît déjà servant, avec son titre, pendant la première partie du trimestre ou quartier d'avril, avec des gages de 436 liv. 10 s. et 120 liv. de pension, qu'il partageait avec son collègue M. de Pierrepont.

10, 20. ...*l'abbé de Richelieu*... Notons une nouvelle erreur. L'abbé de Richelieu, comme nous l'avons dit, était le 24 avril à Metz, lieu de réunion des troupes qui devaient partir pour la guerre de Hongrie. Cf. p. 123, *note* 9, 1.

— 23... *une lettre*... Les lettres, billets et vers galants étaient toujours surpris par les romanciers ou les pamphlétaires : tous les romans, et surtout le *Grand Cyrus*, les avaient mis à la mode. Despréaux dit à ce

Digitized by Google

sujet, dans son dialogue des *Héros de roman :* « il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître, et a tenu un registre exact de toutes ses paroles, avec un rouleau de ses lettres, qu'il a toujours dans sa poche. »

11, 15. ...*l'abbé de Richelieu, enragé...* Tout ce qui suit tombe de soi-même, la dénonciation de l'abbé de Richelieu, les explications de Molière avec Armande, les aveux de celle-ci. — Qu'on veuille bien se reporter aux notes précédentes. — Ce qu'il y a de vrai, c'est la jalousie de Molière, excitée par l'humeur coquette de sa femme ; et l'on peut remarquer à ce sujet que la 1re scène du deuxième acte du *Misanthrope* (1666) nous donne la clef de l'état d'esprit de Molière :

« *Je sais que vos appas vous suivent en tous lieux ;*
Mais votre accueil retient ceux qu'attirent vos yeux...
— *Mais de tout l'univers vous devenez jaloux.*
— *C'est que tout l'univers est bien reçu de vous.*
— *C'est ce qui doit rasseoir votre âme effarouchée,*
Puisque ma complaisance est sur tous épanchée ;
Et vous auriez plus lieu de vous en offenser
Si vous me la voyiez sur un seul ramasser... »

Digitized by Google

12, 6. .. *la passion qu'il avait étouffée*... Nous avons vu ci-dessus, p. 111, *note* 5, 12, qu'il s'agissait de la de Brie. Cf. p. 138, note 15, 10.

13, 14. ...*la Châteauneuf*... On voit figurer dans les registres de la troupe de Molière un Châteauneuf, gagiste. Lorsque Beauval et sa femme entrèrent dans la troupe, après Pâques 1670, ils eurent droit à une part et demie « à la charge de payer 500 livres de la pension du sieur Béjart, et trois livres chaque jour de représentation à Châteauneuf, gagiste de la troupe ». (*Reg. de La Grange.*) Il semble qu'au besoin on l'employait dans des rôles subalternes où il n'avait qu'à paraître, car, d'après M. Soleirol, il représentait un pâtre dans *Mélicerte* (1666), un capitaine des gardes dans *Amphitryon* (1668) et dans *Psyché* (1671). En 1664, le registre de la Comédie française contient cette mention : « Payé à M. Rouan, pour la petite Châteauneuf, 60 liv., à quoi la société s'est engagée. » — Il semble, d'après le libelle, que la Châteauneuf, mère de cette petite, était morte en 1688, et que son mari lui avait survécu.

Digitized by Google

13, 16. *...l'Hôtel de Guénégaud...* Le Théâtre de la rue Guénégaud, acheté le 27 mai 1673, trois mois après la mort de Molière, était installé dans le *Jeu de paume de la Bouteille*, situé entre la rue des Fossés-de-Nesle (depuis, rue Mazarine) et la rue de Seine, au bout de la rue Guénégaud, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le passage du Pont-Neuf. M. Bonnassies place au n° 42 de la rue Mazarine cette salle, « dont les murs subsistent, ainsi que des vestiges des loges, de la scène et des magasins, et qui renferment l'atelier d'un gazier. Le n° 44 contenait les loges des acteurs ; il existe encore en entier : on y remarque l'entrée des artistes, à droite, dans le passage. » (*Les Anciens Bâtiments de la Comédie française*). — Voy. aussi Eug. Despois, *Le Théâtre-Français sous Louis XIV*).

14, 7. *...n'a jamais refusé d'amants...* Si l'auteur nommait ces amants, on pourrait chercher s'il n'existe pas pour eux des alibi, comme pour ceux dont il a si malencontreusement évoqué les noms jusqu'ici. — Voy. toutefois la note 25, 13.

15, 10. *...des liaisons particulières avec la de Brie...* Cf. p. 111, *note* 5, 12, et p. 137.

Digitized by Google

note 12, 6. — A l'époque de son mariage, Molière demeurait rue Saint-Thomas-du-Louvre; les Béjart, place du Palais-Royal.

15, 25 ...*qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble...* Grimarest confirme ici ce que dit le libelle, si souvent en désaccord avec la vérité : « Il est bien difficile à une Comédienne belle et soigneuse de sa personne d'observer si bien sa conduite que l'on ne puisse l'attaquer. Qu'une Comédienne rende à un grand seigneur les devoirs de politesse qui lui sont dus, c'est son amant. Molière s'imagina que toute la Cour, toute la Ville en vouloient à son épouse. Elle négligea de l'en désabuser. Au contraire, les soins extraordinaires qu'elle prenoit de sa parure, à ce qu'il lui sembloit, pour tout autre que pour lui, qui ne demandoit pas tant d'arrangements, ne firent qu'augmenter ses soupçons et sa jalousie. Il avoit beau représenter à sa femme la manière dont elle devoit se conduire pour passer heureusement la vie ensemble, elle ne profitoit point de ses leçons, qui lui paroissoient trop sévères pour une jeune personne *qui d'ailleurs n'avoit rien à se reprocher.* Ainsi

Digitized by Google

Molière, après avoir essuyé beaucoup de froideurs et de dissensions domestiques, fit son possible pour se renfermer dans son travail et dans ses amis, sans se mettre en peine de la conduite de sa femme. » — Il semble résulter de ce passage que Molière fut plutôt jaloux que trompé, et nous pensons que la lecture de nos notes confirmera cette opinion.

16, 9. *...son jardin d'Auteuil.* Molière occupait à Auteuil un appartement de quatre cents livres, plus une chambre de trente livres dans une maison appartenant à Jacq. de Grou, écuyer, sieur de Beaufort, qui était, en 1655, porte-manteau de S. A. R., mais qui ne figure par sur les *États de la France* de 1665 à 1699. (Voy. Eud. Soulié, *Recherches sur Molière.*) Ce serait dans une maison voisine, et non dans celle-ci, que se serait donné, selon M. Éd. Fournier (*La Valise de Molière*), le fameux souper d'Auteuil, à la suite duquel Chapelle et plusieurs de ses amis, ayant le vin triste, se seraient allés noyer si Molière ne les eût retenus. Molière s'y retirait parfois pour travailler, car on y trouve quelques-uns de ses livres. (Voir, dans les *Recherches* de M. Soulié,

Digitized by Google

l'inventaire du mobilier de cet appartement, p. 282 et suiv.)

16, 10. *Chapelle...* Chapelle (Claude-Emmanuel), fils naturel de Luillier; poëte épicurien, ami de Molière, et parfois, dit-on, son collaborateur anonyme. Il est surtout célèbre par le *Voyage* qu'il écrivit, prose et vers, avec son ami Bachaumont. Son père, connaissant son goût pour la débauche, ne lui laissa, sur sa grande fortune, qu'une rente de 8,000 liv., soit 40,000 fr. environ de notre monnaie.

— 13. *Chapelle... en demanda le sujet.* Cette conversation de Chapelle et de Molière a été citée comme authentique; elle nous paraît imaginée par l'auteur, comme toutes les conversations de tous les petits romans de ce genre, et tirée de la situation. M. Éd. Fournier, dont personne plus que nous ne connaît et n'apprécie la brillante érudition, a même pensé que le long discours de Molière était la reproduction d'une lettre qui aurait été écrite par lui à son ami Chapelle. Cette opinion, à laquelle l'autorité de M. Éd. Fournier donne un grand poids, a été, dit-il, adoptée par MM. Eudore Soulié et Gaston Paris; à nos yeux, c'est là une

Digitized by Google

hypothèse plus que contestable. Sans parler de la forme pédante du début : « Je ne vous rapporterai point une infinité d'exemples qui vous feroient connoître la puissance de cette passion, etc. », Molière parle de l'amour de sa femme pour le comte de Guiche comme s'il était vrai, et nous avons démontré péremptoirement que le comte était en Pologne au temps même de la prétendue passion qu'il aurait inspirée à Armande ; dans le même discours, Molière dit que sa femme était sans beauté : ce n'était certes pas son opinion ; il parle de l'éducation qu'il lui a donnée : où, quand, si Armande est la fille du comte de Modène, élevée dans le Midi jusqu'à 15 ans ? comment, dans sa vie errante de 1653 à 1658, si elle était fille de Joseph Béjart, venue à Lyon à l'âge de 10 ans ? Enfin il n'aurait pas osé dire, en parlant de sa femme, peu de temps après la Requête au Roy où Montfleury l'accusait, au dire de Racine, d'avoir épousé la fille après avoir couché avec la mère : « Vous me direz sans doute qu'il faut être *père* pour aimer de cette manière. » Il est vrai que l'édition de 1688 porte *poëte*, au lieu de *père*. Mais cette variante paraît un peu forcée.

Digitized by Google

Voici un dernier argument : Grimarest, qui connaissait le libelle que nous publions, mais qui, n'y pouvant trouver l'intérêt que nous y cherchons aujourd'hui, le méprisait trop pour le citer, l'a cependant combattu, sur ce point, en des termes tellement formels, que nous devons les reproduire ici, pour justifier notre opinion : « L'amitié qu'ils avoient formée dès le collége, Chapelle et lui, dura jusqu'au dernier moment. Cependant, celui-ci n'était pas un ami consolant pour Molière ; il étoit trop dissipé... Pour être trop à tout le monde, il n'étoit point assez à un véritable ami ; de sorte que Molière s'en fit deux plus solides dans la personne de MM. Rohault et Mignard, qui le dédommageoient de tous les chagrins qu'il avoit d'ailleurs. C'étoit à ces deux messieurs qu'il se livroit sans réserve. »

Suit une conversation avec Rohault, qui semble avoir été introduite à dessein pour faire la contre-partie du discours à Chapelle. Molière s'y montre, comme nous nous le sommes représenté plus haut, très-jaloux, mais tout à fait certain de la vertu de sa femme. Il s'accuse, il l'absout ; et son sentiment nous paraît plus vrai, plus humain, que ses prétendus aveux à Chapelle sur

Digitized by Google

l'inconduite de sa femme : « Ne me plaignez-vous pas, leur disoit-il un jour, d'être d'une profession et dans une situation si opposées aux sentiments et à l'humeur que j'ai présentement ? J'aime la vie tranquille, et la mienne est agitée par une infinité de détails communs et turbulens, sur lesquels je n'avois pas compté dans les commencements, et auxquels il faut absolument que je me donne tout entier malgré moi. Avec toutes les précautions dont un homme peut être capable, je n'ai pas laissé de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion ont accoutumé de tomber. — Oh ! oh ! dit M. Rohault. — Oui, mon cher monsieur Rohault, je suis le plus malheureux de tous les hommes, ajouta Molière, et je n'ai que ce que je mérite. Je n'ai pas pensé que j'étois trop austère pour une société domestique. J'ai cru que ma femme devoit assujettir ses manières à sa vertu et à mes intentions ; et je sens bien que, dans la situation où elle est, elle eût été encore plus malheureuse que je ne le suis, si elle l'avoit fait. Elle a de l'enjouement, de l'esprit ; elle est sensible au plaisir de se faire valoir ; tout cela m'ombrage malgré moi. J'y trouve à redire ; je m'en

Digitized by Google

plains. Cette femme, cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut jouir agréablement de la vie ; elle va son chemin, et, assurée de son innocence, elle dédaigne de s'assujettir aux précautions que je lui demande. Je prens cette négligence pour du mépris; je voudrois des marques d'amitié pour croire que l'on en a pour moi, et que l'on eût plus de justesse dans sa conduite, pour que j'eusse l'esprit plus tranquille. Mais ma femme, toujours égale et libre dans la sienne, qui seroit exempte de tout soupçon pour tout autre homme moins inquiet que je ne le suis, me laisse impitoyablement dans mes peines ; et, occupée seulement de plaire en général, comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma foiblesse. Encore si je pouvois jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterois, pour m'étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude ! mais vos occupations et les miennes m'ôtent cette satisfaction. »

« M. Rohault étala à Molière toutes les maximes d'une saine philosophie, pour lui faire entendre qu'il avoit tort de s'abandonner à ses déplaisirs. « Eh ! lui répondit Mo-« lière, je ne saurois être philosophe avec

Digitized by Google

« une femme aussi aimable que la mienne, « et peut-être qu'en ma place vous passeriez « encore de plus mauvais quarts d'heure. »

« Chapelle n'entroit pas si intimement dans les plaintes de Molière ; il étoit contrariant avec lui, et il s'occupoit beaucoup plus de l'esprit et de l'enjouement, que du cœur et des affaires domestiques. »

N'est-ce pas là une réfutation en règle du libelle ? Peut-on douter qu'avant de la donner aussi formelle, aussi explicite, Grimarest ne soit allé aux renseignements et n'ait recueilli des témoignages incontestables ? On peut avancer une erreur ; mais si l'on en réfute une, c'est qu'on est deux fois sûr de son fait, et tel est le cas de Grimarest.

22, 10. *Baron*... Michel Boyron, dit Baron, naquit à Paris le 8 octobre 1653. — Il n'avait donc que 19 ans et 4 mois à l'époque de la mort de Molière ; il avait dix à douze ans, dit Grimarest, lorsqu'il débuta sur le théâtre de la Raisin, qui avait commencé sa réputation en faisant paraître devant le Roi (premier jour d'avril 1661), une épinette touchée, disait-on, par un automate, mais en réalité par sa fille. — Toute l'histoire du séjour de Baron chez Molière est longue-

Digitized by Google

ment racontée par Grimarest, ami du célèbre acteur, et à qui la critique reprocha même de l'avoir trop consulté, comme s'il avait pu avoir un meilleur guide. C'est par lui que nous savons les bontés de Molière pour Baron, dont le talent précoce l'intéressait ; la fuite de l'enfant, après un soufflet donné par Mlle Molière ; son retour au bercail : « et l'on ne peut s'imaginer avec quel soin il (Molière) s'appliquoit à le former dans les mœurs comme dans sa profession. » Enfin, dès que Molière fut mort, Baron, dont le talent aurait pu rendre de si grands services à la troupe de Mlle Molière, s'empressa de la quitter.

22, 19. *La pièce de Psyché*... La pièce de *Psyché* fut jouée pour la première fois en janvier, puis pendant tout le carnaval de 1670. Mlle Molière y tenait le rôle de Psyché, bien qu'elle eût de 28 à 32 ans; Baron, qui n'avait que 16 ans, y représentait l'Amour.

C'est cet enfant, souffleté un jour par Mlle Molière, et si affectueusement traité par son mari, qui aurait inspiré une passion à une femme deux fois plus âgée que lui ! Et c'est à seize ans qu'il aurait fait à une femme les compliments qu'il fait à Mlle Molière

Digitized by Google

dans le style qu'on a pu remarquer ? et c'est à lui — n'oublions pas son âge — que Mlle Molière parle du mérite d'un homme comme lui, de ses nombreuses maîtresses ? Et Molière se serait aperçu de leur commerce, et, sans colère contre un pareil ingrat, il lui aurait rendu toute son affection dès qu'il aurait appris la fin d'une telle liaison ? M. Campardon (*Nouvelles Pièces*, etc.) pense que Molière refusa de payer une dette de 300 livres faite par Baron et garantie par lui, pour se venger de la liaison du jeune homme avec sa femme, en le mettant dans un embarras d'argent ; mais il l'aurait conservé jusqu'à sa mort dans sa troupe, auprès de sa femme, que Baron a quittée cependant dès que Molière n'a plus été là pour le retenir ? Une telle hypothèse ne se soutient pas. — Ajoutons que nulle part ailleurs, dans les chansons, les lettres ou les mémoires contemporains, on ne fait la moindre allusion à cette calomnie.

25, 7. ...*La fille qu'il avoit eue*... Esprit-Madeleine, baptisée le 4 août 1665. Elle eut pour parrain M. de Modène, pour marraine Madeleine Béjart, c'est-à-dire, à ce qu'il semble, son grand-père et sa grand'mère. Elle

Digitized by Google

épousa en 1705, à la suite d'un contrat signé le 29 juillet, Claude de Rachel, écuyer, sieur de Montalant. Elle mourut le 23 mai 1723, et fut inhumée le lendemain, sans pompe, dans l'église de Saint-Denis d'Argenteuil. — M. Eud. Soulié, *Recherches sur Molière*, cite des documents qui font connaître ses contestations avec sa mère et avec la famille de son père; mais elles sont postérieures à la publication de ce libelle. Molière avait eu un autre enfant, né le 19 janvier 1664, et baptisé à Saint-Germain l'Auxerrois le 28 février suivant. Le parrain était Louis XIV, représenté par Charles, duc de Créquy, premier gentilhomme de la chambre du Roi; la marraine, Madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, représentée par Colombe Le Charron, maréchale du Plessis-Praslin.

S'il est vrai, comme l'écrivait Racine en décembre 1663, que Montfleury ait adressé au Roi une requête où il accusait Molière « d'avoir épousé la fille, et d'avoir autrefois couché avec la mère », il est certain aussi que Racine ne dit pas « sa propre fille », comme le lui a fait dire son premier éditeur, c'est-à-dire son fils. Racine ajoute d'ailleurs que « Montfleury n'est pas écouté à la Cour ».

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, les deux grossesses de Mlle Molière, à une époque si rapprochée de son mariage, sont un argument à opposer au libelle, qui prétend que c'est précisément à cette époque qu'elle aurait eu ses nombreuses intrigues avec l'abbé de Richelieu, le comte de Guiche, et autres.

25, 10. (*Madelaine Béjart*) *mourut*... Madeleine Béjart mourut le 30 novembre 1672, et fut inhumée, toute comédienne qu'elle était, « en l'église Saint-Paul, dans l'endroit où sa famille avoit droit de sépulture ». Elle nomma Armande, sa sœur ou plutôt sa fille, sa légataire universelle, et après elle la fille de Molière. Voy. dans les *Recherches* de M. Soulié, son inventaire, etc. Madeleine mourante laisse toute sa fortune, moins quelques legs particuliers, à celle qu'elle appelle sa sœur, et rien, pas même un souvenir, à une fille qu'elle avait eue de M. de Modène : c'est que celle-ci était vraisemblablement la même personne.

— 13. *L'Abbé de Lavau*... Irland de Lavau était fils d'un contrôleur général de la maison d'Anne d'Autriche. Trésorier de Saint-Hilaire le Grand de Poitiers, garde des livres du cabinet du Roi après l'abbé

Digitized by Google

de Chaumont, il avait de bonne heure porté l'épée, qu'il quitta pour se mettre dans l'état ecclésiastique, « non point par ambition, dit d'Olivet, mais par goût et pour jouir d'une vie paisible et réglée ». Colbert, à qui il avait rendu service en facilitant le projet de mariage d'une de ses filles avec le duc de Mortemart, « lui donna le choix des grâces qu'il pouvoit lui procurer, charges, abbayes, pensions ». Il demanda une place à l'Académie. « Ses confrères, après l'avoir possédé quelque temps, reconnurent que la supériorité des talents pouvoit être utilement compensée par la douceur des mœurs et par le secret de se rendre aimable. » L'abbé de Lavau mourut en 1694 ; rien, dans le portrait qu'on a de lui, ne permet de supposer qu'il ait recherché les agitations d'un commerce avec Mlle Molière. Aucun autre auteur contemporain ne confirme celui-ci.

25, 14. ...*et plusieurs de même caractère*. Le seul autre nom sur qui puissent porter des soupçons est celui de Jean de Visé, duquel il est parlé dans un factum infâme intitulé : *Requeste d'inscription de faux, en forme de factum présenté au Châtelet le* 16 *juillet*

Digitized by Google

1676 *par le sieur Guichard, intendant général des bastiments de S. A. R. Monsieur, contre Jean-Baptiste Lully, faux accusateur, Sébastien Aubry, Marie Aubry, Jacques du Creux, Pierre Huguenet, faux témoins, et autres complices.* A Paris, M. DC. LXXVI. (In-4, 2 parties de 120 et 118 p.)

L'auteur, qui récuse tous les témoins appelés contre lui, en donnant à ses récusations les motifs les plus scandaleux, dit, à propos de J. de Visé : « 1° C'est un jeune homme, mais vieux débauché; 2° il a quitté les bénéfices qu'il possédoit pour épouser la fille d'un peintre, comme il a fait malgré son père et à l'insu de tous ses autres parents; 3° depuis ce mariage honteux, qui, selon les loix, ne peut passer que pour une débauche criminelle, on l'a toujours appelé, comme on l'appelle encore aujourd'hui, tantôt l'abbé de Visé, tantôt l'Abbé marié; 4° il est accoutumé de porter faux témoignages en justice depuis longtemps; 5° outre son métier de faux témoin, il compose la plupart des pièces qui se représentent sur le théâtre où joue la Molière; 6° la Molière et luy mènent ensemble une vie si scandaleuse que tout le monde en est offensé. »

Digitized by Google

Si J. de Visé avait été réellement un des amants de Mlle Molière, il est probable que l'auteur du libelle que nous publions ne l'aurait pas oublié. — Nous parlerons, à la fin de ce volume, de la condamnation de Guichard et des poursuites dirigées contre ses imprimeurs à la requête du Procureur du Roi : ce qui ôte toute créance à son factum.

25, 16... *la mort de Molière*. Le 17 février 1673. Germain Brice (*Description de Paris*, 1706, t. I, p. 291) prétend que deux autres comédiens de la troupe, Brécourt et Rosimont, moururent « de maladies qu'ils avoient gagnées dans la représentation du même personnage, mais moins subitement, à la vérité ».

Le récit de la mort de Molière, tel qu'il est fait ici, est contredit par l'auteur, quel qu'il soit, de la notice placée en tête de l'édition de 1682 des œuvres de Molière ; et par Grimarest, qui dit expressément « qu'il a voulu désabuser le public de plusieurs histoires que l'on a faites à cette occasion ». Molière ne mourut pas sur le théâtre, mais chez lui, rue Richelieu, probablement dans la maison qui porte actuellement le n° 42

Digitized by Google

et qui appartenait alors à un tailleur de la Reine, à qui, comme aux tapissiers, aux peintres, aux sculpteurs, aux cordonniers, aux menuisiers, aux vitriers, aux serruriers, on donnait, ou qui prenaient le titre de valet de chambre. (*État de la Fr.* pour 1669, t. I, p. 92). Il se nommait René Bandelet, selon l'*État de la France* (*ibid.* 344), Baudellet, selon M. Eud. Soulié. En 1669, René Bandelet figure deux fois sur l'*État*, comme valet de garde-robe ordinaire, aux gages de 150 liv., et comme tailleur, aux gages de 50 liv.

27, 13... *la difficulté qu'on fit de l'enterrer.* On connaît le placet adressé par Armande à l'Archevêque de Harlay, pour obtenir que Molière fût inhumé avec les cérémonies de l'Église; elle constate que « vendredy dernier, 17e du présent mois de febvrier 1673, sur les 9 h. du soir, le sieur de Molière s'étant trouvé mal de la maladie dont il décéda environ une heure après, il voulut dans le moment témoigner des marques de repentir de ses fautes et mourir en bon chrestien; à l'effet dequoy, avecq instances il demanda un prestre pour recevoir les sacrements, et

Digitized by Google

envoya par plusieurs fois son valet et servante à Saint-Eustache, sa paroisse, lesquels s'adressèrent à MM. Lenfant et Lechat, deux prêtres habitués en laditte paroisse, ce qui obligea le sieur Aubry, son beau-frère (second mari de Geneviève Béjart), d'y aller luy-mesme pour en faire venir, et de faict fit lever le nommé Paysant, aussi prestre habitué en laditte paroisse; et comme toutes ces allées et venues tardèrent plus d'une heure et demie, pendant lequel temps ledit feu Molière décéda, ledict sieur Paysant arriva comme il venoit d'expirer ».

Après cet exposé, Mlle Molière donne la vraie explication du refus que lui opposa le curé de Saint-Eustache : « Et comme ledit sieur Molière est décédé *sans avoir reçu le sacrement de confession, dans un temps où il venoit de jouer la comédie,* M. le Curé de Saint-Eustache lui refuse la sépulture. »

De plus, Molière, qui *avoit communié l'année précédente*, dans la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, n'était pas connu, au point de vue des pratiques religieuses, des prêtres de Saint-Eustache; mais ses sentiments chrétiens étaient incontestables, et c'est ce dont sa veuve fournit ensuite la

Digitized by Google

preuve : « Ce considéré, Monseigneur, et attendu que ledit défunt a demandé auparavant que de mourir un prestre pour estre confessé, et qu'il est mort dans le sentiment d'un bon chrétien, ainsy qu'il a tesmoigné en présence de deux dames religieuses demeurant en la mesme maison, d'un gentilhomme nommé M. Couton, entre les bras de qui il est mort, et de plusieurs autres personnes ; et que M. Bernard, prestre habitué, lui a administré les sacrements à Pâques dernier, il vous plaise de grâce spéciale accorder à ladite suppliante que sondict mary soit inhumé et enterré dans ladicte église Saint-Eustache, sa paroisse, dans les voies ordinaires et accoutumées... »

L'Archevêque ordonna à l'abbé de Benjamin, son official, de faire une enquête. D'après un document trouvé par M. Lacroix dans les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, deux témoins déposèrent « que M. Molière avoit par deux fois demandé un prestre ». Mgr de Harlay « permit au Sr curé de Saint-Eustache de donner la sépulture ecclésiastique au corps de défunt Molière dans le cimetière de la paroisse, à condition que ce sera sans aucune pompe

Digitized by Google

et avecq deux prestres seulement, et hors des heures du jour, et qu'il ne sera faict aucun service solennel pour luy, ny dans ladicte paroisse Saint-Eustache, ny ailleurs ».

Molière fut en effet inhumé dans le cimetière de sa paroisse, Saint-Joseph étant annexe de Saint-Eustache, au pied de la croix. Mignard, ami intime de Molière, qui demeurait rue Montmartre, en face de l'église de Saint-Joseph, voyait de ses fenêtres le tombeau de son ami.

Si la cérémonie se fit la nuit, elle se fit du moins, malgré la défense de l'archevêque, avec une certaine pompe. Trois ecclésiastiques (au lieu de deux) accompagnaient le cercueil, couvert du poêle des tapissiers, et porté par quatre prêtres; six enfants bleus portaient six cierges dans six chandeliers d'argent; plusieurs laquais portaient des flambeaux de cire blanche allumés (*Relat. pour M. Boyvin.*)

M. Soulié a déjà fait justice de toutes les explications qu'on a données des difficultés soulevées par le clergé de Saint-Eustache d'abord, par l'Archevêque de Paris ensuite : « Si Molière était mort, dit-il, sur la paroisse où il avait fait ses Pâques l'année

Digitized by Google

précédente, ses obsèques n'auraient souffert aucune difficulté. » En effet, il faudrait en finir avec les fables qui ont couru à ce sujet. On a dit que le clergé ne pardonnait pas *Tartuffe* à son auteur : or *Tartuffe* était connu depuis 1664, autorisé depuis le 13 janvier 1668, et, outre que l'autorisation royale couvrait le poëte devant un prélat courtisan, on sait que Molière était reçu sans obstacle à la communion. On a dit encore que, les comédiens étant excommuniés, Molière ne pouvait être inhumé en terre sainte. S'il avait été excommunié, il n'aurait pas fait ses Pâques l'année qui précéda sa mort ; ensuite, il ne pouvait être excommunié comme comédien, les excommunications collectives n'étant pas admises en France ; eussent-elles été admises, il ne l'aurait pas été davantage, étant protégé par sa qualité d'officier du Roi (*Loix ecclésiast.*). On se rappelle que Madeleine Béjart fut enterrée dans l'église Saint-Paul ; Jodelet fut également enterré dans une église ; un comédien italien nommé François Mansac, ayant été assassiné, vint tomber précisément devant la maison de Molière, rue Richelieu ; messire Simon Dupont, prêtre habitué à Saint-Roch, qui passait là, lui

Digitized by Google

demanda s'il se repentait de ses fautes. Mansac, qui ne pouvait parler, lui serra la main qu'il tenait, et le prêtre n'hésita pas à lui donner l'absolution. (Campardon, *Nouvelles Pièces*.)

Si l'on veut se rendre compte des circonstances particulières de la mort de Molière, au sortir du théâtre, sans que l'on pût présenter au curé de sa paroisse un billet de confession ; si l'on songe à l'émotion profonde et généralement hostile que cette mort jeta dans la population de Paris, à la fois croyante et superstitieuse ; si l'on veut se rappeler les cruelles paroles de Bossuet sur le même sujet *(Maximes sur la Comédie)*, paroles qui devaient traduire le sentiment général du clergé, on comprendra que l'Archevêque, avant de permettre la sépulture ecclésiastique et de heurter de front le sentiment public, ait tenu à prendre ses renseignements ; on comprend aussi qu'il n'ait pas permis de célébrer, avec pompe et pendant le jour, des funérailles qui ne se firent « tranquillement » — c'est l'expression de Grimarest — que grâce aux largesses de Mlle Molière : celle-ci, en effet, pour apaiser la foule, reçut le conseil de donner aux pauvres une somme de mille livres, mille à

Digitized by Google

douze cents livres, dit la *Relation pour M. Boyvin*; ils étaient si nombreux dans la rue que chacun eut seulement cinq sols, ce qui suppose de quatre à cinq mille personnes. Mlle Molière « en fut épouvantée; mais elle les pria en des termes si touchants de donner des prières à son mary qu'il n'y eut personne de ces gens-là qui ne priât Dieu de tout son cœur ». (*Grimarest*, complété par la *Relation pour M. Boyvin*.)

27, 21... *regretter Molière de bonne foi*... La douleur de Mlle Molière paraît avoir été sincère; la note qui précède en témoigne. « Quoi! disoit-elle, on refusera la sépulture à un homme qui mérite des autels! » (*Rem. sur l'Ep. VII de Despréaux*.)

— 21. *La Thorillière*... François Le Noir, écuyer, sieur de la Thorillière, était né vers 1626. Un document publié par M. Jal, dans son Dictionnaire, lui attribue le titre de « capitaine d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Lorraine », et même de « maréchal de camp »; par son rang et sa fonction, il suivait immédiatement la charge du lieutenant général, et, par suite, il avait le droit, en cas de double attaque d'une place,

Digitized by Google

de commander l'aile gauche quand le lieutenant général commandait l'aile droite. En 1658, il épousa la fille de Petit-Jean, dit Laroque, qui dirigeait la troupe du Marais, où on le voit figurer en 1661. En 1662, il passa au Palais-Royal, où il remplissait les rôles dits *à manteau*, financiers, rois, paysans. Il eut un fils qui resta au théâtre, et deux filles, dont l'une épousa Baron et l'autre Dancourt, celle-ci après un enlèvement. Il mourut le 27 juillet 1680. Le *Registre de La Grange* nous apprend que le 3 mars 1673 « on recommença le *Malade imaginaire*, et que M. de La Thorillière joua le rôle de M. de Molière. — Recette, 1,500 liv. » Il a laissé de précieux manuscrits conservés aux archives de la Comédie française.

27, 22. *La Beauval...* La Beauval était Jeanne Olivier Bourguignon, femme de Jean Pitel, sieur de Beauval, qui, après avoir été moucheur de chandelles dans la troupe de Paphetin, troupe nomade qui était alors à Lyon, y débuta en 1669, à l'époque de son mariage. Le 31 juillet 1670, un ordre du Roi les prit l'un et l'autre à Mâcon pour les engager au Palais-Royal, « nonobstant toutes conventions, contrats et traités avec clauses

Digitized by Google

de dédit qu'ils pourroient avoir fait ensemble, dont, attendu qu'il s'agit de la satisfaction et du service de Sa Majesté, elle les a relevés et dispensés ». (*Correspondance administrative* de Louis XIV, citée par M. Despois; Cf. Campardon, *Nouvelles Pièces*, p. 161.)

A la fin de mars 1673, Beauval, ayant sans doute payé à Mlle Molière les 108 liv. qu'il devait à son mari, passa avec sa femme à l'Hôtel de Bourgogne. Il eut d'elle 28 enfants, dont une fille, Jeanne-Catherine, qui, baptisée à Saint-Germain en Laye le 15 novembre 1670, eut Molière pour parrain; une autre, nommée Louise, épousa Pierre Trochon de Beaubourg, également comédien; elle avait joué le rôle de la petite Louison dans le *Malade imaginaire*, à l'âge de trois ans. — Beauval réussissait surtout, dit-on, dans les rôles de niais et les valets. Il mourut le 29 décembre 1709.

Sa femme, née en Hollande en 1647, fut trouvée à la porte d'une église, et élevée jusqu'à l'âge de dix ans par une blanchisseuse; celle-ci la remit alors à Jean Monchingre, sieur de Philandre, *dit* Philandre, chef d'une troupe nomade qui, après avoir couru la Hollande, était à Rouen en 1667.

Digitized by Google

Nous l'avons vue dans la troupe de Monsinge, *dit* Paphetin au théâtre, à Lyon en 1669, à Mâcon en 1670. Elle savait à peine lire, mais elle avait beaucoup d'esprit et de vivacité, si nous en jugeons par le prologue des *Rendez-vous des Tuileries*, de Baron, et une exactitude qui n'était troublée que par ses grossesses. Elle avait un tic que Molière utilisa en écrivant pour elle le rôle de Nicole, dans le *Bourgeois gentilhomme* : elle riait toujours. Elle joua aussi Zerbinette dans les *Fourberies de Scapin*, Martine dans les *Femmes savantes*, Toinette dans le *Malade imaginaire*, qui furent ses principaux rôles du temps de Molière. Elle mourut le 20 mars 1720, âgée de 73 ans. (Soleirol, *Molière et sa troupe*.)

27, 22. *Baron...* L'ingratitude de Baron pour la troupe où il avait été élevé est possible, avec le caractère qu'on lui connut lorsqu'il fut plus âgé. Mais, comme le dit M. Despois, est-ce de leur propre mouvement que les quatre comédiens dont il vient d'être parlé quittèrent le Palais-Royal, et ne faut-il pas y voir un *fiat* de l'autorité du Roi, qui aimait à intervenir dans les choses du théâtre ? Ne peut-on pas y voir aussi

Digitized by Google

tout simplement la conséquence de quelque discussion avec Mlle Molière? — Quoi qu'il en soit, il semble que le premier rôle joué à l'Hôtel par Baron fut celui d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine (13 décembre 1674).

27, 24. *Le Palais-Royal*... Le Palais-Royal, où la troupe de Molière était installée, était la seule salle de Paris qui eût été spécialement construite pour un théâtre. La salle du Petit-Bourbon ayant été démolie (11 octobre 1660) pour faire place à la colonnade du Louvre, — dont la première pierre ne fut posée d'ailleurs que le 17 octobre 1665, — le Roi mit à sa disposition, le 20 janvier 1661, la vaste salle que Richelieu avait fait construire pour la représentation de *Mirame*. — Voyez Despois, *Théâtre Français sous Louis XIV*. — Comme au Petit-Bourbon, la troupe de Molière alternait avec celle des Italiens.

— 25. *L'Hôtel de Bourgogne*... L'Hôtel de Bourgogne était situé à l'angle de la rue Mauconseil et de la rue Française ; il appartenait aux confrères de la Passion, qui, ne jouant plus eux-mêmes, le louaient à une troupe dramatique. Les Comédiens de l'Hôtel, les Grands Comédiens, comme on les ap-

Digitized by Google

pelait, largement subventionnés par le Roi, excellaient surtout dans la tragédie; c'était un honneur envié et un profit certain pour un auteur, que d'être représenté par eux. Les succès de la troupe de Molière, qui prenait le nom de troupe du Roi, quand leur propre troupe s'appelait troupe royale, excitèrent chez eux une jalousie dont témoignent les œuvres de de Villiers et de Montfleury surtout, qui, non content des insultes prodiguées dans son *Impromptu de l'Hôtel de Condé*, osa remettre au Roi (en 1663) une requête où, au dire de Racine, il accusait Molière « d'avoir épousé la fille après avoir couché avec la mère », et non, comme l'a fait dire Louis Racine à son père dans la première édition de ses *Lettres*, « d'avoir épousé sa propre fille ». A cette accusation, fondée d'ailleurs dans les termes dont se sert Racine, Louis XIV répondit en tenant sur les fonts de baptême le premier enfant de Molière et d'Armande (28 février 1664).

C'est sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne que furent jouées presque toutes les tragédies de Corneille et de Racine, qui trouvaient de merveilleux interprètes dans la Champmeslé et dans Baron, lorsque celui-ci eut quitté la troupe de Molière.

Digitized by Google

M. Despois a fait remarquer que l'Hôtel représenta plus de cent pièces nouvelles, pendant que le Palais-Royal, presque exclusivement alimenté par les pièces de Molière, n'en jouait pas plus de quinze dues à d'autres auteurs. La troupe se trouva alors composée des sieurs Hauteroche, La Fleur, Poisson, Brécourt, Champmeslé, la Tuillerie, La Thorillière, Baron, Beauval, et de Mlles Beauchasteau, Poisson, d'Ennebaut, Brécourt, Champmeslé, Beauval et La Tuillerie. — De Villiers figurait sur les registres avec une pension de retraite.

27, 26. *Sa troupe*... En 1674, d'après Chappuzeau, la troupe de Mlle Molière était composée des sieurs de Brie, du Croisy, d'Auvilliers, Guérin d'Estriché, La Grange, Hubert, Dupin, La Roque, Rosimont, Verneuil, Béjart (retraité), — puis de Mlles Aubry (une des quatre sœurs de Jean-Baptiste Aubry, maître paveur, qui fut le second mari de Geneviève Béjart, veuve de Léonard de Loménie de Villaubrun), de Brie, du Croisy, d'Auvilliers, La Grange, Guyot, Molière, l'Oisillon, Dupin. — Rosimont venait de la troupe du Marais ; le nom du prétendu libraire de Francfort qui

Digitized by Google

publia l'histoire de la Guérin, Rottenberg, paraît être la traduction allemande du nom Rosimont.

27, 26 ; 28, 1. *Guérin*... Isaac-François-Guérin, sieur d'Estriché, était né à Paris en 1636 ; il était fils de Charles Guérin, comédien, et de Françoise d'Estriché, ou, suivant les actes cités par M. Soulié, de Trichet ou du Tricher de Bradam, laquelle, à l'époque du mariage de son fils (mai 1677), demeurait à Marseille. Charles Guérin était-il parent de Robert Guérin qui, de boulanger, devint comédien sous le nom de La Fleur et de Gros-Guillaume ? On l'ignore. Peut-être est-ce à lui que se rapporte ce passage d'une lettre signée du Buisson et adressée de La Haye à d'Hozier : « Les divertissements sont... dans les Comédiens, qui ne nous manquent point d'un seul jour, si ce n'est le dimanche, par la troupe de Guérin, dit l'Espérance, les deux Barrés, La Fontaine et son fils, et Cossart, dit docteur Fariolo, qui font du mieux qu'ils peuvent sur le théâtre qu'ils se sont bâti dans le manège du Prince. » (*Notes* de P. Paris sur Tallemant, t. VII, p. 187.) Sa famille devait être d'assez basse origine, car la sœur de

Digitized by Google

son père, veuve d'un bourgeois de Paris nommé Anselin, ne savait pas même écrire et ne put signer à son contrat; la fille de celle-ci, cousine germaine de François Guérin, avait épousé un marchand franger nommé Poussepré. D'après de Beauchamps, Guérin d'Estriché, après avoir couru la province, était entré dans la troupe du Marais en 1672; il la quitta, comme on le dit ici, en 1673, pour passer dans celle du Roi, formée des débris du Palais-Royal et du Marais. Est-ce la Guyot qui le fit entrer, quoique médiocre comédien? est-ce lui qui fit entrer la Guyot, bien que médiocre comédienne? Les avis sont partagés. Son contrat de mariage avec la veuve de Molière fut signé le 29 mai 1677. « Il étoit grand et bien fait, il avoit le visage long et de grands traits; il avoit peu d'esprit et la voix tremblante; mais il avoit un naturel admirable et le talent des larmes, dont il se servoit d'une manière supérieure. Il ne commença d'être goûté qu'après la mort du jeune Raisin, arrivée en 1712... Au mois de juillet 1717, prêt à monter sur le théâtre, au Palais-Royal, pour jouer le rôle d'Exupère dans *Héraclius*, il tomba en apoplexie et resta paralytique de la moitié du corps, mais avec l'esprit très-sain et toute sa

Digitized by Google

mémoire... Il se retira de la Comédie avec la pension, en 1718. En 1723, le Roi lui donna, sur sa caisse, une pension de 300 livres. Il mourut à Paris, après avoir reçu tous les sacrements, le 28 janvier 1728, dans sa 92e année. »

28, 1. ...*la Guyot*... La Guyot, maîtresse de Guérin d'Estriché, était attachée, comme lui, à une troupe de campagne. On la voit paraître en 1658, à Rouen, dans une pièce de *Psyché*, représentée par la troupe encore nomade de Molière, et qui n'était pas, on le pense bien, la *Psyché* de 1670. Depuis, on la perd de vue jusqu'à son entrée dans la troupe du Marais en 1672, et dans celle du Roi en 1673. Elle se nommait, de son vrai nom, Judith Nevers. (Voy. Fournel, *les Contemporains de Molière*.)

— 4. ...*Lulli*... J. B. Lulli, né à Florence en 1633, très-habile exécutant sur le violon, puis compositeur jugé alors inimitable, devint surintendant de la musique du Roi, concurremment avec Boësset. Ils recevaient par mois chacun 131 liv. 12 sols pour leur nourriture et 660 livres de gages par an. — Ses fonctions de surintendant consistaient à connaître des voix et des instruments pour

Digitized by Google

faire bonne musique au Roi. Tout ce qui se chante par la Musique de la Chambre se concerte chez lui, et il peut avoir un page mué près de sa personne. Les surintendants, en cas d'absence, étaient remplacés par deux maîtres, dont l'un était Boësset, qui cumulait les deux offices de maître et de surintendant, et l'autre Lambert, avec J. B. Lulli en survivance; leurs gages étaient de 720 liv. — Lulli avait un troisième office, celui de compositeur de musique, pouvant travailler en tout temps, c'est-à-dire pendant les deux semestres, et battre la mesure de celles de ses œuvres qui devaient être concertées chez le surintendant, c'est-à-dire chez Boësset pendant le semestre de janvier, chez lui-même pendant celui de juillet; il recevait de ce chef 600 liv.

La Musique de la Chambre, dont Lulli était un des surintendants, était indépendante de la Musique de la Chapelle; quand les deux musiques étaient réunies, comme au sacre et au mariage du Roi, à la cérémonie des chevaliers, aux pompes funèbres, elle tenait le côté de l'épître. Elle avait plusieurs priviléges; ainsi elle jouait seule aux reposoirs de la Fête-Dieu; ainsi encore, quand, par ordre du Roi, elle allait chanter

Digitized by Google

soit devant les princes du sang (excepté les fils de France), soit devant les princes étrangers, même souverains, si les princes se couvraient, les musiciens se couvraient aussi : ce qui força certains princes à rester nu-tête, pour ne pas voir la Musique se couvrir devant eux.

Lulli, surintendant, maître et compositeur de musique, avait un très-grand crédit. Au mois de mars 1672, il fit révoquer le privilége accordé le 28 juin 1669 à l'abbé Perrin pour une Académie de musique, et en fut favorisé à sa place. Perrin avait fait représenter deux opéras, avec la musique de Cambert, le premier (*Pomone*) sur des paroles de lui (1671), le deuxième (*les Peines et les Plaisirs de l'Amour*) sur des paroles de Gilbert (1672). C'est à Quinault que Lulli, qui succéda à Cambert, demanda les paroles de ses opéras.

Quelques jours après la mort de Molière, au mois de Mars 1673, Lulli, insatiable, demanda et obtint du Roi la salle du Palais-Royal : le premier opéra qui y fut représenté fut *Alceste*, cette même année 1673.

28, 7. ...*l'hôtel de Guénégaud*... Voyez ci-après la note 58, 1, p. 205.

Digitized by Google

28, 11.. ...*du Boulay*... Le dernier éditeur de ce libelle, M. Bonnassies, a vu dans ce du Boulay un secrétaire du duc de Vendôme, qui fit représenter en 1688, à l'Académie de musique, un opéra de *Zéphire et Flore*, musique de Louis et de Jean-Louis Lulli, fils de Jean-Baptiste Lulli, et, en 1690, *Orphée et Eurydice*, tragédie lyrique, musique de Louis Lulli seul. — Ces mots : « il est homme assez du monde », ne semblent pas en effet s'appliquer à un gentilhomme de haute noblesse. Mais ce qui suit, « il savoit assez l'air du bureau », indique bien l'homme à aventures galantes, et « les offres considérables », la « libéralité » dont on parle ensuite, permettent de lui supposer plus de fortune peut-être qu'on n'en peut attribuer au secrétaire du duc de Vendôme. — M. Bonnassies ayant avancé son opinion sans preuves à l'appui, nous nous permettrons de chercher ailleurs, et de nous demander s'il ne s'agit pas ici de ce du Boulay, si connu, qui en 1675 devint l'amant de Mme de Courcelles, et dont Mme de Sévigné cite une lettre à Manicamp, « la plus plaisante du monde ».

François Brûlart était fils de Nicolas

Digitized by Google

Brûlart, seigneur du Boulay, d'Opsonville, etc., chambellan de Gaston, duc d'Orléans, et capitaine au régiment d'Orléans, et de Marie ou Magdeleine de Ceriziers, veuve de son cousin Pierre Brûlart de Vaux, et fille de Barnabé de Ceriziers, maître des comptes. Il appartenait à la branche des marquis de Genlis, dont l'auteur, Pierre Brûlart, son grand-père, était frère du chancelier Brûlart de Sillery. Ses amours avec Mme de Courcelles (*Biblioth. Elzév.*, *Mémoires*) auraient commencé peu de temps après la rupture de ses relations, vraies ou fausses, avec Mlle Molière. — Mais peut-être cherchons-nous l'histoire où il ne faut voir que le roman.

28, 27. *...lui fit trouver aisée une chose qui...* Ces difficultés devaient venir de la famille de du Boulay, et on les comprend si du Boulay appartenait à la famille des Brûlart. Il y est fait allusion plus loin.

30, 1. *...il lui dit...* Encore une conversation dans le goût des petits romans du temps.

— 20. *...entre mes amants...* Le mot «amants», dans le langage du temps, n'implique aucune idée de faveurs accordées. Les femmes les plus honnêtes parlaient de

Digitized by Google

leurs amants, de ceux qui les visitaient et leur faisaient une cour plus ou moins assidue. C'est ce qui fait dire plus loin à Mlle Molière : « Je n'ai point vu d'amants fidèles quand ils sont heureux. »

33, 15. *...la Guyot, qui venoit...* Pourquoi ce mince détail de l'arrivée de la Guyot? N'est-ce point un luxe de précautions pour donner l'apparence de l'histoire à ce roman?

39, 21. *...les oppositions de la famille...* Voy. p. 172, *note* 28, 11.

41, 12. *Il faisoit une dépense considérable...* Encore un argument pour penser qu'il ne s'agit pas d'un secrétaire du duc de Vendôme, mais plutôt de Brûlart du Boulay, comme nous sommes porté à le croire, tout en faisant nos réserves sur le fond même de l'histoire.

42, 17. *La Guyot, qui avoit été appelée...* Voy. plus haut, p. 169, *note* 28, 1.

Ces mots : « qui avoit été appelée dans la troupe, avec Guérin », font allusion à l'ordre du Roi, dont nous avons parlé. Il est possible que, de même que Baron, les Beauval et la Thorillière aient été « appelés » à l'hôtel de

Digitized by Google

Bourgogne : ce qui enlèverait, à leur égard, tout soupçon d'ingratitude.

Quand les comédiens n'étaient pas attachés d'office par le Roi à l'une de ses troupes, leurs engagements se faisaient après délibération des associés. Ils étaient alors admis comme *compagnons* en participation ou avec *part*, et alors, dès l'année 1633, on les honorait du titre de Monsieur, ou à *gages*, et alors ils prenaient le nom de *gagistes*, qui leur était reservé, faisaient tous les bas offices du théâtre (peintres, souffleurs, etc.), en même temps qu'ils jouaient, et leur nom n'était pas précédé de *Monsieur*.

Dans la *Comédie des Comédiens*, de Gougenot, 1633, on trouve à ce sujet des détails très-caractéristiques.

Dans un prologue assez long, Bellerose s'excuse devant le public de ne pouvoir jouer la comédie annoncée, deux des acteurs principaux s'étant querellés, battus et blessés. Au moment où il va rentrer, paraissent Gautier et Boniface, qui se disputent sur la préférence à donner à l'avocat plutôt qu'au marchand pour représenter un rôle de Roi. Bellerose, aidé du Capitan, les sépare, leur démontre qu'ils peuvent très-bien tenir le rôle l'un et l'autre, et il ajoute :

Digitized by Google

« Puis donc, Messieurs, que vous estes tous deux très-capables du théâtre, soiez soigneux aussi de son honneur, qui consiste en la bonne conduite. »

Turlupin vient alors demander son congé : « Enfin, Monsieur, dit-il à Bellerose, je m'en veux aller; et, s'il est vray que vous et ces Messieurs avec lesquels vous vous estes associez pour faire la comédie, m'ayez jugé capable d'y pouvoir estre utile, ce ne sera jamais sans l'authorité de Mademoiselle... » — On le décide à rester.

Survient Beauchasteau; il s'adresse à Bellerose : « Ayant appris que vous dressez une troupe de comédiens pour le service du Roy, avec permission de Sa Majesté de vous exercer aussi en public, et sachant, Monsieur, que vous meritez d'y tenir un premier rang, et pouvez y donner place à quelqu'un de vos amis, par le consentement de Messieurs vos compagnons, j'ay creu que, s'il y en avoit quelqu'une de reste, je la pourrois posséder par votre moyen. »

Beauchasteau est agréé. Une difficulté se présente : Turlupin et Guillaume seraient nécessaires à la Compagnie; mais le docteur ne veut pas que Guillaume devienne son

Digitized by Google

égal : « Mon maistre, dit Guillaume, ne desire pas beaucoup que je sois dans la troupe, parce qu'il sçait bien qu'aussitost que j'y serai, il ne faudra plus parler de maistre ny de valet hors du théâtre..... Aussitost que j'auray mis mon pied sur le théâtre, je ne mettrois pas seulement une espingle à son collet. »

Turlupin et Guillaume, d'un commun accord, viennent prévenir Bellerose qu'il ait à chercher d'autres valets :

« Bellerose. Jamais nous n'avons pensé à vous recevoir en qualité de valets...

« Guillaume. Et encore moins en celle de compagnons... Il est certain que je ne seray pas Guillaume comédien sous un autre titre que celuy de compagnon.

« Turlupin. Et moi je vous advertis, je vous certifie et vous le jure, que, si toutes les despouilles de tous les théâtres du monde m'estoient offertes de la propre main de Roscie pour engager un de mes ongles à la scène sans participer au dernier tournois de la cassette, je ne les accepterois pas.

« Bellerose. Ha ! je voy bien la maladie. Vous voulez tirer part et non gages.

Digitized by Google

« Guillaume. Voilà l'affaire.

« Beauchasteau (à Bellerose). Monsieur, j'ay charge de la Compagnie de vous cercher pour vous prier d'amener Turlupin et Guillaume, afin qu'ils reçoivent leurs roolles avec nous.

« Turlupin. Monsieur de Beauchasteau, en l'opinion que vous estes que mon camarade et moy serons de votre troupe, quand ce ne seroit que pour honorer le théâtre, il me semble que vous ne retrancheriez rien de l'honneur de personne, en nous donnant du *Monsieur*.

« Guillaume. Y a il rien de sy aymé, de sy carressé ny de sy craint dans la maison d'un grand, qu'un bon maistre d'hostel? on n'entend autre nom dans les offices que celuy de *Monsieur* le Maistre. Chacun le caresse; les tard venus au dîner de *Monsieur* luy protestent qu'ils aiment mieux sa table que celle de *Monsieur*, et toujours du *Monsieur!* Les passe-volans ou survenans..., il n'y a pas jusques aux poëtes qui ne nous honorent jusqu'à faire des vers à nostre louange, et toujours du *Monsieur*. Les officiers, les pages et les laquais tremblent devant le maistre d'hostel, et ont toujours le nom de *Monsieur* en la bouche. Ha! ha!

Digitized by Google

« Beauchasteau. Monsieur Guillaume, excusez-moi si j'ay oublié un mot que je n'ignore pas qui vous soit deu meritoirement.

« Bellerose. Sur l'establissement que nous avons fait de nostre Compagnie, ces Messieurs entendoient d'y entrer comme compagnons de part et non de gages... Or çà, Messieurs, ne perdons point de temps; Monsieur de Beauchasteau et moy allons voir d'accommoder l'affaire au poinct que vous le desirez. »

Bellerose, dans une des scènes suivantes, après avoir rassuré Mlle Gautier au sujet de la jalousie de son mari, et Mlle Boniface au sujet du luxe de ses costumes, fait décider par la Compagnie que Turlupin et Guillaume seront admis comme compagnons, et que l'on dira Monsieur Turlupin, Monsieur Guillaume. Il ajoute : « Ces Messieurs ont resolu d'avoir part égale aux émoluments qui proviendront de nos exercices : y consentez-vous? nous trouvons que cela est juste, et (s'adressant au Capitaine) ne reste plus que vostre voix.

« Le Capitaine. Je leur donne non-seulement ma voix, mais je leur offre mon espée. »

Digitized by Google

43, 11. ...*la Molière, à qui l'âge*... Selon qu'on la fait naître en 1638 ou en 1643, Mlle Molière avait alors de 30 à 35 ou 36 ans.

43, 24. ...*Guérin crut pouvoir se maintenir*... Quelques lignes plus haut, on dit que Guérin était l'homme du monde qui méritait le moins les attentions de la Molière; ici on ajoute que la troupe « lui faisoit la justice de ne pas l'aimer ». Ce sont de bien faibles indices à relever; mais, étant admis que l'auteur de ce libelle est un comédien, Rosimont, ne les explique-t-on pas plus facilement que si l'auteur était étranger au théâtre? Dans tout ce qui suit paraît la même haine.

46, 20. ...*il arriva dans ce même temps*... C'est-à-dire en 1675.

— 23. *La Tourelle*... « Marie Simonnet, se disant femme Hervé de la Tourelle », dit l'arrêt du parlement du 17 octobre 1675, — « Marie Simonnet, » dit l'arrêt du 26 octobre, — ne se nommait donc pas Aimée Jardais, comme l'a prétendu Jamet dans ses notes sur le texte que nous reproduisons. Après avoir donné de ce nom un anagramme obscène, il ajoute : « Voir les Épigrammes

Digitized by Google

de Colletet, p. 242. » La citation est exacte. On trouve en effet dans les Épigrammes de Colletet (Paris, 1653), cet anagramme, suivi de quatre vers explicatifs qui ne peuvent être reproduits ici, bien qu'ils aient été publiés avec un privilége donné dans les termes les plus flatteurs, sous la signature de Pellisson Fontanier [19 mai 1653], et lorsque déjà le volume pouvait être connu, puisque l'achevé d'imprimer est du 27 mai. — On voit d'ailleurs combien il est peu probable, si l'on tient compte de la différence des dates, que Aimée Jardais, déjà mal notée en 1653, soit la même personne que Marie Simonnet qui ressemblait à Mlle Molière en 1675.

47, 8. *Un président de Grenoble...* Le Parlement de Grenoble était composé de 54 conseillers, répartis en quatre Chambres, dont deux comptaient quatorze membres, et les deux autres treize ; il comptait en outre dix présidents et un premier président.

47, 9. Jean-François Lescot, d'abord vibailly de Vienne, devint conseiller au Parlement de Grenoble en 1670. Nommé président à la mort de son père, en 1674, il conserva ses fonctions jusqu'en 1696, époque où il mourut lui-même. Il était

Digitized by Google

petit-fils de Jean de Lescot, d'abord maître-auditeur en la Chambre des comptes du Dauphiné, puis conseiller au Parlement de Grenoble de 1615 à 1626; quant à son père, Claude de Lescot, il fut conseiller au Parlement de Grenoble de 1626 à 1632, et président de 1632 à 1670.

Jean-François eut un frère, Charles de Lescot, qui fut prieur de Saint-Laurent de Grenoble, et vicaire général de l'Évêque de cette ville.

En 1663, Claude de Lescot écrivait à Séguier, au sujet de Jean-François, son fils, la lettre suivante, encore inédite, et que nous empruntons à la correspondance du Chancelier (Bib. nat., mss. fr., 17,402, p. 114) :

« Monseigneur, les mauvaises impressions que le sieur de Givret a voulu donner à Votre Grandeur de la conduite de mon fils, qui a l'honneur d'estre lieutenant civil et criminel au bailliage de Vienne depuis neuf ou dix années, m'oblige pour sa deffense d'implorer vostre bonté, afin qu'elle ne soit prévenue des faulsetés dudict de Givret, qui, ne trouvant autre moyen de me payer d'une debte recognuë par trois

Digitized by Google

transactions, sur des lettres royaux, m'a faict une instance à la Cour des Aydes de Paris, et, après, faict assignier au Conseil de Sa Majesté du règlement des juges; et a supposé très-malicieusement que mon fils, en haine de cette assignation, avoit faict emprisonner le sergent qui, estant estranger et hors de sa province, jetta son exploict dans une allée, sans vouloir parler à personne, et s'en alla dans l'église de Saint-André-le-Bas, où ledit lieutenant estant allé pour s'intormer du sujet qu'il avoit de ne luy avoir pas donné copie de sa commission pour m'en donner advis, sans la jetter dans l'allée de son logis; quelles marques il portoit pour se faire recognoistre officier de justice; que, par les ordonnances, il estoit obligé de porter son escusson comme les autres sergens de la province; sur ce qu'il n'en avoit point, et qu'en son pays ces ordonnances n'estoient point observés, il est vray qu'il le fit constituer prisonnier pour deux heures, pour le manquement qu'il avoit faict de ne porter pas, en exploictant, les marques d'un officier de justice, dans une province où il n'est habitant ni domicilié. Voilà, Monseigneur, le grand crime dont ledit de Givret accuse mon fils,

Digitized by Google

pour raison duquel, le sergent n'ayant receu aucune injure, ni eu subject de faire aucun verbal, l'on a capté un arrest du Conseil pour lui en faire signer un forcément et lui faire dire des choses contraires. Il prétend encore de faire procéder à une information par M. de Champigni, intendant de cette province, à quoi nous ne resisterons jamais, aux fins que Votre Grandeur et le conseil soient pleinement informez de la vérité, la suppliant très-humblement de croire que, si mon fils avoit manqué de respect et de submission aux arrest du conseil, je serois le premier à le faire chastier; cependant, Monseigneur, je vous supplie très-instamment de n'adjouster aucune foi ni croyance aux impostures dudict de Givret, et de ne permettre pas que l'on fletrisse l'honneur d'un magistrat qui a vescu jusques à présent dans la province avec l'intégrité que l'on pouvoit souhaiter de lui, et de laquelle Monsieur nostre premier président [M. de la Berchère] vous pourra donner des asseurances : ce qui me faict implorer en ce rencontre vostre protection, de laquelle j'ay desjà ressenti tant d'effets que je suis dans la confusion de renouveler mes importunités, et de ne pouvoir en eschange que

Digitized by Google

continuer mes vœux et mes prieres au Ciel, pour la conservation de Vostre Grandeur, en qualité, Monseigneur, de vostre très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur,

« DE LESCOT.

« De Grenoble, ce 29 avril 1663. »

Claude de Lescot put-il sortir idemne, cette fois, des mains de la justice? nous l'ignorons. Mais sa vie paraît avoir été assez aventureuse; ainsi nous savons, par une lettre de Guy Patin en date du 25 septembre 1665, qu'il fut roué de coups dans les rues de Paris et laissé pour mort.

47, 13. *La Ledoux*... Jeanne Le Doux était veuve de Pierre Le Doux. L'arrêt du Parlement du 17 octobre 1675, parlant d'elle, dit « la dame Le Doux », et non « la demoiselle », ce qui supposerait qu'elle appartenait à la noblesse, — si toutefois le texte original a été exactement reproduit. (Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, édit. Bruxelles, 1838, t. II, p. 172.)

47, 27... *elle la feroit pressentir*... Aurait-elle parlé ainsi à un débauché de l'âge du

Digitized by Google

président Lescot, si Mlle Molière eût eu la réputation que l'auteur lui prête ?

49, 8. ...*ne parlant que de vapeurs*... Voyez sur ses airs nonchalants, ci-dessus, 6, 25, p. 112.

— 21. ...*un collier*... On n'a pas manqué de rapprocher, et avec raison, l'intrigue du collier de Mlle Molière d'une autre intrigue analogue, qui ne compromit pas moins la reine Marie-Antoinette.

— 21. ...*pour sa fille*... En 1691, Esprit-Madeleine Poquelin demeurait, comme pensionnaire, au couvent des Dames de la Conception, rue Saint-Honoré. Mais, à l'époque du second mariage de sa mère, elle devait être encore dans un couvent d'Auteuil, où elle fit son éducation.

— 23. ...*le quai des Orfévres*... Le *Livre commode des adresses*, pour 1692, ne cite que quatre noms d'orfévres établis sur ce quai : MM. de Ronel, Grenier et L'Évêque, qui étaient maîtres et gardes en charge de l'orfévrerie, et Loir, renommé pour les ornements d'église.

50, 3. ...*parler sur le théâtre*... L'usage adopté par les gens du bel air, de prendre

Digitized by Google

place sur la scène même, paraît s'être introduit par suite d'empiétements successifs. D'abord, on y toléra les pages, les acteurs de la troupe qui ne jouaient pas, les auteurs pauvres, en un mot, à ce qu'il semble, les gens qui ne payaient pas (Scarron, *Ep. à Guillemette*). Lorsqu'une pièce avait un très-grand succès, il arriva sans doute plus d'une fois ce que Mondory raconte dans une lettre à Balzac (18 janvier 1637) : « On a vu seoir en corps aux bancs des loges du théâtre (c'est-à-dire de la scène) ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la chambre dorée et sur le siége des fleurs de lys (les magistrats) ; la foule a esté si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit, que les recoins du théâtre qui servoient les autres fois comme de niches aux pages ont été des places de faveur pour les Cordons bleus, et la scène y a esté parée de croix des chevaliers de l'ordre. »

Ainsi, non-seulement, dans ces représentations extraordinaires, la scène était occupée par des spectateurs d'élite, mais encore certaines loges donnant sur la scène, garnies de bancs, et réservées soit aux comédiens, soit aux pages.

Plus tard, l'exception devient l'usage, et,

Digitized by Google

après 1657, Tallemant des Réaux écrit : « Il y a *à cette heure* une incommodité épouvantable à la Comédie : c'est que les deux côtés du théâtre sont pleins de jeunes gens assis sur des chaises de paille... ; pour un écu ou un demi-louis (six liv., soit 30 francs, d'après M. Clément), on est sur le théâtre; mais cela gâte tout, et il ne faut quelquefois qu'un insolent pour troubler le spectacle. »

Molière s'en est plaint, de ces insolents qui venaient troubler le spectacle : ceux-ci entraient brusquement,

En criant : Holà! ho! un siége promptement!

(Les Fascheux, sc. viii.)

les autres, voulant faire les entendus, prétendaient

Y décider en chef et faire du fracas
A tous les beaux endroits qui meritent des Ah!

enfin les princes du sang (au moins vers 1740), à leur entrée, interrompaient la représentation; les spectateurs les mieux placés leur cédaient leurs siéges et de-

Digitized by Google

vaient en chercher d'autres. (Riccoboni, *Réflexions sur les théâtres.*)

Ce fâcheux usage, qui permettait aux gens de qualité de prendre place sur le théâtre, a donné à Molière l'idée d'une scène très-piquante, souvent renouvelée depuis, et que La Grange raconte en ces termes : « Le vendredy 12 juin 1665, la troupe est allée à Versailles par ordre du Roy, où on a joué le Favory dans le jardin, sur un théastre tout garny d'orangers. M. de Moliere fit un prologue en marquis ridiculle, qui vouloit estre sur le théâtre malgré les gardes, et eut une conversation risible avec une marquise ridiculle, placée au milieu de l'assemblée. »

Une autre cause de trouble est signalée par l'abbé de Pure (*Idée des spectacles anciens et modernes*). Il arriva plus d'une fois qu'un gentilhomme, entrant au moment même où l'acteur en scène disait : « le voici », fut pris pour un comédien, on juge au milieu de quelles risées.

En 1695, les femmes mêmes vinrent sur la scène étaler leurs mouchoirs et pleurer sur ce pauvre Holopherne

Si méchamment mis à mort par Judith.

Digitized by Google

Enfin, en 1759, la scène fut exclusivement réservée aux comédiens, et dès lors la mise en scène, les décors, purent être perfectionnés, et les acteurs purent se mouvoir en toute liberté. (Voir le *Théâtre français sous Louis XIV*, par E. Despois, et la *Comédie française*, par Bonnassies.)

50, 11. *Circé...* La pièce de *Circé*, par Thomas Corneille et de Visé, fut jouée pour la première fois le dimanche 17 mars 1675, et resta au théâtre jusqu'au 15 octobre suivant, presque sans interruption, puisque douze fois seulement, dit M. Despois, on joua d'autres pièces. Pendant tout le temps que durèrent les représentations de celle-ci, la scène dut rester libre, à cause des machines que de Visé avait imaginé d'y employer, comme on le fait aujourd'hui pour les féeries. Aussi l'auteur, qui paraît bien renseigné, ne place-t-il pas le président Lescot sur la scène même, mais dans une loge ouverte sur la scène.

51, 21. *La loge où elle se déshabilloit...* « Derrière le théâtre, dit Chappuzeau, et hommes et femmes ont leurs réduits séparez pour s'habiller, et ne trouvent pas mauvais qu'on vienne alors les voir, surtout quand

Digitized by Google

ce sont des gens connus dont la présence n'embarrasse pas. »

Déjà en 1634, quand il fit jouer sa comédie des *Comédiens*, Scudéri avait trouvé une longue tirade pour plaindre les comédiennes obsédées des importunités des galants : « Une erreur, dit la Beau-Soleil, où tombe presque tout le monde en ce qui regarde les femmes de notre profession, c'est de penser que la farce est l'image de notre vie... Comme nos chambres tiennent des temples en ce qu'elles sont ouvertes à chacun, pour un honneste homme qui y visite, il nous faut endurer les impertinences de mille qui ne le sont pas. L'un viendra branler les jambes toute une après-dînée sur un coffre, sans dire mot, seulement pour nous montrer qu'il a des moustaches et qu'il sait les relever ; l'autre..., tranchant de l'officieux, voudra tenir le miroir, attacher un nœud, mettre de la pommade, et, prenant sujet de parler de toutes choses, il le faict avec des pointes aussi nouvelles que *la Guimbarde* ou *Lanturlu* (chansons du temps) ; le troisième s'engage inconsidérément à la censure des poëmes que nous avons représentés. »

La comédienne reconnue dans la rue n'était pas moins exposée aux importuns.

Digitized by Google

Dans sa comédie de la *Comédie* (1662), Dorimond, comédien de Mademoiselle, a sur ce sujet une scène très-intéressante :

LA COMEDIENNE.

Ah ! Dieu, je vois passer un qui fait l'idolâtre,
En venant m'adorer quand je suis au théâtre...

LE GALANT.

Vous allez au théâtre, où je vous conduiray.
Monsieur veut vous donner un fort beau point de Gesne,
Et moy des citrons doux et de la pourcelaine.

L'ESPINAY.

Et moy des gants d'Espagne.

LE GALANT.

Et moy de beaux rubans.

L'ESPINAY.

Et moy de la pommade.

LE GALANT.

Et moy de beaux pendants.

L'ESPINAY.

Et moy des Espagneuls qui viennent de Boulogne.

Digitized by Google

LE GALANT.

Et moy ce que j'ay pris de rare en Cathalogne.

LA COMEDIENNE.

Et de grace, Messieurs, ne vous eschauffez pas;
Pour prendre vos présents, j'ay trop peu de deux bras.

Le Galant et l'Espinay parlent ensuite de pièces nouvelles, de prose, de vers, et montrent leur complète ignorance. Et alors :

LA COMEDIENNE.

De grace, informez-vous des reigles poetiques...
Une comedienne a beaucoup à souffrir;
Il luy faut tout entendre, il luy faut tout ouïr;
Souvent un franc benais luy vient conter sornette.
Il est des esprits forts...
Qui s'imaginent tous avecque leur debit
Avoir auprès de nous grand acces, grand credit,
Qui diront en voyant une comedienne :
Regarde, cher amy, cette actrice est la mienne.
L'autre luy respondra, faisant fort l'empesché :
Elle vaut, ma foy, bien la façon d'un péché.

Au XVIIIe siècle (1735) l'abus existe encore. Dans les *Acteurs déplacés*, Laffichard fait dire à La Folie : « Tantôt avec la contenance d'un jeune étourdi, j'entre chez

Digitized by Google

une actrice, et voicy mon début : «(*La Folie danse*) ma Reine, que vous avez de charmes! (*elle prend du tabac*) me donnez-vous à souper? »

51, 22. *...la Molière est impérieuse...* Dans l'*Inconnu*, pièce qui est de Donneau de Visé, sous le nom de Thomas Corneille, au dire de Germain Brice, la Bohémienne, s'adressant à Mlle Molière, qui faisait le rôle de la Comtesse, lui parle ainsi :

Vous avez quelquefois de flatteuses manieres,
Qui seroient pour l'espoir un motif bien pressant,
Si pour les balancer vous n'en aviez de fieres
Qui le font mourir en naissant.

(Acte III, sc. VI.)

56, 14. *...les Gardes de la Comédie...* Chappuzeau, voulant faire valoir les services que les Comédiens rendent à la France, et expliquer les faveurs qui leur sont faites, dit (liv. III) : « Une des plus fortes raisons qui doit porter toute la France à vouloir du bien aux Comédiens est le plaisir qu'ils donnent au Roy pour le délasser quelques heures de ses grandes et héroïques occupations. Qui aime son Roy

Digitized by Google

aime ses plaisirs.... Aussi voit-on le Roy appuyer les Comédiens de son autorité, et leur donner des gardes quand ils en demandent. »

Ces gardes étaient commandés par un exempt qui, en 1676, n'était autre que Sébastien Aubry, frère d'Aubry des Carrières, mari de Geneviève Béjart; il était lieutenant de M. de Grandmaison, lieutenant criminel de robe courte (*Requeste en forme de factum*, etc., de Guichard, déjà cité). — Dans les écrous de la Conciergerie, où on voit souvent le nom de ce triste personnage, tantôt amenant des prisonniers, tantôt amené prisonnier lui-même, il est qualifié « Sébastien Aubry, escuyer, sieur de la Houssaie, lieutenant de M. le Lieutenant criminel de robbe courte. »

56, 15. ...*un commissaire*... En 1672 et en 1673, le conseiller-commissaire enquêteur et examinateur, que nous voyons paraître à la comédie lorsqu'il s'y produit quelque échauffourée de gens d'épée ou de livrée, se nommait David. (Voy. Émile Campardon, *Documents inédits sur Molière*.)

57, 21. ...*le procès de sa rivale*... Nous

Digitized by Google

reproduisons ici les documents de ce procès, tels qu'ils ont été publiés par M. Beffara d'abord, et ensuite par M. Taschereau dans son *Histoire de Molière;* nous y ajoutons une pièce inédite.

I

Du 17 octobre 1675. — Arrêt de la Cour de Parlement de Paris. — A la requête de Madame veuve Molière. — Sur le procès criminel intenté contre M. François Lescot, Jeanne Le Doux, veuve de Pierre Le Doux, Marie Simonnet, se disant femme de Hervé de La Tourelle.

« Vu par la chambre des vacations le procès criminel fait par le lieutenant criminel du Nouveau-Châtelet, à la requête de Damoiselle Claire Armande-Gresinde-Elisabeth Béjard, veuve de Jean Pocquelain, sieur de Molière, demanderesse accusatrice, contre messire François Lescot, Conseiller du Roi, président au Parlement de Grenoble; Jeanne Le Doux, veuve de Pierre Le Doux, et Marie Simonnet, se

Digitized by Google

disant femme de Hervé de La Tourelle, deffendeurs et accusés. Ladite Le Doux prisonnière ez-prisons de la conciergerie du Palais, appelante de la sentance rendue contre elle, le 17 septembre 1675; par laquelle laditte Le Doux auroit été déclarée duement atteinte et convaincue d'avoir produit, sous le nom de Molière, ladite Simonnet; et ladite Simonnet d'avoir pris le nom de ladite Molière, pour raison de ladite prostitution; pour réparation de quoi condamnées, d'être fustigées nues, de verges, au devant de la principale porte du Châtelet et devant la maison de ladite Molière. Ce fait, bannies pour trois ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris; enjoint à elles de garder leur ban, à peine de la hart, et solidairement en 20 livres d'amende envers le Roy, 100 livres de réparation civile, dommages et intérêts envers ladite Molière, et aux dépens; et ordonné que dans quinzaine, pour toutes préfixions et délais, le concierge des prisons du Nouveau-Chastelet seroit tenu de réintégrer ladite Simonnet; autrement, et ledit temps passé, contraint même par corps; et à l'esgard du sieur Lescot, les informations converties en enquêtes et y faisant droit, condamné de

Digitized by Google

faire sa déclaration au greffe, en présence de ladite Molière et de quatre personnes telles qu'elle voudroit choisir, que par mespris et inadvertance il auroit usé de voies de faict contre elle, et tenu les discours injurieux mentionnés au procez, l'ayant prise pour une autre personne; de laquelle déclaration seroit délivré acte à ladite de Molière; et icelui sieur de Lescot condamné en ses dommages et intérêts, liquidés à la somme de 200 livres et aux despends à son esgard, et son écrou rayé et biffé; requête de ladite Le Doux employée pour moyen de nullité, et ouïe et interrogée en ladite chambre ladite Le Doux sur sa cause d'appel et cas à elle imposé; tout considéré :

« Il sera dit que ladite Chambre, à l'esgard de Jeanne Le Doux, a mis et met l'appellation par elle interjettée au néant; ordonne que la sentence dont est appel sortira effet; la comdanne ez despens de la cause d'appel, et, pour faire mettre ledit arrest à exécution, ladite chambre a renvoyé et renvoye icelle Le Doux pensionnaire par devant ledit lieutenant criminel du Nouveau-Chastelet.

« Ordonne que, par le Conseiller Rap-

Digitized by Google

porteur, il sera informé, à la requeste du Procureur général du Roy, de l'évasion de ladite Simonnet des prisons dudit Chastelet; que Jacques Marest, geôlier desdites prisons, sera présentement pris au corps par Fit, huissier de service, et amené en la conciergerie du Palais, et écrou fait de sa personne à la requête dudit Procureur général, pour estre ouy et interrogé par ledit conseiller sur les faits résultants de ladite évasion; que MM. Vincent Nevelet et François de Verthamon, conseillers, se transporteront ès-dites prisons du Nouveau Chastelet pour dresser procez-verbal de l'estat d'icelles et du lieu ou endroit par où l'on prétend que ladite Simonnet s'est évadée; que les cordes et les instruments qui ont servi à ladite évasion seront apportez au greffe de la Cour pour servir à l'instruction ce que de raison. Sera aussi ladite Simonnet prise au corps et amenée prisonnière en ladite conciergerie pour estre pareillement ouïe et interrogée sur les faits résultants de ladite évasion, et estre procédé au jugement du procez à son esgard, ainsi qu'il appartiendra. Fait en vacations le 17e octobre 1675. Signé de Longueil, président; de Verthamon, rapporteur. »

Digitized by Google

II

« Vu par la Chambre des vacations la requeste présentée par Jeanne Le Doux, à ce qu'attendu que l'arrest contre elle rendu à la requeste de la veuve Molière, le 17 du présent mois, portant, entr'autres, condamnation du fouet, 100 livres de réparation, dommages et intérests, 20 livres d'amende, a été exécuté, et qu'elle a consigné lesdites sommes ez mains du greffier du Nouveau-Chastelet, il plaise à la Cour ordonner qu'elle aura main-levée des saisies faites sur ses meubles, et à la restitution les gardiens et dépositaires contraints par corps; ce faisant, déchargés; vu le certificat du greffier du Chastelet comme l'arrest a été exécuté, et que la suppliante a consigné lesdites sommes, attaché à la requeste signé : P. Fournier; ouï le rapport de M. de Verthamon, conseiller; tout considéré :

« Ladite Chambre, en conséquence de ce que ledit arrest a été exécuté, et que la suppliante a consigné lesdites sommes de 100 livres de réparation et de 20 livres d'amende, lui fait main-levée des biens et

Digitized by Google

choses sur elle saisis; ordonne qu'ils luy seront rendus et restitués; à ce faire les gardiens et dépositaires contraincts; ce faisant déchargés, pourvu que lesdits meubles ne soient pas saisis pour autre chose. Fait en vacations, le 25 octobre 1675. Signé: de LONGUEIL, président; de VERTHAMON, rapporteur. »

III

Arrest de la Cour de Parlement, qui ordonne qu'il sera informé de l'évasion de Marie Simonnet, femme de Hervé de La Tourelle, des prisons du Nouveau Chastelet, la nuit du 15 au 16 aoust 1675.

« Vu par la Chambre des vacations le procez-verbal faict par MM. Vincent Nevelet et François de Verthamon, conseillers en ladite Cour, le 22 octobre 1675, en exécution de l'arrest de ladite Cour du 17 dudit mois, contenant leur transport ez prisons du Nouveau-Chastelet, et la visite par eux faicte de la chambre d'où s'est sauvée Marie Simonnet, la nuit du 15 au 16 aoust dernier, et à eux montrée par Anne Marest, veuve de Nicolas Le Roy, demeurante en ladite prison, dans l'absence de Jacques

Digitized by Google

Marest, son père, geôlier desdites prisons et à présent prisonnier en la conciergerie du Pallais; les interrogatoires de Jeanne-Angélique-Vierge Rouault et de ladite Dᵉ veuve Le Roy; interrogatoire presté par ledit Jacques Marest le 23 dudit mois d'octobre, contenant ses responses, confessions et denegations; requeste dudict Marest à ce qu'en conséquence dudict interrogatoire il soit eslargy et mis hors des prisons à la caution juratoire de se représenter quand il plaira à la Cour ordonner; à ce faire les greffier et geôlier contraints par corps, ce faisant deschargez; ladite requeste signée P. Fournier et du suppliant; conclusions du procureur général du Roy; ouï le rapport de M. Vincent Nevelet, conseiller; tout considéré :

« Ladite Chambre ayant faict droict sur ladite requeste, a ordonné et ordonne qu'à la requeste du procureur général du Roy il sera informé par M. Vincent Nevelet, conseiller, de l'évasion de ladite Simonnet, pour, l'information faicte et communiquée audit procureur général, estre ordonné ce que de raison. Fait en vacations, le 26 octobre 1675. Signé : de Longueil, président; Nevelet, rapporteur. »

Digitized by Google

IV

Aux documents qui précèdent, et qui ont été déjà publiés, nous ajoutons le suivant, encore inédit, et que nous avons trouvé dans un des registres de la conciergerie du Palais :

« Du 28 septembre 1675. — Jeanne Le Doux, transférée et amenée prisonnière des prisons du Nouveau-Chastelet, comme appellante avec (*sic*) son procès faict par moy Jean Piault, huissier du Roy en sa Cour de Parlement soubsigné, en vertu de l'ordonnance de la Cour estant au bas de la requeste en date dudit jour. Ladicte Le Doux appellante de ladite sentence d'estre fustigée avec des verges au devant de la principalle porte du Chastelet et devant la maison de ladite damoiselle Moliere; ce faict, bannie par trois ans de la ville, prevosté et vicomté de Paris, 20 livres d'amende, 100 livres d'amende civille, dommages et interests envers la damoiselle Molieres, et aux despens, rendue par mons^r le lieutenant criminel, à la requeste de damoiselle Claire-Armande-Gresinde-Elisabeth Bijard (*sic*),

Digitized by Google

veuve de Jean Poquelin, sieur de Moliere : Le sieur procureur du Roy joint, pour prostitution. »

En marge : « Chastelet nouveau. Par arrest de la Cour, en la Chambre des vacations, du 17 octobre 1675, ladite Chambre à l'esgard de ladite Jeanne Le Doux a mis et met l'appellation au néant; ordonne que la sentance dont est appel sortira effet; la condamne aux despens de la cause d'appel, et, pour faire mettre le present arrest à exécution, ladite Chambre a renvoyé ladite Le Doux prisonnière par devant ledit lieutenant criminel du Nouveau-Chastelet: et pour icelle ramener et conduire, ladite Le Doux a esté baillée et mise ez mains de Jean Gaillard, guichetier de ladite conciergerie, qui s'est deschargé le 23 octobre dudit 1675. Signé : GAILLARD. »

V

Enfin, La Grange nous donne le dernier mot de cette affaire. On lit en effet, en marge de son Registre, en regard des dates septembre-octobre 1675 :

Digitized by Google

« Sentence pour Mlle de Moliere contre le sieur l'Escot, président à Grenoble, condamné de luy faire réparation des discours injurieux et voyes de faict dont il a usé envers elle, par acte dellivré à la demoiselle Moliere. — Jeanne Le Doux et Marie Simonet, femme de Hervé de La Tourelle, la première pour avoir produit ladite Simonet, et celle-cy pour avoir pris le nom de la demoiselle Moliere, condamnées à estre fustigées de verges devant la maison, et en 20 livres d'amandes. Confirmé par Arrêt du 17 octobre 1675, en vacations. Exécuté le 24e. Le commissaire Baudelon a receu la plainte et faict les informations. »

58, 1. *L'hôtel de Guénégaud, logis de la Molière...* Après la mort de Molière et le passage de la troupe du Palais-Royal au théâtre de la rue Guénégaud, Mlle Molière céda le bail de l'appartement qu'elle occupait chez Bandelet (plutôt que Baudelet), rue Richelieu, au comte de La Mark, maréchal des camps et armées du Roi, par acte du 26 juillet 1673; le comte devait en prendre possession « le jour de la Saint-Remy prochain (1er octobre) ». Quelques jours après (16 août 1673), elle s'entendit avec

Digitized by Google

J. B. Aubry, sieur des Carrières, paveur ordinaire des bâtiments du roi, et avec Geneviève Béjart, sa sœur, femme d'Aubry, pour prendre à bail « une maison sise à Paris, rue de Seine, appelée l'hôtel d'Arras, consistant en deux corps de logis... Et a esté accordé que lesdits sieurs et damoiselles preneurs feront faire une ouverture de porte sur la montée du corps de logis de derrière, ou en tel autre lieu qui sera par eux avisé, pour avoir par eux communication au Théâtre où l'on représente maintenant la Comédie, dans le jeu de paume de la rue de Guénégaud. » — M. Bonnassies, dans son édition du libelle que nous publions, place l'hôtel d'Arras au n° 41 de la rue de Seine, et pense que l'appartement de Mlle Molière est celui du premier étage au fond de la cour.

Quant au jeu de paume *de la Bouteille*, dont les marquis de Sourdéac et de Champerron avaient fait un théâtre pour les pièces à machines, il avait son entrée sur la rue Mazarine, au n° 44. D'après M. Bonnassies, la porte à colonnes qui, dans cette rue, fait face à la rue Guénégaud, était l'entrée des artistes.

Le principal accès de la maison occupée

Digitized by Google

par Mlle Molière était dans la rue de Seine; mais, comme elle y entrait également par le théâtre, grâce à la porte de communication qu'elle avait ouverte, l'auteur du libelle a pu dire que la Le Doux et la Tourelle furent châtiées devant l'hôtel de Guénégaud, bien que l'arrêt porte « devant la maison de ladite Molière ». Toutefois il s'est trompé en parlant ici de la Tourelle : nous avons vu, par les pièces citées ci-dessus, qu'elle avait pu s'échapper.

60, 9. *...ses affaires en tel état que sa fille.* Dans les documents publiés par M. Eud. Soulié on ne rencontre aucune pièce relative aux contestations que Mlle Molière eut à cette époque, sinon avec sa fille, qui n'avait en 1675, date du procès de la Tourelle et de la Le Doux, que 9 à 10 ans, du moins avec André Boudet, son oncle paternel et subrogé tuteur. Les différends qui eurent lieu entre la mère et la fille sont postérieurs de plusieurs années.

— 19. *...de l'épouser.* Le contrat fut passé le 29 mai 1677. Nicolas-Armand-Martial-Guérin, fils de Guérin d'Estriché et de la veuve de Molière, était né seulement en 1678. Fût-il né dès les premiers jours de

Digitized by Google

janvier de cette année, il est faux que « la grossesse de sa mère parût si fort qu'elle ne pouvoit presque plus jouer » quand elle se maria.

On a durement reproché à Armande ce second mariage, qui lui faisait perdre le nom illustre de son premier mari. Mais on n'a pas tenu compte des circonstances difficiles qu'elle avait traversées, des ennuis que lui avaient causés le procès Lescot et le libelle Guichard, et qui lui auraient été épargnés si elle n'avait pas été veuve, enfin de ce que son mariage avec Guérin non-seulement lui assurait une protection pour l'avenir, mais donnait un démenti aux bruits qui avaient couru dans le passé ; pour nous, ce que nous voyons surtout dans cette union, c'est la preuve que la prétendue intrigue d'Armande avec du Boulay, au temps même où elle était recherchée par Guérin, qui était fort honnête homme, n'est qu'une pure calomnie.

60, 24. ...*épouser Guérin secrètement.* Si le mariage fut secret, — mais pourquoi l'aurait-il été? — le contrat fut connu de neuf personnes au moins, et signé de

Digitized by Google

huit, la neuvième, tante de Guérin, ne sachant pas écrire. Voy. ci-dessus, p. 168.

62, 5. *Aubry*. Jean-Baptiste Aubry, sieur des Carrières, paveur des bâtiments du Roi, comme l'avait été son père, Léonard Aubry, avait épousé Geneviève Béjard, veuve de Léonard de Loménie (contrat du 15 septembre 1672). Celle-ci étant morte le 3 juillet 1675, il s'était remarié avec Anne-Marie Martin, et leurs deux noms figurent dans le contrat de mariage de Guérin d'Estriché. On peut supposer qu'en 1678 J. B. Aubry était âgé d'au moins cinquante-cinq ans, si, à défaut d'acte de baptême, on lui donne seulement l'âge de sa première femme ; c'est à cet âge, et au lendemain de son second mariage, que cet homme serait devenu l'amant d'une femme avec qui il avait toujours vécu dans cette familiarité que donne la vie de famille en commun ? Si le fait est vrai, il faut reconnaître qu'il est peu probable.

— 10. *...sa maison de Meudon*. Cette maison, avec jardin, avait été achetée par Mlle Molière pendant son veuvage, par deux contrats du 30 mars 1676 et du 25 mai 1677

Digitized by Google

(*Acte de partage entre la fille de Molière et Guérin père et fils*, 29 nov. 1703). L'immeuble fut vendu au sieur Delaunay pour une somme de 7,000 liv. (*contrat de mariage entre Claude de Rachel de Montalant et Esprit-Madeleine Poquelin de Molière*, 29 juillet 1705). Eud. Soulié, *Recherches*, p. 324, 325-326, 335.

Cette maison, située rue des Pierres, numéro 11, a été achetée, dans le courant de mars 1876, par M. Dulaurier, membre de l'Institut.

Dans une séance de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France, M. Adrien de Longpérier, de l'Institut, a fait, au sujet de la maison d'Armande, une communication très-intéressante.

62, 18. ...*la jonction*. Nous empruntons au *Registre de La Grange* les documents suivants relatifs à la jonction des deux troupes jusque-là ennemies.

« De par le Roy. — Sa Majesté ayant estimé à propos de réunir les deux troupes de comédiens establis à l'hôtel [de] Bourgogne et dans la rue de Guénégaud à Paris, pour

Digitized by Google

n'en faire à l'avenir qu'une seule, afin de rendre les représentations des comédies plus parfaites par le moyen des acteurs et actrices auxquels elle a donné place dans ladite troupe, Sa Majesté a ordonné et ordonne qu'à l'avenir sesdites deux troupes de Comédiens François seront réunies pour n'en faire qu'une seule et mesme troupe, et sera composée des acteurs et actrices dont la liste sera arrestée par Sa Majesté; et, pour leur donner moyen de se perfectionner de plus en plus, Sa Majesté veut que ladite seule troupe puisse représenter les comédies dans Paris, faisant défenses à tous autres comédiens françois de s'établir dans ladite ville et faubourgs, sans ordre exprès de Sa Majesté. Enjoint Sa Majesté au sieur de la Reynie, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance. Faict à Versailles le xxie jour du mois d'octobre 1680.

« LOUIS.

« Colbert. »

M. Bonnassies donne, à la suite de l'ex-

Digitized by Google

trait précédent, la liste du personnel de la troupe; nous la reproduisons :

Liste des Acteurs et Actrices

Dont le Roy veut et ordonne que sa troupe de comédiens françois soit composée :

Acteurs.

Charles Chevillet de Champmeslé (*part*).
Michel Boiron (*part*).
Raymond Poisson (*part*).
Charles Varlet de la Grange (*part*).
Jean Pitel de Beauval (*quart de part*).
Nicolas Dorné Dauvilliers (*part*).
François Juvenon de la Thuillerie (*part*).
Isaac François Guérin (*part, en payant mille liv. de pension*).
Claude Rosé de Rosimont (*part, en payant* 1,000 *liv.*).
André Hubert (*part, en payant* 1,000 *liv.*).
Philibert Gassot du Croisil (*demi-part*).
Jean Raisin (*demi-part*).
Jean Villiers (*demi-part*).
Achilles Varlet de Verneuil (*demi-part*).
Noël Le Breton d'Hauteroche (*part, en payant* 1,000 *liv.*).

Digitized by Google

ACTRICES.

Marie des Mares, femme de Champmeslé (*part*).

Louise le Noir, femme de Boiron (*quart de part*).

Marie Raguenaud, femme de la Grange (*quart de part*).

Jeanne Olivier Bourguignon, femme de Beauval (*part*).

Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart, femme de Guérin (*part*).

Françoise Cordon, dite la Le Comte (*part*).

Catherine le Clerc, dite la de Brie (*part, en payant* 1,000 *liv.*).

Françoise Jacob, dite d'Ennebaut (*part, en payant* 1,000 *liv.*).

Louise Jacob, dite du Pin (*part, en payant mille livres*).

Judith Neuers Guyot (*demi-part.*)

Angélique Gassot du Croisil (*demi-part*).

Françoise Pitel, femme dudit Raisin (*demi-part*).

FAICT et arresté à Versailles le XXIe jour du mois d'octobre 1680.

LOUIS.

COLBERT.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. Bonnassies renferme, sur cette affaire, plusieurs autres documents du plus haut intérêt ; nous y renvoyons le lecteur.

63, 11. *Sa fille ne s'est pas trouvée dans ces dispositions...* En 1692, Esprit-Madeleine Poquelin de Molière, bien que fille majeure, jouissant de ses biens et droits, demeurait encore comme pensionnaire au couvent des Dames religieuses de la Visitation de Saint-Honoré (Eud. Soulié, *Recherches, doc.* LIII, du 6 janvier 1692) ; le premier acte où elle paraisse, après sa sortie du couvent, est celui du 26 septembre 1693; elle demeurait alors rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. (Eud. Soulié, *Transaction entre Guérin, Armande Béjart, sa femme, et Esprit-Madeleine Poquelin Molière.*) — Un acte du 21 mai 1700 nous la montre habitant rue du Petit-Lion, paroisse Saint-Sulpice, chez le sieur Frontier, maître sellier, où elle demeurait encore le 29 novembre 1703, date de l'acte de partage passé entre elle et Guérin père et fils, après la mort d'Armande Béjart; on l'y retrouve encore le 29 juillet 1705, date de son mariage avec M. de Montalant. — Si

Digitized by Google

l'auteur de ce libelle, qui parut pour la première fois vers 1688, est bien renseigné, la fille de Molière serait revenue à cette époque chez sa mère, mais l'aurait quittée ensuite pour entrer, *à titre de pensionnaire*, au couvent où nous l'avons rencontrée en 1692.

64, 3. *Elle se contente de ces occupations, faute d'en avoir de meilleures...* En 1688, Armande avait de 43 à 45 ans, si on la considère comme sœur de Madeleine Béjart; environ 50 ans, si on la considère comme sa fille. — Elle mourut le 30 novembre 1700, âgée de cinquante-cinq ans, dit l'acte de son décès, inscrit sur les registres de la paroisse de Saint-Sulpice. C'est une erreur, si l'on fait naître Armande en 1643, comme si on la suppose née en 1638.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

ARMANDE

ET

LE PROCÈS GUICHARD

Dans le courant de 1673, on pouvait lire, à la p. 110 du *Mercure galant* (t. IV), le passage suivant : « Je voudrois que l'on donnast une feste comme celle dont Monsieur régala dernierement la Cour à Saint-Cloud, dont M. Guichard avoit pris le soin. M. Guichard est un gentilhomme ordinaire de Monsieur, dont les ouvrages ont faict du bruit, et qui a beaucoup d'invention : la feste de Saint-Cloud en est la preuve. »

Ce même Guichard, dont J. de Visé faisait ainsi l'éloge, prenait le titre d'« intendant

Digitized by Google

général des bastiments de S. Alt. Roy. Monsieur » ; mais les *États de la France* lui donnaient le simple titre d'intendant. Il vivait dans la société des comédiens, avait pour maîtresse, à ce qu'il dit, Marie Aubry, sœur d'Aubry des Carrières, beau-frère de Mlle Molière, dînait chez Armande et jalousait Lulli. Impatient de prendre la place du directeur de l'Opéra, surintendant de la musique du Roi, il songea, paraît-il, à l'empoisonner, et chargea de ce soin périlleux Sébastien Aubry, autre frère de sa maîtresse, homme de sac et de corde, dont le nom figure aussi souvent sur les registres de la Conciergerie parce qu'il y est amené prisonnier que parce qu'il y amène des prisonniers, en qualité de lieutenant de M. de Grandmaison, lieutenant criminel de robe courte.

Sébastien Aubry avait intérêt à ménager Lulli, parce que sa sœur Marie faisait partie de la troupe d'Opéra, et parce que lui-même recevait 1,800 livres pour en garder les portes ; d'autre part, il n'avait pas obtenu peut-être de Guichard la somme à laquelle il l'avait taxé à la suite de sa proposition imprudente ; peut-être encore avait-il des appréhensions, sinon des scrupules. Quel qu'ait été son mobile, il révéla à Lulli le projet de Guichard. Lulli, dont le caractère était difficile, demanda à Justice sa protection. De là un procès scandaleux, dans lequel Guichard publia un mémoire qui est plutôt un acte d'accusation et de diffamation contre chacun de ses témoins qu'une justification de sa conduite et de ses desseins.

Digitized by Google

Le passage qui concerne la Molière (comme on disait alors sans lui manquer de respect) a pour nous un intérêt particulier. Guichard lui fait des reproches si cruels et si peu fondés que nous avons hésité à les reproduire ; mais nous avons pensé que l'on saura facilement tenir compte de l'exagération d'un accusé dont la tactique consiste à attaquer pour se défendre. Nous avons cru surtout que nous ôterions toute créance à cet odieux factum en donnant les pièces, inconnues jusqu'ici, qui prouvent que le Parlement, le regardant comme faux et calomnieux, n'en tint compte que pour en punir l'auteur et poursuivre l'imprimeur.

L'affaire s'engagea le 22 mai 1675 par l'incarcération de Guichard qui, connaissant la plainte portée contre lui par Lulli, se constitua volontairement prisonnier.

Registres du Châtelet. — Du 22 may 1675 : Henry Guichard, intendant des bastiments de Son Altesse Royalle Monseigneur le duc d'Orléans, s'est volontairement rendu prisonnier ès prisons de céans, sur l'advis qu'il a eu que Jean-Baptiste Lully avoit rendu plainte contre luy de prétendus faictz calomnieux, et ce pour ester à droict, etc., etc. (*sic*). Signé : GUICHARD.

Un temps assez long fut employé à recueillir les dépositions des témoins. C'est seulement le 17 septembre 1676 que la sentence fut rendue. Mais, dans l'intervalle, Guichard avait publié plusieurs mémoires ou factums, et entre autres celui dont le titre suit :

Digitized by Google

Requeste d'inscription de faux *en forme de factum, présentée au Châtelet, le* 16 *juillet* 1676, *par le sieur Guichard, intendant général des bastiments de S. A. R. Monsieur, contre :*

Jean-Baptiste Lully, faux accusateur;
Sébastien Aubry,
Marie Aubry,
Jacques de Creux,
Pierre Huguenet,

faux témoins et autres complices.

A Paris, M.DC.LXXVI. (In-4°. Deux parties de 119 et 118 pp.)

Bien que le nom de Mlle Molière ne paraisse pas sur le titre, elle n'en occupe pas moins dans le factum une place importante. Mais, avant d'arriver à ce qui la touche, nous dirons d'abord ce qui concerne Sébastien Aubry, beau-frère de sa sœur, et dont la famille était liée avec la sienne, au moins depuis la fondation de l'*Illustre Théâtre*, c'est-à-dire depuis plus de trente-cinq ans.

D'après cet abominable libelle, Sébastien Aubry était vulgairement appelé le petit Aubry. « Son père étoit un maître paveur qui a toujours fait paroître beaucoup de probité dans son employ, qui a vécu avec assez d'honneur dans sa condition, qui est mort dans l'estime de tous ceux de sa connoissance, et qui, après tout, n'eut jamais d'autre confusion ni de plus

Digitized by Google

grand déplaisir, en vivant et en mourant, que d'avoir vu, dans sa nombreuse famille, deux de ses fils et une de ses filles qui en avoient toujours esté le déshonneur, l'opprobre et le rebut, dès les premières années de leur plus tendre jeunesse.

« La mère du petit Aubry, laquelle est encore en vie, et qu'on appelle Jeanne Papillon, a le malheur et la honte d'avoir esté la sœur de ce fameux maistre d'escrime et infâme gladiateur Papillon, qui ne fut point pendu ni roué, mais qui mérita mille fois de l'estre.

« Le plus âgé de ses deux frères est maître paveur; on le nomme Jean Aubry, dit des Carrières. Il a épousé la sœur de la Molière, laquelle il a autant déshonorée par son alliance qu'il a esté diffamé luy-mesme par celle de cette prostituée.

« Le second frère du petit Aubry s'appeloit Nicolas Aubry. C'étoit un débauché, un prodigue, un cruel d'inclination, un breteur, un brigand, un assassin de profession. Il fut tué très-justement, mais il mourut très-misérablement dans la rencontre du vol et de l'assassinat qu'ils commirent eux deux ensemble, sur le grand chemin de Chaillot, au mois de juin de l'année 1669.

« Marie Aubry est la seule de toutes les quatre sœurs du petit Aubry qui soit connue par ses désordres. »

Ceci dit, Guichard récuse le témoignage de Sébastien Aubry, parce que celui-ci est, dit-il, « convaincu de vingt-trois vols différents, vols

Digitized by Google

et assassinats qu'il a commis, tant de jour que de nuit, tant sur les grands chemins qu'ailleurs, tant lui seul qu'avec d'autres gens de sa troupe ». — On verra, dans un document donné plus loin, que Sébastien Aubry, appelé comme témoin, fut considéré comme ayant été, jusqu'à un certain point, complice de Guichard.

Il déclare incidemment que « Marie Aubry est aux gages et dans les intérests de Baptiste [Lulli], en qualité de comédienne et de chanteuse » ; puis il revient à Sébastien Aubry, qui « luy-mesme est aussi dans la dépendance et en la disposition du mesme Baptiste, à cause de 1,800 liv. qu'il lui a promis pour garder la porte de l'Opéra ».

Outre les vingt-trois crimes qu'il impute à Sébastien Aubry, Guichard lui fait encore d'autres reproches : 1° « De sa propre autorité et de sa seule puissance, » il a pris le titre de « Conseiller du Roy et lieutenant du Sr de Grand-Maison, lieutenant-criminel de robe courte, quoyque toute la ville de Paris soit assurée qu'il est seulement un des exempts de la compagnie de Grand-Maison ». — 2° « Il se dit âgé de vingt six ans, » mais son « extrait baptistaire fait voir qu'il en a plus de vingt neuf ». — 3° « Il s'est impudemment qualifié seigneur de la Houssaye, quoyque cette seigneurie de la Houssaye n'ayt jamais esté que dans les espaces imaginaires, et qu'il ne possède pas un poulce de terre dans tout l'univers ; et, en dernier lieu, il a esté assez extravagant

Digitized by Google

pour y prendre la qualité d'escuyer, quoyqu'il n'ayt jamais pu rien prétendre à la noblesse, puisqu'il est de la plus basse roture et issu d'un maistre paveur...

« La vérité est que le suppliant (Guichard), qui avoit quelque attache pour Marie Aubry, sœur de Sébastien, et qui se croyoit obligé de le souffrir à sa considération, tant qu'il n'a pas connu l'indignité de l'un et de l'autre, a mangé souvent avec luy chez elle, et mesme quatre ou cinq fois dans un cabaret de la rue Saint-Honoré [à l'enseigne de la Devise royale], pour la commodité des visites qu'il faisoit à cette créature, parce que ce cabaret est vis à vis le logis où elle demeure; que, pour la mesme raison, il a presté plusieurs sommes d'argent à la sœur à cause d'elle-même, et au frère à cause de la sœur, lesquelles ils ne luy ont jamais rendues; qu'il a acheté avec luy du tabac et des tabatières, ainsi que plusieurs autres hardes dont il ne luy a jamais fait de remboursement. »

Nous n'insisterons pas davantage sur ce qui touche à la famille Aubry, et nous arrivons à la p. 109, qui s'ouvre par un préambule à la discussion des faits dont Mlle Molière a déposé. Voici ce préambule :

« *Déposition de la Molière.* — La Molière est infâme de droit et de faict, comme on peut le monstrer très-facilement par plusieurs titres justificatifs de ses plus honteuses qualitez; et par conséquent elle est incapable de

Digitized by Google

porter témoignage en justice, comme on peut le prouver par tous les principes de la jurisprudence romaine et du droict françois.

« 1. Le seul mestier de comédienne publicque qu'elle exerce sur divers théâtres depuis tant d'années est plus que suffisant, soit pour imprimer sur son front une note perpétuelle d'infamie qui ne sera jamais effacée, soit pour luy fermer la bouche par une incapacité absolue de déposer qui ne cessera jamais, à moins qu'on ne veuille effacer ou qu'on ne fasse effacer en sa faveur toutes les maximes les plus légitimes et les plus justes du droict commun : car enfin, par les loix romaines, qui sont observées en France à cet esgard, il est certain que les personnes de l'un et de l'autre sexe qui font profession de monter sur le théâtre en qualité de comédiens et de comédiennes deviennent non seulement infâmes de plein droict, mais encore incapables d'estre tesmoins.

« 2. Tout le monde sçait que la naissance de la Molière est obscure et indigne, que sa mère est très-incertaine, que son père n'est que trop certain, qu'elle est fille de son mary, femme de son père ; que son mariage a esté incestueux, que ce grand sacrement n'a esté pour elle qu'un horrible sacrilége ; que sa vie et sa conduite ont toujours esté plus honteuses que sa naissance et plus criminelles que son mariage ; qu'avant que d'estre mariée, elle a toujours vescu dans une prostitution universelle ; que, pendant qu'elle a esté mariée, elle

Digitized by Google

a tousjours vescu dans un adultère public, et que, depuis qu'elle est veuve, elle a toujours vescu dans un abandonnement général de son corps et de son ame ; qu'encore aujourd'huy (allusion au procès de la Tourelle) elle est scandalisée dans toute la ville de Paris pour ses desordres et ses libertinages, qu'elle continue non seulement dans sa maison, qui est ouverte au premier venu, mais mesme derrière le théâtre, où elle ne refuse personne ; qu'en un mot cette orpheline de son mary, cette veuve de son père, et cette femme de tous les autres hommes n'a jamais voulu résister qu'à un seul homme, qui estoit son père et son mary ; et qu'enfin qui dit *la Molière* dit la plus infâme de toutes les infâmes.

« A quoy il faut encore ajouter en cet endroit, pour un troisième reproche, que le vilain sang de l'impudique Molière est à présent meslé avec le sang corrompu du scélérat Aubry : car enfin le propre frère d'Aubry a espousé la propre sœur de la Molière, et ainsy, la Molière estant si proche alliée d'Aubry, chef des tesmoins qui ont déposé contre le suppliant, mais, qui plus est, l'un des principaux coupables qui sont accusez par le suppliant, il est certain qu'elle n'a peu ni deu estre receuë à deposer contre un innocent qui ne l'a jamais approchée, et en faveur d'un criminel qui la touche de si près.

« Enfin, ce qu'il y a de plus estrange et de plus surprenant dans tout ce procédé de la Molière, et ce qui mesme pourroit servir

Digitized by Google

d'un quatriesme et dernier reproche contre elle dans cette occasion, consiste en quatre circonstances assez remarquables, dont l'une est qu'encore que l'instruction de ce procez criminel ait commencé au mois de may 1675 ; quoyque les informations de part et d'autre ayent esté faictes et closes pendant ce mesme mois de may et durant le mois de juin ensuivant, et qu'enfin tous les tesmoins de Baptiste ayent esté ouys, recollez et confrontez avant la fin du mois de juillet de la mesme année 1675, néantmoins la Molière, tout effrontée qu'elle est, n'a osé paroistre comme tesmoin dans ce long espace de tous ces temps-là.

« L'autre circonstance est qu'encore que Baptiste ait obtenu et fait publier son monitoire à grave et réagrave, dès le mois de juillet 1675, dans toutes les paroisses de Paris, néantmoins la Molière n'a point esté à révélation dans la sienne que vers la fin du mois de septembre ensuivant.

« La troisiesme circonstance est qu'encore que la Molière se soit toujours mocquée des censures ecclésiastiques, aussi bien que de la censure publicque ; qu'elle n'ait jamais craint les anathèmes de l'Église, et qu'elle n'ait point voulu y paroistre pour y faire aucune révélation, non plus qu'en justice pour y faire aucune déposition, pendant quatre mois tous entiers et davantage que l'instruction du procez et la publication du monitoire ont duré, on veut néantmoins que, longtemps après que le procez a esté mis sur le bureau, mais peu de

Digitized by Google

temps après que, par la visite du procez, on a reconnu qu'il n'y avoit que des faulsetez, des impossibilitez et des contrariétez dans les dépositions de tous les autres tesmoins, cette mesme Molière soit devenue tout d'un coup assez tendre et assez scrupuleuse pour vouloir enfin, par une fausse révélation, détourner les véritables foudres du ciel, qui ne sont redoutables qu'à ceux qui ont quelque conscience et quelque religion.

« La quatriesme et derniere circonstance est qu'encore que la Molière n'aille jamais dans sa paroisse qu'un seul jour dans toute l'année, et que, mesme en ce jour unique, on ne puisse luy donner l'absolution ny la recevoir à la communion, néantmoins elle a tellement surpris son curé ou son vicaire que, sans les avoir jamais veus que cette seule fois, et vraysemblablement sans avoir pu connoistre ce jour-là l'un ou l'autre des deux, elle les a forcez à recevoir sa fausse déclaration. »

Il est facile de répondre à toutes ces accusations. Guichard feint d'oublier que l'édit de 1641 a relevé les comédiens de toute déchéance, et déclaré leur profession compatible avec la noblesse. Les comédiens pouvaient si bien être admis à déposer en justice qu'en fait le témoignage de Mlle Molière a été reçu, ainsi que celui de Marie Aubry. Pour son prétendu inceste, nous rappellerons que, malgré l'accusation de Montfleury, dont on a d'ailleurs forcé les termes pour y voir plus qu'il n'avait dit, et quelques mois après qu'elle s'était pro-

Digitized by Google

duite, le Roi tenait sur les fonts de baptême un enfant de Molière, et confondait ainsi les calomnies. Enfin, on dit que sa déposition a été faite tardivement. Armande l'a faite quand elle en a été requise. — On verra plus loin que le Parlement n'a pas tenu compte de toutes ces impostures de Guichard.

Dans sa déposition, Mlle Molière déclare que, « pendant le mois de novembre 1674, le sieur Guichard estant à souper chez elle, déposante..., on vint à parler du sieur Lully...»; que, « sur ce sujet, Guichard dit à elle déposante que ledit Lully crèveroit bientost ».

Essayant de réfuter ce témoignage, Guichard prétend que la déposition de la Molière est fausse « comme celle de Jean de Visé, son bon ami ». Nous ne le suivrons pas dans toute sa discussion; nous en retiendrons seulement ces quelques lignes, qui font connaître le train de maison de la Molière, et parlent de ses nombreux domestiques : « Quatriesmement, la Molière depose que toutes ces paroles luy furent dites par le suppliant lorsqu'il soupa chez elle avec le sieur Mignon, son beau-frère, et un abbé, neveu du sieur Mignon, et par conséquent en présence de tous les valets qui servoient à table durant ce mesme soupé; et c'est encore une impossibilité morale, puisqu'il n'y a personne parmy le monde raisonnable qui puisse jamais se persuader que le suppliant eût pu estre assez impudent et tout ensemble assez imprudent pour faire de pareils discours en présence de tant de servi-

Digitized by Google

teurs de l'un et de l'autre sexe, ausquels on ne doit jamais se fier. »

Le pamphlet dont nous venons de donner ces longs extraits était connu ; les esprits malveillants pouvaient y voir la confirmation de charges terribles non-seulement contre Armande Béjart, mais encore contre Molière, son mari. Mais nous avons eu la bonne fortune de trouver, dans les registres du Châtelet d'abord, dans ceux de la Conciergerie ensuite, le texte des condamnations prononcées contre Guichard, et ces documents ne laisseront rien subsister, nous l'espérons du moins, des accusations passionnées et haineuses de Guichard. On verra non-seulement qu'il fut condamné à faire amende honorable, mais encore que la cour ordonna de « prendre au corps les imprimeurs qui ont imprimé les requêtes, factums et placets du sieur Guichard, pour leur procès être faict et parfaict à la requeste du procureur du Roi ».

Voici les textes dont nous venons de parler :

I. Registres du Chatelet.

Du 27 septembre 1676. — Ledit Guichard a esté transféré par les guichetiers soubsignez à la Conciergerie sur l'appel par luy interjetté de lad. sentence du 17 du présent, rendue par délibération du Conseil, qui l'a condamné à estre mandé en la chambre, le Conseil y tenant, pour estre blasmé, nu-teste, agenouillé, et déclarer que méchamment et malicieusement il a mis à prix l'empoisonnement de Jean-Baptiste Lully, par le ministère d'Aubry, avec du tabac meslé [d'arsenic], et demander pardon au Roy, à Justice et audit Lully. Le condamne en outre en 200 liv. d'amende envers le Roy, 4,000 liv.

Digitized by Google

d'interests civils, dommages et interests envers led. Lully, et deffences à luy en recidive (*sic*) de se trouver à la suitte de la Cour, soubz (*sic*) le bon plaisir du Roy, soubz les peines de punitions corporelles. »

II. Registres de la Conciergerie.

Dudit jour 27 *septembre* 1676. — Henry Guichard, intendant des bastiments de Monsieur, frere unique du Roy;

Sebastien Aubry, lieutenant de M. le lieutenant-criminel de robe-courte;

François Jacquin, sculpteur ordinaire de Son Altesse Royalle,

Amenés prisonniers des prisons du grand Chastelet, à la réserve d'Aubry, qui a esté amené du petit Chastelet, par le concierge dudit lieu, en celles de lad. Conciergerie par les guichetiers des prisons dud. lieu, comme appelant de la sentence du dix-septiesme septembre présent mois. A l'esgard dud. Guichard, est declairé atteint et convaincu d'avoir faict malicieusement la proposition et formé le projet d'empoisonner Jean-Baptiste Lully, surintendant de la musique de la chambre du Roy, demandeur et complaignant, avecq du tabac meslé par le ministère d'Aubry; pour reparation dequoy, condamné d'estre mandé en la chambre du Conseil; y estant, là, nud teste et à genoux, dire et déclarer à haulte et intelligible voix que, meschamment et malicieusement et comme mal advisé, il a faict lad. proposition et projet, dont il demande pardon à Dieu, au Roy et à Justice, et audit Lully; et en sera blasmé; deffences à luy faictes de rescidiver, user de pareilles voyes, à peine de punition corporelle; comme aussi de se trouver à la suite de la Cour soubs le bon plaisir du Roy, sous les mesmes peines. Condamné en deux cens livres d'amende envers le Roy, quatre mille livres de réparation civille, dommages et interests envers led. Lully, et aux despens.

A l'esgard dud. Aubry, déclaré duement atteint et convaincu d'avoir escoutté de servir lad. proposition et projet, avoir entré en pacte, et les deux ensemble de viollances et voyes de fait commises en la personne du nommé Jacques Caron, dit Picard, et Jean Baptiste Baillon; pour reparation dequoy, condamné d'assister

Digitized by Google

et estre présent à la declaration et à la ... dud. Guichard. Ce faict, admonesté ; deffences de rescidiver sur telles peines qu'il appartiendra et vingt livres d'amende applicables aux prisonniers ; ce néantmoins avec dommages et interests envers led. Lully, et aux despens à son esgard seulement ; et à l'esgard dud. Jacquin, deschargé de l'accusation contre luy faicte par led. Lully, son escrou rayé, et esté condamné led. Lully en trois cens livres de dommages et interests envers luy et aux despens ; desquelles trois cens livres et despens led. Guichard sera tenu d'acquitter led. Lully, sauf led. Jacquin à poursuivre les plaintes et accusations par luy faictes contre led. Besnard et autres qu'il advisera bon estre ; et pour cet effect, disjoinct despens à cet esgard réservez, et, faisant droict sur les conclusions du procureur du Roy, ordonnons que les imprimeurs qui ont imprimé les requestes et factums et placez dud. Guichard, depuis l'arrest de la Cour du seize may dernier, seront pris au corps, pour leur procez estre faict et parfaict à la requeste du procureur du Roy. Lad. sentence rendue par Monsieur le lieutenant-criminel, le dix sept septembre dernier à la requeste dud. Lully, Monsieur le procureur du Roy joint, et aussi à la charge des escrouez des recommandations faictes sur la requeste de la geolle dud. Chastelet pour debtes civilles, tant sur led. Guichard que sur led. Jacquin. *Signé :* Parizis, Feret et Dailly.

En marge : « Guichard, blasmé à genoux ;
« Aubry, assisté et admonesté.

« Appel *a minima* à leur esgard.
« Jacquin, renvoyé absous. »

Il semblerait qu'après cet arrêt, après l'appel *a minima* formé contre Guichard et Aubry, si l'un et l'autre ne subirent pas la peine à laquelle ils venaient d'être condamnés, c'est qu'un nouvel arrêt plus sévère les aurait atteints. Il n'en fut point ainsi. L'affaire fut menée par les gens de loi aussi lentement que le permirent les subtilités du droit. Guichard

Digitized by Google

conserva son emploi d'intendant, aux gages de 600 liv., dans la maison de Monsieur, entre Joachim de Seiglière, sieur de Boisfranc, qui touchait 3,000 liv. de gages, et Le Paultre, qui en touchait 1,000 comme architecte : ce dernier avait succédé, en 1673, à Valdor, dont le nom paraît pour la dernière fois dans l'*État* de 1672, et nous l'y rencontrons encore en 1678. Nous n'avons pu retrouver les *États* suivants jusqu'à 1682; mais, à cette date, nous voyons Guichard remplacé par le sieur Jean Catillon et son fils Étienne en survivance, soit qu'il eût alors cédé sa charge, soit qu'il fût mort. Mais alors il avait été relevé de sa condamnation, grâce sans doute aux influences qu'il avait pu faire agir, car nous lisons en marge du dernier document que nous avons cité :

Par arrest de la Cour du douze avril mil six cens soixante dix sept, led. Guichard, sur l'appel interjetté de la sentence du 27 septembre 1676, ... emendant led. Guichard absous de l'accusation, les escrouës rayez et biffez, sans dommages et interests envers led. Guichard, les despens compensez.

Tout le poids du procès retombe donc sur Sébastien Aubry, d'abord appelé comme témoin, puis de témoin devenu accusé, et sur les imprimeurs des pamphlets de Guichard. Mais ceux-ci, recherchés en vertu de l'arrêt du 27 septembre 1676, ne paraissent pas avoir été jamais connus, car on ne trouve aucune trace que « leur procez ait esté faict et parfaict ».

Digitized by Google

233

TABLE

Pages.

PRÉFACE V

AU LECTEUR I

LES INTRIGUES DE MOLIÈRE ET CELLES DE SA FEMME 3

PORTRAITS DES COMÉDIENNES DE L'HÔTEL DE GUÉNÉGAUD 65

VARIANTES 69

NOTES 85

APPENDICE : ARMANDE OU LE PROCÈS GUICHARD 217

SOMMAIRE DES PRINCIPALES NOTES.

Molière : Date de sa naissance ; ses portraits. 85

Le titre de « Monsieur » donné à Molière ; sa noblesse ; armoiries de la famille Poquelin. 95

De qui est fille la femme de Molière ? 101-109-111-118

Madeleine Béjart et Molière 104

Enfance d'Armande Béjart. 105

Époque de l'entrée de Molière au théâtre. . . 106

Mlle du Parc. 109

Digitized by Google

Pages.
Mlle de Brie 111
Mœurs de Molière 111
Portrait d'Armande Béjart, femme de Molière. 112-127
Molière aux États de Languedoc; la troupe de Cormier. 114
Mariage de Molière; pauvreté de la famille Béjart 116
L'abbé de Richelieu 123-135
Costumes de théâtre. 128
Molière et la princesse d'Élide 130
Les comtes de Guiche et de Lauzun. 131
Un lieutenant aux gardes amoureux, d'Armande 133
Molière et le Misanthrope 136
La Châteauneuf 137
La jalousie de Molière 123-130-136-139
Molière à Auteuil 140
Chapelle 141
La conversation de Molière et de Chapelle . . 141
Baron. 146-163
Molière, Armande et Baron 147
La fille de Molière. 148
Mort de Madeleine Béjart. 150
L'abbé de Lavau. 150
Armande et J. de Visé 151
Mort de Molière. 153
Enterrement de Molière; difficultés à ce sujet. 154
La Thorillière 160
Mlle Beauval 161
La salle du Palais-Royal. 164
L'hôtel de Bourgogne. 164
La troupe de Mlle Molière. 166

Digitized by Google

Pages.
Guérin d'Étriché, second mari d'Armande . . 167
La Guyot 169
Lulli 169
Du Boulay 172
Engagements des Comédiens; le titre de Monsieur 174
Marie Simonnet, femme Hervé de la Tourelle. 180
Lescot, président de Grenoble 181
La Ledoux. 185
Les spectateurs sur le théâtre. 186
La pièce de *Circé*. 190
Les comédiennes et le public 190
Les gardes de la comédie. 194
Le procès d'Armande contre Jeanne Ledoux et Marie Simonnet, femme de Hervé de La Tourelle; documents connus ou inédits. 195
L'hôtel de Guénégaud 205
La veuve de Molière épouse Guérin d'Étriché. 207
Aubry des Carrières. 207
La maison d'Armande à Meudon 209
Jonction des troupes de l'Hôtel de Bourgogne et de l'hôtel Guénégaud 210
Esprit-Madeleine Poquelin de Molière, fille d'Armande et de Molière, et femme de Claude de Rachel de Montalant 214
Mort d'Armande Béjart, veuve de Molière, femme de Guérin d'Étriché 215

Digitized by Google

PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

6 - 6 JW

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 1 1942

Digitized by Google

Digitized by Google